

**ENGAGEMENT
GLOBAL**

Service für Entwicklungsinitiativen



SERVICE



POUR LES COMMUNES DU MONDE

DIALOG GLOBAL



50 partenariats communaux pour le climat d'ici 2015

Documentation
de la troisième phase du projet

Mandaté par



Ministère fédéral de la
Coopération économique
et du Développement

No. 40

Mentions légales

Publié par:

ENGAGEMENT GLOBAL gGmbH
Service für Entwicklungsinitiativen
Tulpenfeld 7
53113 Bonn
Téléphone +49 228 20717-0
Fax +49 228 20717-150
info@engagement-global.de
www.engagement-global.de

Département Service pour les Communes du Monde (SKEW)
Tulpenfeld 7
53113 Bonn
Téléphone +49 228 20717-0
Fax +49 228 20717-389
info@service-eine-welt.de
www.service-eine-welt.de

Responsabilité éditoriale : SKEW, Dr. Stefan Wilhelmy
Dialog Global – Série de publications du SKEW, numéro 40
Direction du projet : Jessica Baier et Kurt-Michael Baudach

Textes : Jessica Baier, Dr. Klaus Reuter, Moritz Schmidt.
Les rapports des partenariats communaux pour le climat ont été établis par les acteurs des communes concernées.
Rédaction : Jessica Baier, Moritz Schmidt, Nadine Thoß
Photo de couverture : Andreas Grasser

Mise en page, composition et conception de la couverture: Fabian Ewert, Königswinter
Impression: Schloemer & Partner GmbH, www.grün-gedruckt.de
100% papier recyclé, CyclusPrint
Imprimé à l'encre exempte d'huile minérale, compensé carbone

Bonn, mai 2016

Toute réimpression, même partielle, nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur. La série « Dialog Global » est soutenue financièrement par des fonds du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement et des Länder de Bade-Wurtemberg, Brême, Hambourg, Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Rhénanie-Palatinat.

Pour simplifier la lecture, la graphie usuelle encourageant l'égalité entre hommes et femmes n'a pas été systématiquement utilisée dans la présente publication. Lorsque le masculin seul est utilisé, les femmes sont bien entendu également incluses le cas échéant (et inversement).

50 partenariats communaux pour le climat d'ici 2015

Documentation
de la troisième phase du projet

Sommaire

1. Avant-propos	6
2. Introduction	8
2.1 Déroulement du projet	9
2.2 Mise en place des partenariats communaux pour le climat	10
2.3 Élaboration des programmes d'action	13
2.4 Mise en œuvre et processus d'amélioration continue	14
3. Mise en réseau des communes participantes	16
3.1 Niveaux de mise en réseau dans le projet	16
3.2 Atelier d'ouverture	17
3.3 Rencontres du réseau des communes participantes	18
3.3.1 1 ^{ère} rencontre du réseau des communes allemandes	18
3.3.2 2 ^{ème} rencontre du réseau des communes allemandes	19
3.3.3 3 ^{ème} rencontre du réseau des communes allemandes	20
3.3.4 4 ^{ème} rencontre du réseau des communes allemandes	21
3.3.5 Rencontre du réseau des communes africaines	21
3.4 Atelier international de présentation des programmes d'action	22
4. Rapports des partenariats communaux pour le climat	24
4.1 Geestland – District de Leribe	24
4.2 Horb am Neckar – Belo	28
4.3 Ludwigsburg – Kongoussi	31
4.4 Munich - Le Cap	36
4.5 Neumarkt in der Oberpfalz – Drakenstein	40
4.6 Oldenburg – Municipalité métropolitaine de Buffalo City	44
4.7 Rastatt – Saint-Louis	49
4.8 Solingen – Thiès	54
4.9 Unterschleißheim – Ho	59
5. Conclusions	63
6. Perspectives	67

1. Avant-propos

Mesdames et Messieurs,

« Si tu veux marcher vite, marche seul ; si tu veux marcher loin, marche avec les autres », ce proverbe africain est le message qui a été transmis aux acteurs de la troisième phase du projet lors de l'atelier d'ouverture de mars 2014. Après un an et demi de coopération intense, fort est de constater que tous les acteurs du secteur politique, administratif et de la société civile sont arrivés loin ensemble.

Les acteurs des différents partenariats pour le climat ont établi des structures de travail qui fonctionnent et motivé de nombreuses autres personnes à participer. Ils se sont penchés sur les causes et les conséquences locales respectives du changement climatique et acquis une compréhension approfondie de la situation dans leurs communes partenaires. En se basant sur ces structures et connaissances, les différents partenariats pour le climat ont ensuite développé des programmes d'action solides sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique et certains ont déjà commencé à mettre en œuvre quelques activités. Beaucoup a donc déjà été fait, et des bases précieuses ont été posées pour la coopération future.

Dans le projet global, des progrès ont également été enregistrés. Dans la quatrième phase du projet déjà en cours, 43 communes allemandes et leurs communes partenaires du Sud ont dorénavant déjà décidé d'élaborer des programmes d'action communs et de mettre en œuvre des projets concrets visant à protéger le climat et à s'adapter aux effets du changement climatique. La cinquième phase a par ailleurs débuté fin 2015 et nous atteindrons donc notre objectif commun des 50 partenariats pour le climat.

L'engagement remarquable des communes et des acteurs de la société civile lors des trois phases du projet achevées représente pour nous à la fois une motivation et un devoir. Les échanges avec les communes et les rencontres du réseau nous ont montré que les communes avaient un rôle décisif à jouer pour minimiser les émissions de gaz à effet de serre et protéger la nature et les populations des effets du changement climatique qui se font d'ores et déjà ressentir.

Le rapport spécial « La protection du climat, mouvement citoyen mondial » du comité scientifique du gouvernement fédéral pour les changements environnementaux à l'échelle mondiale (WBGU) mentionne notre projet comme étant une initiative significative qui concilie de façon optimale la protection du climat et la politique de développement communale. Le Bundestag allemand a par ailleurs pris la décision de continuer à soutenir et à prolonger le projet « 50 partenariats communaux pour le climat » (document n° 18/4425).

Nous savons néanmoins qu'en dépit de ce soutien scientifique et politique et de l'action concrète des communes, la nécessité d'agir ne diminuera pas. L'année 2015 a été l'année la plus chaude depuis le début des statistiques météorologiques et les phénomènes météorologiques extrêmes qui en découlent auront des effets désastreux pour les pays du Sud. Lors de la 21ème conférence de Paris sur le climat, un accord a été adopté qui fixe des objectifs mondiaux et perpétue le protocole de Kyoto. La mise en œuvre de cet accord exigera une nouvelle fois une contribution au niveau communal. Les expériences de notre projet montrent clairement que les communes sont disposées partout dans le monde à jouer un rôle plus important et à activer l'échange mutuel et une action commune.

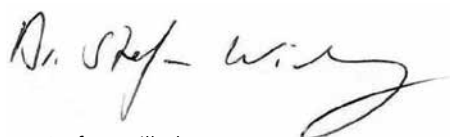
Le Service pour les Communes du Monde et le groupe de travail Agenda 21 Rhénanie-du-Nord-Westphalie (LAG 21 NRW) souhaitent continuer d'utiliser l'expertise des communes et de leurs acteurs de la société civile et les impliquer dans le dialogue global dans le cadre de notre projet « 50 Partenariats climatiques communaux d'ici 2015 ».

Les partenariats pour le climat sont fondés sur une compréhension mutuelle, des processus d'apprentissage communs, une collaboration confraternelle, mais aussi sur l'engagement des individus. C'est ce que la troisième phase du projet a aussi une fois de plus montré. Nous avons été particulièrement heureux d'accompagner le processus des différents partenariats pour le climat avec ses hauts et ses bas, ses défis et ses succès.

Nous remercions très chaleureusement tous les acteurs impliqués de leur bonne coopération et de leur engagement

dans les partenariats pour le climat. Nous tenons à remercier en particulier les maires des communes participantes de leur soutien politique du processus, le personnel des administrations de leur action compétente, engagée et orientée solutions, et les acteurs de la société civile d'avoir également mis leur engagement et leur expertise au service des procédures de travail des partenariats pour le climat. Nous souhaitons aux partenariats pour le climat le plein succès et beaucoup de satisfaction dans la poursuite de leur travail commun.

Cordialement.



Dr. Stefan Wilhelmy
Directeur du Service pour les Communes du Monde d



Dr. Klaus Reuter
Directeur du groupe de travail LAG 21 NRW.

2. Introduction

Le projet « 50 Partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » souhaite renforcer, à partir des nombreuses expériences et expertises des communes en matière de protection du climat et d'adaptation au changement climatique, les partenariats de communes allemandes avec des communes du Sud dans ces domaines.

Les partenariats pour le climat élaborent à cet effet, sur une période d'un an et demi, des programmes d'action communs assortis d'objectifs, de mesures et de ressources allouées à la protection du climat et à l'adaptation aux effets du changement climatique. L'élaboration des programmes d'action permet de jeter les bases d'une coopération constructive et systématique dans le long terme entre les villes partenaires dans le domaine de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique. Un partenariat pour le climat peut s'appuyer sur une coopération décentralisée en place et lui donner une nouvelle dimension. Il peut aussi être nouvellement créé.

L'échange professionnel entre les experts communaux, notamment dans le cadre des envois réciproques d'experts, est au centre du projet. La mise en réseau des communes s'effectue par des rencontres régulières. Le Service pour les Communes du Monde d'Engagement Global et le groupe de travail LAG 21 NRW soutiennent les partenariats sur le plan financier, mais aussi par des conseils techniques et méthodiques. Le projet est réalisé pour le compte du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement et il est officiellement soutenu par les associations des pouvoirs locaux en Allemagne : l'association des villes allemandes (Deutscher Städtetag) (avec deux décisions propres du bureau), la Fédération allemande des villes et des communes (Deutscher Städte- und Gemeindebund) et l'Association des cercles allemands (Deutscher Landkreistag).

Cette publication documente la 3ème phase du projet « 50 Partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » et expose les principaux résultats du travail des partenariats entre des communes allemandes et africaines. Dix partenariats communaux pour le climat ont participé à cette troisième phase du projet. Neuf d'entre eux ont déjà finalisé leurs programmes d'action. Le partenariat pour le climat entre Marburg et Sfax en Tunisie n'a pas pu réaliser son

processus d'élaboration comme prévu en raison de changements majeurs dans la commune de Sfax. Il est toutefois prévu de finaliser à une date ultérieure le programme d'action commun.

Commune allemande	Commune africaine
Horb am Neckar	Belo (Cameroun)
Geestland	District de Leribe (Lesotho)
Ludwigsburg	Kongoussi (Burkina Faso)
Marburg	Sfax (Tunisie)
Munich	Le Cap (Afrique du Sud)
Neumarkt in der Oberpfalz	Drakenstein (Afrique du Sud)
Oldenburg	Municipalité métropolitaine de Buffalo City (Afrique du Sud)
Rastatt	Saint-Louis (Sénégal)
Solingen	Thiès (Sénégal)
Unterschleißheim	Ho (Ghana)

Figure 1 : Partenariats pour le climat de la 3ème phase du projet LAG 21 NRW / SKEW

Les sous-chapitres suivants de l'introduction expliquent les fondements organisationnels et thématiques du projet. La structure de base du projet a été développée par le Service pour les Communes du Monde (SKEW) et le groupe de travail LAG 21 NRW. Durant la phase pilote et la deuxième phase du projet au cours desquelles 9 et 14 partenariats pour le climat entre des communes allemandes et africaines, sud-américaines et des Caraïbes ont été établis, le retour d'information constructif des acteurs communaux impliqués a permis d'optimiser encore plus la structure.

Le deuxième chapitre de cette documentation est tout particulièrement consacré à la mise en réseau des communes

partenaires. Le projet vise à établir une mise en réseau des communes impliquées à différents niveaux. Les forums de communication proposés et soutenus dans ce cadre sont d'abord présentés de façon générale. Il s'ensuit un court résumé des grands événements du projet, à savoir l'atelier d'ouverture en Afrique du Sud et les quatre rencontres du réseau des communes allemandes et la rencontre du réseau des communes africaines.

Le troisième chapitre comprend les rapports des différents partenariats pour le climat qui expliquent le contexte des partenariats, l'élaboration des programmes d'action communs et les priorités respectives des programmes d'action. Cette documentation se termine par un bilan de la troisième phase du projet et les perspectives concernant la poursuite de la coopération des partenariats pour le climat établis.

2.1 Déroulement du projet

L'objectif des partenariats communaux pour le climat est l'établissement et la mise en place progressive d'un programme d'action commun sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique qui comprenne une concrétisation progressive de mesures opérationnelles assortie d'une planification différenciée des ressources et d'indicateurs pour contrôler la réalisation des objectifs à partir d'objectifs généraux abstraits.

Le programme d'action est développé en un an et demi par les partenariats pour le climat tandis que les communes reçoivent durant cette période des conseils et un accompagnement intenses ainsi qu'un soutien de l'échange bilatéral de la part du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW. Cette phase d'élaboration intense est suivie de la mise en œuvre autonome et à long terme et de l'amélioration continue du programme d'action. Selon le guide méthodique développé par les organisations réalisant le projet, le déroulement du projet s'effectue en trois étapes principales :

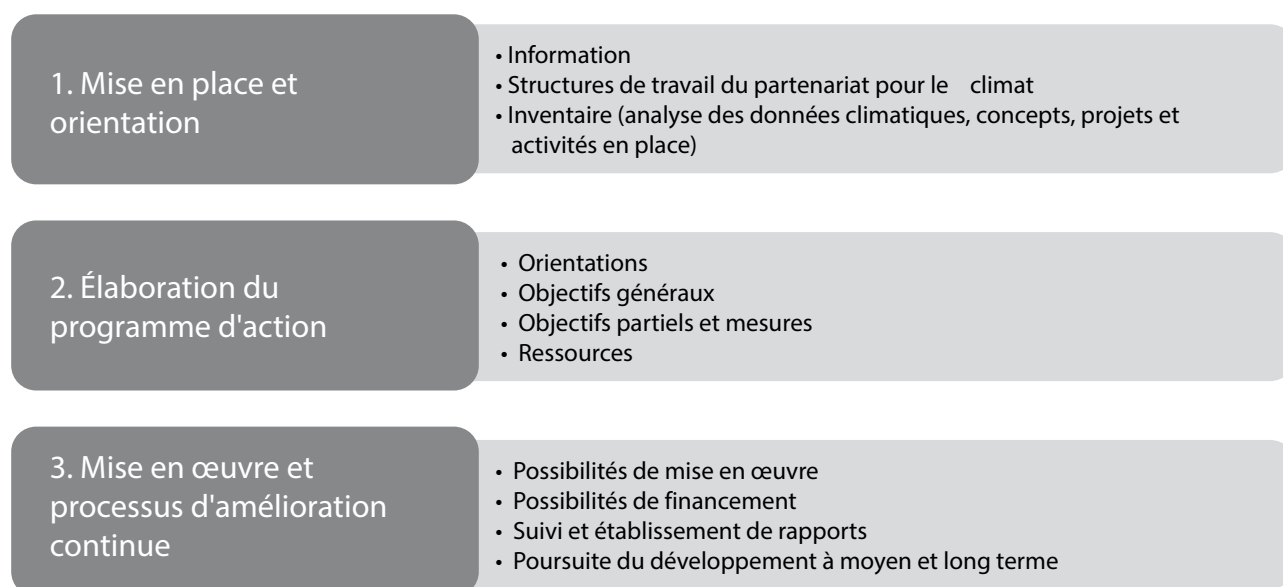


Figure 2 : Étapes de la coopération dans le partenariat pour le climat - LAG 21 NRW / SKEW

La première étape sert à la mise en place et à l'orientation et se caractérise par la définition des bases organisationnelles et thématiques du partenariat pour le climat. Elle débute après l'acceptation du projet des deux partenaires par la 1^{ère} rencontre du réseau des communes allemandes et se termine au bout d'environ six mois, après l'instauration des structures de travail du partenariat pour le climat et l'inventaire des données et informations pertinentes. L'atelier d'ouverture international et la première phase d'envoi d'experts font par ailleurs partie des étapes importantes de cette étape de travail.

La deuxième rencontre du réseau des communes allemandes marque le début de l'élaboration du programme d'action. Cette étape de travail se caractérise par la concertation des partenaires sur les axes thématiques, les objectifs, mesures et ressources du partenariat pour le climat. Durant cette étape de travail, jusqu'à deux envois de partenaires ont lieu. Elle s'achève par la finalisation des programmes d'action et leur présentation lors du deuxième atelier international.

La dernière étape de cette structure est le point de départ de la mise en œuvre des programmes d'action communs. Une prise de décision politique concernant le programme d'action permet de faciliter autant que possible le lancement dans les deux communes impliquées et d'assurer le soutien d'acteurs importants. Une concrétisation progressive des mesures prévues nécessite en général non seulement les ressources propres du partenariat mais aussi des fonds externes, de sorte que la question du financement des projets occupe une place importante. Le suivi régulier et l'actualisation du programme d'action dans un processus d'amélioration permanent représentent une autre composante importante. À cet effet, des indicateurs définis au préalable permettant de déterminer le taux d'atteinte des objectifs sont utilisés.

2.2 Mise en place des partenariats communaux pour le climat

Les trois étapes décrites d'élaboration et de mise en œuvre du programme d'action contiennent diverses étapes intermédiaires qui sont davantage explicitées par la suite.

La mise en place des partenariats pour le climat comprend l'information des acteurs liés au projet, la mise en place des structures de travail nécessaires et l'échange réciproque ainsi que l'analyse des données climatiques disponibles, des informations et concepts et activités en place.

Information

Outre la prise de contact et une meilleure connaissance mutuelle des partenaires pour le climat, le point « information » fait référence à la transmission de toutes les informations sur le déroulement du partenariat pour le climat, ses origines et avantages aux différents acteurs de la commune (politique, administration, société civile, grand public) par des canaux de communication différenciés (presse, internet, présentations, séances d'information). L'objectif est de développer dans les communes partenaires respectives un soutien durable pour l'établissement d'un partenariat pour le climat et une compréhension commune des problèmes et de la nouvelle approche stratégique. Il s'agit en outre d'inciter un vaste éventail d'acteurs à participer activement au travail.

Structures de travail

La définition des responsabilités et compétences concernant les différentes fonctions dans le cadre d'un partenariat pour le climat permet d'établir les structures de travail. Ces structures de travail ont pour objet la mise en place d'une organisation transparente, solide et fonctionnelle constituée des principaux acteurs des milieux administratifs, politiques et de la société civile qui devront quant à eux intégrer leurs expériences et leur expertise respective dans le processus. Les structures de travail du partenariat communal pour le climat définissent des compétences claires et visent à établir une collaboration intersectorielle au sein de l'administration communale, l'intégration précoce de représentants politiques ainsi que des acteurs de la société civile. Afin de faciliter la communication, les interlocuteurs principaux au sein de sa propre commune ainsi que ceux de la commune

partenaire doivent être clairement désignés. Parallèlement, il est important d'intégrer d'autres acteurs au sein et à l'extérieur des collectivités locales et de définir précisément leur rôle. L'objectif de cette approche participative est de pouvoir développer le programme d'action du partenariat pour le climat sur une base contraignante et techniquement fondée et de le mettre en œuvre à long terme.

Pour ce faire, les structures de travail doivent comporter les instances suivantes :

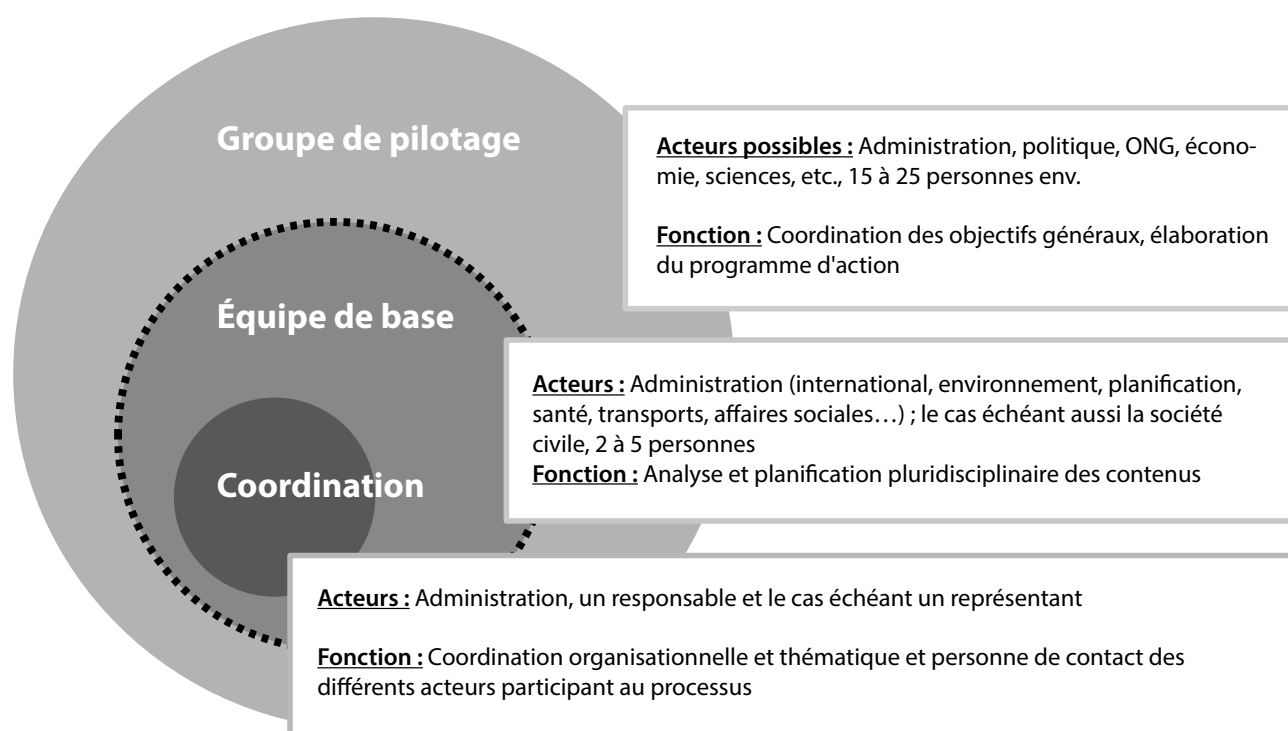


Illustration 3 : Structures de travail des partenariats pour le climat - LAG 21 NRW / SKEW

La coordination est la fonction clé au sein des structures de travail. Son rôle consiste à contrôler les processus d'introduction et de mise en œuvre sur le plan organisationnel. La coordination est le point de contact central de tous les participants et intéressés, elle est dans le même temps responsable de la vérification des résultats et des relations publiques. La coordination des communes respectives fait dans le même temps office de lien dans le processus bilatéral et elle assure l'échange d'informations et le transfert de connaissances entre les communes partenaires.

L'équipe administrative de base soutient la coordination lors de l'organisation et de l'accompagnement du processus d'introduction et de mise en œuvre. Elle prépare par ailleurs le travail de fond du groupe de pilotage. L'équipe de base est généralement constituée de deux à cinq personnes. Sa composition devrait être intersectorielle (planification, environnement, international, agenda 21 local, affaires économiques, sociales, transports, etc.) afin de permettre une intégration des différentes approches et solutions.

Le groupe de pilotage est l'instance qui élabore les objectifs et mesures du programme d'action. Afin d'éviter les doubles structures liées à la mise en place du partenariat pour le climat, il est possible d'utiliser les organes de participation déjà existants et établis au sein de la commune pour leur travail. Le groupe de pilotage se rencontre au cours du processus sur invitation du coordinateur lors de quatre réunions au minimum qui sont synchronisées avec les principales activités du projet (atelier d'ouverture, envoi d'experts).



Figure 4 : Analyse des acteurs pour l'établissement des structures de travail (Photo : Stephen Williams)

Inventaire

L'inventaire saisit, décrit et évalue la situation actuelle en matière de protection du climat et d'adaptation au changement climatique de part et d'autre. À cet effet, un échange intense d'informations entre les partenaires sur leurs concepts, expériences, projets et activités respectifs a lieu. L'objectif de l'inventaire est d'amener les communes à mener une réflexion en profondeur sur leurs conditions actuelles réelles et sur les conditions réelles de leurs communes partenaires afin de définir sur cette base les axes thématiques pour le développement en commun du programme d'action visant à soutenir une politique durable de protection du climat et d'adaptation au changement climatique.

Cet inventaire (analyse situationnelle) s'effectue en trois étapes essentielles :

- Analyse des informations qualitatives et quantitatives
- Analyse SWOT
- Fixation des axes d'action et des objectifs généraux

L'analyse des informations et données qualitatives et quantitatives s'effectue à partir de documents importants et de décisions pertinentes qui sont identifiés dans les communes partenaires et échangés. Il peut s'agir de stratégies déjà en place telles que des concepts de protection du climat et/ou d'adaptation au changement climatique locaux, régionaux et nationaux, des concepts de développement urbain ou des plans naturels et environnementaux. Un questionnaire qualitatif contenu dans le guide peut par ailleurs être utilisé pour l'analyse.



Figure 5 : Échange professionnel d'informations pour l'inventaire (Photo : Stephen Williams)

L'évaluation des informations et données quantitatives et qualitatives s'effectue par une analyse SWOT [acronyme anglais de strengths, weaknesses, opportunities and threats, soit analyse des forces, faiblesses, possibilités et menaces]. Ce faisant, l'état ACTUEL est isolé des conditions escomptées [possibilités et menaces] par une appréciation des forces et des faiblesses. Par ailleurs, les forces sont vérifiées en fonction des risques et les faiblesses en fonction des possibilités.

La comparaison des résultats des analyses SWOT des deux communes partenaires permet d'identifier les principaux axes thématiques et objectifs généraux du programme d'action, et notamment p. ex. les domaines dans lesquels les deux communes disposent d'expériences susceptibles d'être utilisées pour l'échange, ou dans lesquels l'une des communes peut répondre grâce à ses forces à un besoin de l'autre commune. Sur la base de cette définition, le programme d'action commun concernant les mesures de protection du climat et d'adaptation au changement climatique futures

est ensuite défini. La concentration sur les problèmes et questions prioritaires dans le domaine de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique dans les deux communes est destinée à limiter l'étendue du contenu à des proportions gérables. Il s'agit de la première décision commune des partenaires pour le climat qui fixe l'orientation thématique du processus suivant.

2.3 Élaboration des programmes d'action

L'objectif fondamental du projet « 50 Partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » est l'élaboration d'un programme d'action fondé sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique entre les communes du partenariat pour le climat.

Le programme d'action est élaboré dans un processus participatif dans les groupes de pilotage et équipes de base mis en place puis coordonné en permanence au sein des communes et entre les partenaires par les biais des coordinateurs. Ce faisant, il est basé sur les résultats de l'inventaire précédent et les orientations générales des partenaires.

Le programme d'action se caractérise par sa structure hiérarchique, il est constamment concrétisé à partir d'objectifs généraux plutôt abstraits jusqu'à des mesures axées sur l'action. Les objectifs généraux sont formulés sous forme de résultats de l'inventaire. Ils constituent la base pour élaborer les objectifs et mesures et reflètent les domaines de travail et projets identifiés à ce stade. Les différents objectifs et mesures doivent être choisis de façon à être spécifiquement adaptés à la situation dans les communes partenaires, à ce que leur mise en œuvre soit mesurable, qu'ils soient acceptés par les acteurs, fassent l'objet d'une planification réaliste et que leur mise en œuvre soit programmée.

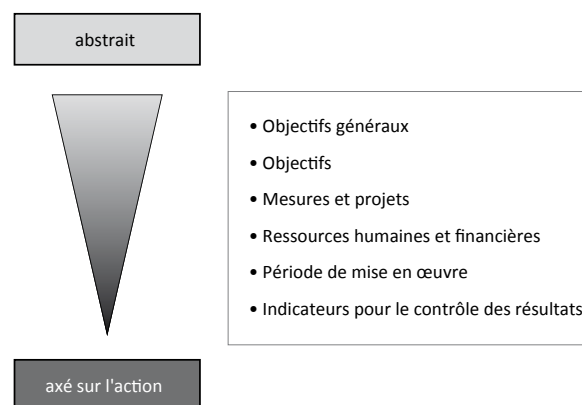


Figure 6 : Élaboration du programme d'action - LAG 21 NRW

Les axes thématiques et objectifs des programmes d'action bilatéraux sur la protection du climat et l'adaptation aux effets du changement climatique sont aussi hétérogènes que les partenariats le sont eux-mêmes. Dans le domaine de la protection du climat, des objectifs d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables et d'économies d'énergie peuvent être formulés. Par ailleurs, les questions d'une agriculture/sylviculture plus respectueuse du climat, de la réduction du déboisement, de la mise en place d'une gestion de la mobilité mais aussi d'une gestion durable des déchets pour éviter les émissions de gaz à effet de serre peuvent être évoquées. En ce qui concerne les effets du changement climatique tels que l'élévation du niveau de la mer, la désertification, l'érosion des sols résultant du changement climatique ou la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, des objectifs visant une meilleure gestion de ces changements sont envisageables ; il peut s'agir notamment de mesures de protection des côtes, de boisement, de gestion de l'eau ou de préservation de la biodiversité.

Les programmes d'action donnent par ailleurs la possibilité d'intégrer les objectifs dans des stratégies globales telles qu'un vaste effort d'éducation ou une extension des bases de données et d'information sur le changement climatique par des études correspondantes.

Le programme d'action doit être un outil gérable axé sur la pratique qui propose des mesures pouvant être mises en œuvre de manière autonome par les deux communes partenaires, mais aussi des mesures nécessitant le soutien de tiers,

à savoir notamment des comités de jumelage, investisseurs privés ou bailleurs de fonds. Ce programme permet donc de concevoir des projets de tailles différentes. Étant donné qu'il s'agit d'un programme d'action commun, les objectifs et mesures concernent les deux communes partenaires. Des mesures différentes sont identifiées pour les deux communes impliquées, elles sont ensuite transposées en commun par la mise en œuvre des ressources communales spécifiques de chacune dans le cadre du partenariat pour le climat. Des indicateurs quantitatifs et qualitatifs sont définis pour mesurer les résultats et effets des mesures.

Le programme d'action sera précédé par des orientations servant de préambule et d'orientation à long terme. Elles décrivent les objectifs stratégiques généraux poursuivis par les communes qui mettent en place un partenariat pour le climat. Elles offrent donc un cadre au travail commun et décrivent un état qui devra être atteint dans les 10 à 15 prochaines années. Elles renforcent ainsi la fiabilité de la coopération. Cette vision commune est ensuite concrétisée et appliquée par le programme d'action.

2.4 Mise en œuvre et processus d'amélioration continue

Le programme d'action commun sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique constitue la base d'une coopération à long terme dans le cadre du partenariat pour le climat. Les axes du partenariat pour le climat qu'il définit sont basés sur une connaissance exacte de la situation dans les deux communes partenaires. Les objectifs formulés en commun dans le programme reposent sur des mesures concertées et réalistes pour atteindre les objectifs. La finalisation des programmes d'action marque la fin d'un processus de travail intense accompagné par le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW.

La dernière étape de travail du partenariat pour le climat, récurrente, relève de la responsabilité des deux communes impliquées et commence après l'atelier international de présentation des programmes d'action. Les possibilités de transposition des mesures sont examinées ensemble et le programme d'action est continuellement amélioré.

La définition de la durée et du début des différentes mesures doit avoir permis de fixer un délai approximatif qui reflète aussi les priorités du partenariat pour le climat durant l'établissement des programmes d'action. En principe, il est recommandé de transposer dans un premier temps une mesure pilote réalisable dans des délais et un cadre financier raisonnables.

Les mesures du programme d'action peuvent ensuite être réalisées en fonction de leur nature et de leur volume avec les différents acteurs directement disponibles dans les deux communes ou par l'acquisition de moyens externes. Le programme d'action, résultat d'un processus de réflexion et de planification structuré et les structures de travail et de communication établies constituent une très bonne base pour la formulation de demandes de financement.

En raison de leur horizon à moyen et long terme, les programmes d'action ne peuvent pas être statiques et ils doivent être activement perfectionnés et adaptés. C'est pourquoi le succès et l'échec des objectifs convenus et de la transposition des mesures doivent être soumis à une vérification régulière dans le cadre d'un suivi systématique. Les indicateurs sont utilisés à cet effet. Les résultats sont discutés dans les groupes de pilotage respectifs, les modifications nécessaires de la planification commune sont identifiées et coordonnées avec les partenaires. La mise en œuvre du programme d'action est poursuivie à partir de cette planification adaptée. Cette procédure correspond globalement à un cycle qui se répète périodiquement et comprend les étapes de traitement suivantes (voir la figure 7) :

- Élaboration du programme d'action commun (planifier)
- Mise en œuvre des mesures et projets documentés dans le programme d'action (faire)
- Suivi (vérifier) et
- Perfectionnement et adaptation du programme d'action (agir)

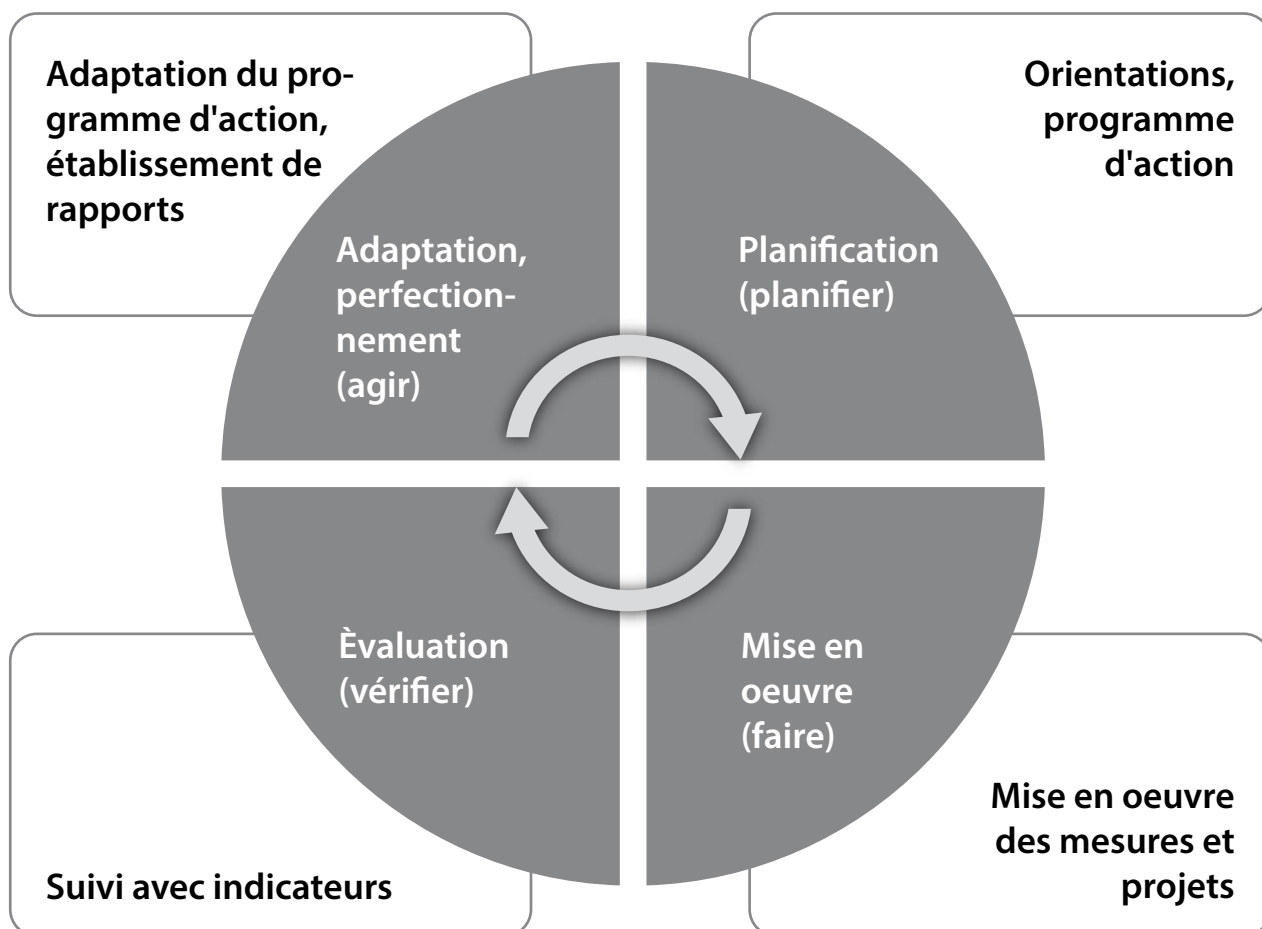


Figure 7 : Le processus d'amélioration continue ancré dans la méthode PDCA - LAG 21 NRW

Un rapport du partenariat pour le climat qui décrit la mise en œuvre et le perfectionnement du programme d'action à intervalles continus fournit une base importante. Ce rapport sert par ailleurs à informer les instances politiques et les acteurs intéressés dans les communes respectives. Du point de vue du contenu et pour optimiser le processus de travail, il paraît judicieux de le relier aux rapports généraux de la commune sur les domaines thématiques de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique.

3. Mise en réseau des communes participantes

3.1 Niveaux de mise en réseau dans le projet

Le projet « 50 partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » permet une mise en réseau et un échange d'informations entre les communes participant à une phase du projet. Ce faisant, on peut distinguer trois niveaux d'échange différents (voir la figure 8).

Le contact bilatéral direct entre les deux communes participant au partenariat pour le climat constitue la base de la coopération. L'envoi réciproque d'experts communaux et la communication par mail, les conférences par téléphone, etc. rendent cet échange possible. Les communes décident elles-mêmes du lieu et des acteurs participant aux envois d'experts respectifs. Durant la 3ème phase du projet ayant duré de mars 2014 à octobre 2015, trois envois d'experts par partenariat pour le climat ont eu lieu. Ils ont été accompagnés sur le plan organisationnel et thématique par le Service pour les Communes du Monde (SKEW) et le groupe de travail LAG 21 NRW. En Allemagne, les visites de

délégations ont en outre été soutenues par la présentation d'ateliers, principalement aux fins d'inventaire et d'analyse des expériences, potentiels et défis des deux communes partenaires dans les domaines choisis.

Le deuxième niveau de l'échange est celui de la mise en réseau des communes allemandes et des communes africaines entre elles. À cet effet, des rencontres du réseau auxquelles sont invités les coordinatrices et coordinateurs et deux membres de l'équipe de base ou du groupe de pilotage se tiennent. Le principal objectif de ces rencontres du réseau est l'échange d'informations sur les expériences de travail dans les différents partenariats pour le climat. Les acteurs impliqués exposent la situation actuelle de leur partenariat pour le climat respectif, reçoivent un retour d'information de la part des autres membres du réseau et de l'équipe de projet du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW et planifient les étapes suivantes. Ils reçoivent en outre des contributions professionnelles et des informations approfondies sur le déroulement du projet et sur le soutien complémentaire proposé aux coopérations décentralisées. La diversité des

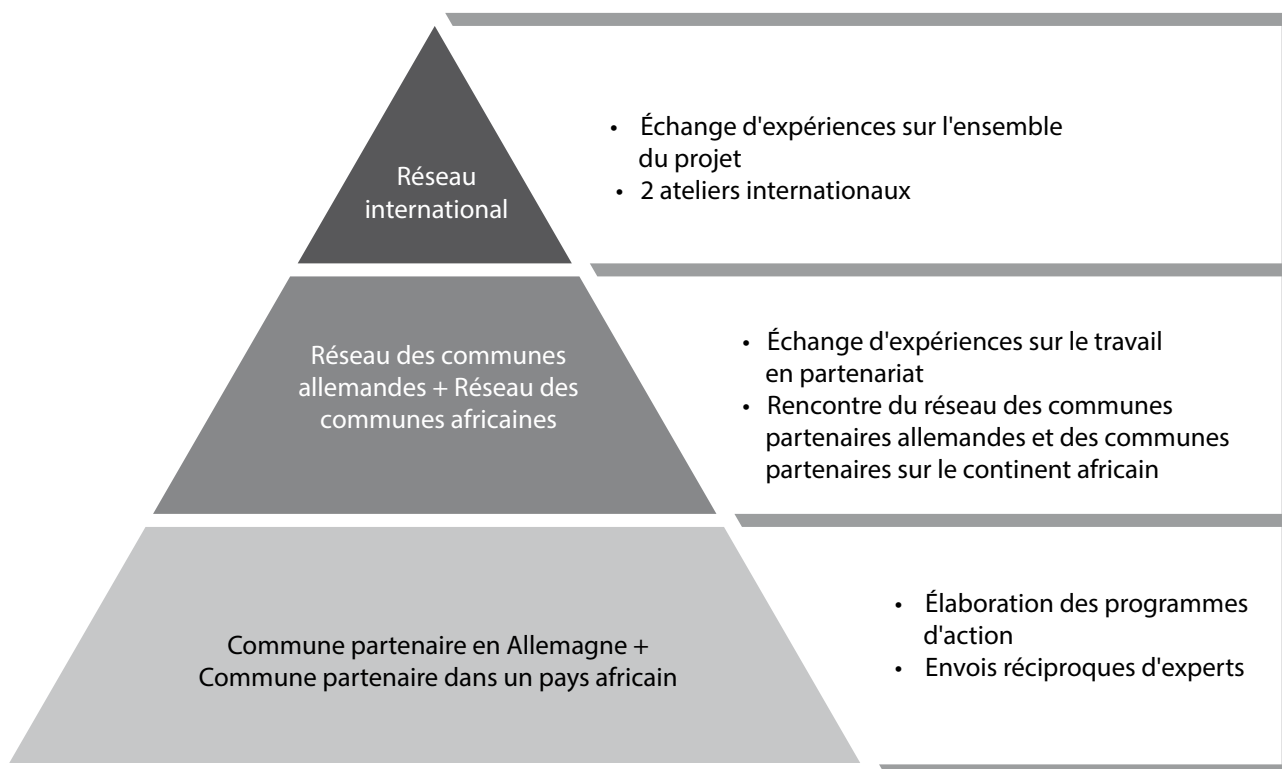


Figure 8 : Niveaux de mise en réseau dans le projet - LAG 21 NRW / SKEW

partenariats pour le climat impliqués dans cette phase du projet a caractérisé l'échange dans le cadre de ces rencontres du réseau. Les nouveaux partenariats ont pu profiter des expériences de partenariats établis. L'extension de la coopération au domaine thématique du changement climatique a offert aux coopérations décentralisées en place de nouvelles inspirations. Au cours de la 3ème phase, quatre rencontres du réseau des communes allemandes et une rencontre du réseau des communes africaines participantes ont eu lieu.

Au début et à la fin du travail commun sur les programmes d'action, des ateliers internationaux auxquels participent des représentantes et représentants de toutes les communes impliquées sont réalisés. Ce réseau international de toutes les communes représente le troisième niveau de la mise en réseau. L'échange d'expériences sur le projet global est au premier plan. L'objectif de l'atelier d'ouverture consiste en particulier à développer une compréhension commune de la structure et du déroulement du projet et d'initier un échange professionnel entre les partenaires. Le deuxième atelier international qui clôture cette phase sert à la présentation des programmes d'action et à la discussion sur la coopération future au sein des partenariats pour le climat et au niveau du réseau international.

Les contenus et résultats essentiels de l'atelier d'ouverture de la 3ème phase du projet ainsi que des différentes rencontres du réseau sont résumés ici.

3.2 Atelier d'ouverture

L'atelier d'ouverture international de la troisième phase du projet s'est tenu du 25 au 27 mars 2014 à Somerset West en Afrique du Sud. Trois représentantes et représentants du secteur politique, administratif et de la société civile locale de chacune des 20 communes impliquées y ont participé. Des représentants du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement et des associations des pouvoirs locaux, l'association des villes allemandes (Deutscher Städtetag), ainsi que la South African Local Government Association (SALGA) étaient également présents.

L'objectif de l'atelier d'ouverture était de développer parmi tous les acteurs impliqués une compréhension commune des objectifs du projet ainsi que de l'approche et du déroulement de la phase du projet. Le groupe de travail LAG 21 NRW et le SKEW ont présenté le guide du projet. Chacune



Figure 9 : Participantes et participants à l'atelier d'ouverture international de Somerset West, Afrique du Sud (Photo : Stephen Williams)

des communes participantes a confirmé sa participation au projet en signant et en remettant solennellement un protocole d'accord avec le Service pour les Communes du Monde (SKEW) qui transpose par écrit les objectifs du projet ainsi que les conditions générales d'une coopération dans le projet.

Les participant-e-s ont par ailleurs formulé leurs attentes par rapport au projet. Ils ont souligné l'importance d'une coopération équitable au sein des partenariats pour le climat, l'objectif étant d'apprendre mutuellement les uns des autres. Ils ont également estimé qu'il était très important qu'au cours du processus, des possibilités d'une mise en œuvre ultérieure des programmes d'action soient présentées de façon à ce que le projet apporte des résultats concrets dans leurs communes respectives.

Geoff Tooley, représentant de la commune d'eThekweni (Durban), Afrique du Sud, a présenté un aperçu de la mise en œuvre d'un programme d'action commun. Il a donné un aperçu du travail du partenariat pour le climat entre Durban et Brême qui avait participé à la phase pilote du projet entre 2011 et 2013. Les deux communes mettent actuellement en œuvre leur programme d'action commun. L'une de ses composantes essentielles est un projet de renaturation du bassin versant mMhlangane à Durban qui est financé par Engagement Global grâce à un budget spécial du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement. Les participant-e-s ont pu également se faire une idée pratique du traitement du changement climatique lors de la visite d'un projet de protection des côtes dans l'agglomération du Cap.

Pour les acteurs de la 3ème phase de projet, le travail sur les programmes d'action communs sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique a déjà commencé pendant l'atelier. Dans un premier travail de groupe, les participant-e-s ont développé une carte des acteurs pour leur partenariat pour le climat. Lors d'une seconde phase, le travail de groupe a porté sur un premier aperçu de la situation. « Quelles activités sur la protection du climat et l'adaptation au changement climatique existent-elles déjà dans notre commune ? À quelles conséquences du changement climatique notre commune est-elle confrontée ? Dans

quels domaines une coopération serait-elle judicieuse ? » ; ce type de questions était au cœur de l'échange.

À l'issue de l'atelier, les participants ont identifié ensemble les étapes du chemin qu'ils devraient parcourir jusqu'à l'établissement des programmes d'action et se sont mis d'accord sur la communication et les échanges entre experts à venir.

3.3 Rencontres du réseau des communes participantes

3.3.1 1^{ère} rencontre du réseau des communes allemandes

La première rencontre du réseau a eu lieu les 14 et 15 octobre 2013 à Bonn. Elle a réuni pour la première fois des représentantes et des représentants des communes allemandes qui avaient soumis auparavant au SKEW une manifestation d'intérêt à participer à la 3ème phase du projet. Des informations détaillées sur le projet en général étaient au centre de la rencontre du réseau. Les prestations du responsable du projet ainsi que les attentes à l'égard des communes ont été discutées avec le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW. Cette rencontre devait par ailleurs servir à préparer l'atelier d'ouverture international de Somerset West, Afrique du Sud.

Les organisations réalisant le projet ont présenté plusieurs exposés sur la catégorisation thématique du projet avec la possibilité de clarifier certaines questions. Stefan Wagner, directeur de l'office des affaires internationales de la ville de Bonn, a d'autre part évoqué les expériences de la ville qui a participé à la phase pilote du projet avec la ville de Cape Coast au Ghana.

Les représentantes et représentants ont présenté brièvement leurs communes respectives. Ils ont donné un aperçu des activités en matière de protection du climat dans leurs communes et expliqué l'historique de leurs partenariats respectifs. Dans les phases du travail de groupe, les participant-e-s ont pu ensuite échanger plus amplement sur la situation initiale des partenariats et sur les prochaines étapes. Il s'est ainsi avéré que certaines activités avaient

déjà été réalisées dans le domaine du travail d'information. Des représentants politiques, divers services administratifs et associations de la commune étaient déjà informés du projet et avaient exprimé leur souhait de coopérer. Les premières concertations avec les communes partenaires concernant une participation au projet avaient eu lieu.

Compte-tenu de la composition des communes représentées, l'échange entre celles qui avaient de longues années de relations de partenariat et celles qui venaient tout juste de fonder de nouveaux partenariats pour le climat était tout particulièrement intéressant. Des aspects tels que l'ancrage du partenariat au sein de la commune, la communication avec la commune partenaire et les possibilités d'officialiser le partenariat ont été évoqués.

3.3.2 2^{ème} rencontre du réseau des communes allemandes

Les envois d'experts réalisés durant les mois précédents étaient au centre de la deuxième rencontre du réseau des communes allemandes qui s'est tenu les 30 septembre et 1er octobre 2014 à Bad Breisig. Lors d'une table ronde ouverte, les participant-e-s ont eu l'occasion d'échanger sur les expériences, points forts et défis des envois d'experts. Les participant-e-s ont ensuite échangé de manière plus approfondie dans des groupes de travail sur leurs approches dans le cadre de la mise en place des structures de travail et des inventaires réalisés avec les partenaires. L'échange sur les approches pour s'adresser au public et motiver les acteurs à participer au groupe de pilotage a été particulièrement pertinent.



Figure 10 : Travail de groupe lors de la 2^{ème} rencontre du réseau (Photo : SKEW)

Dans un deuxième travail de groupe, les acteurs communaux ont évoqué ensemble les prochaines étapes de leur partenariat pour le climat respectif en vue d'établir le programme d'action. Une fois que les structures de travail essentielles ont été établies des deux côtés, la détermination des axes thématiques du partenariat pour le climat et des orientations cadres a été au centre des discussions. Certains partenariats ont déjà procédé à une définition plus concrète, de sorte que les premiers éléments du programme d'action sous forme d'objectifs généraux et d'objectifs ont déjà été évoqués avec les partenaires.

L'un des axes de la rencontre du réseau portait sur l'encouragement de l'engagement des jeunes dans le travail en partenariat. Anne Klanke, collaboratrice du SKEW, a présenté le programme ASA-Kommunal. Il offre à des jeunes de 21 à 30 ans la possibilité de collaborer à un projet de communes ou de coopérations décentralisées. Les communes peuvent soumettre une fois par an des propositions de projet. Il peut s'agir soit d'un programme de base dans lequel deux participants allemands effectuent un stage dans la commune partenaire du sud, ou d'un programme sud-nord qui permet un échange réciproque de participants des deux communes partenaires. Julia Hämer, collaboratrice du groupe de travail LAG 21 NRW, a présenté une offre s'adressant aux écoles. Le jeu de simulation à vocation éducative « Vue du Sud » est un outil d'accompagnement du projet de partenariat pour le climat s'adressant aux communes et écoles allemandes. Son objectif est de sensibiliser les jeunes aux conséquences du changement climatique dans le Sud et de les confronter au processus de décision parlementaire. Les jeunes doivent en effet simuler un processus de décision portant sur des mesures d'adaptation au changement climatique dans une commune du Sud.

Les participants se sont vu proposer des suggestions supplémentaires concernant la préparation et la planification du projet lors de la deuxième journée de rencontre du réseau. Willington Ortiz de l'Institut Wuppertal a expliqué l'efficacité de projets de promotion des énergies renouvelables dans les pays du Sud d'un point de vue scientifique. Il s'est appuyé pour ce faire sur une étude publiée récemment du projet WISION et a expliqué les critères pris en compte lors de l'évaluation de ce type de projets. Outre l'efficacité et

l'efficacité, l'orientation sur les besoins est un aspect qui doit être particulièrement pris en compte. René Langheinrich a donné un aperçu du travail pratique de l'association « Ingénieurs sans Frontières » et décrit le cycle de projet appliqué dans son organisation. Chaque projet débute par un voyage de reconnaissance en vue de garantir une orientation sur les besoins et de développer des solutions techniques adaptées au contexte local. Les deux intervenants ont recommandé de toujours prévoir également un suivi et une évaluation ultérieure des objectifs poursuivis par le projet dans le cadre des projets de partenariat.

3.3.3 3^{ème} rencontre du réseau des communes allemandes

La troisième rencontre du réseau des communes allemandes qui s'est tenue les 12 et 13 mars 2015 à Bonn avait également prévu un échange intense portant sur le travail sur les programmes d'action communs. La plupart des communes participantes avaient réalisé dans l'intervalle un deuxième échange entre experts. Les participants ont fait part des progrès réalisés dans leurs partenariats pour le climat. L'échange sur le travail concret sur les programmes d'action a été approfondi dans trois groupes de travail. Sur la base de l'inventaire, tous les partenariats pour le climat s'étaient mis d'accord à ce stade sur des axes thématiques pour les programmes d'action qu'ils avaient transposés en idées de projets concrets. Dans le travail de groupe, les difficultés dans le cadre de la concrétisation des idées de projet ont aussi été évoquées et des solutions possibles ont été développées.



Figure 11 : Échange intense sur les programmes d'action (Photo : SKEW)

Les structures de travail des partenariats pour le climat prévoient une coopération continue entre les acteurs de la politique communale et de l'administration et les acteurs de la société civile. Ceci constitue un défi pour les partenariats communaux pour le climat puisqu'il s'agit tout d'abord de développer une conception commune de la société civile et de son intégration dans les processus communaux. La rencontre du réseau a consacré à cet aspect une entité spéciale au cours de laquelle le Dr. Médard Kabanda a mis en évidence l'histoire et la conception du concept de société civile dans le contexte africain et réfléchi avec les participants sur les différences fondamentales par rapport à la conception en cours en Allemagne.



Figure 12 : Participantes et participants à la 3^{ème} rencontre du réseau (Photo : SKEW)

La rencontre du réseau a par ailleurs longuement examiné les perspectives de mise en œuvre de projets à partir des programmes d'action. Sur le plan méthodologique, le principe de planification axée sur les résultats des projets de développement, particulièrement pertinent pour l'introduction d'une demande auprès de bailleur de fonds d'aide au développement, a été porté à l'attention des participants. Dans un travail de groupe, les participants ont appliqué cette approche systématique à une idée de projet de leur propre programme d'action à titre d'exemple. Le financement des projets de partenariat a été traité dans un volet spécifique. Le guide de financement du SKEW, les prestations de conseil de Bengo pour l'introduction d'une demande auprès de l'Union européenne, les possibilités de financement du « développement communal durable grâce aux projets de partenariat » (Nakopa) du SKEW et le « Programme de soutien des projets communaux de protection du climat

et d'adaptation au changement climatique » financé par un budget spécial du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement ont été présentés. Les participants ont en outre découvert le « Service d'experts senior » (SES) qui constitue une possibilité intéressante de conseil limité dans le temps des communes partenaires par un expert expérimenté.

3.3.4 4^{ème} rencontre du réseau des communes allemandes

Les communes allemandes se sont retrouvées les 8 et 9 juillet 2015 à Dortmund pour la quatrième rencontre du réseau. À cette date, tous les partenariats pour le climat disposaient déjà de premiers projets de programmes d'action communs. Ces programmes ont été présentés aux autres partenariats puis discutés ensemble. Il s'est alors avéré que les planifications étaient déjà très avancées, ce qui se reflétait parfois dans des idées de projet formulées. Un feedback réciproque sur les projets de programme d'action a permis de questionner certains aspects : des activités dans la commune sont-elles également prévues dans le programme d'action ? Les mesures prévues s'orientent-elles sur les besoins des groupes cibles ? Quelles informations font-elles encore défaut pour une planification détaillée des différents projets ? Le calendrier de mise en œuvre visé est-il réaliste ? Quels acteurs peuvent-ils être impliqués dans la mise en œuvre du projet ?

La discussion a fait surgir d'autres tâches pour la finalisation des programmes d'action.

L'une des particularités du projet est due au fait que des programmes d'action communs sont développés, c'est-à-dire que l'on identifie et transpose ensemble des mesures dans les deux communes participantes. La situation de départ étant différente dans les deux communes impliquées dans un partenariat, la formulation des mesures dans les communes allemandes est souvent considérée comme étant un défi. La rencontre du réseau s'est penchée sur cet aspect dans un travail de groupe dans lequel les participant-e-s ont recueilli des idées et expliqué leur démarche jusqu'à présent. Il en ressort différentes approches. Le partenariat pour le climat Munich - Le Cap a identifié certaines approches innovantes dans les deux villes et prévu de concentrer les échanges et les activités communes sur ces dernières. La ville de Rastatt a défini avec ses partenaires de Saint-Louis,

Sénégal, des thèmes généraux communs et identifiés dans chaque commune des activités différentes pour chaque thème. D'autres communes sont parties de leurs propres objectifs, qui peuvent par exemple être ancrés dans des concepts communaux en matière de protection du climat, et les ont comparés aux objectifs de la commune partenaire afin de dégager des potentiels pour leur collaboration. Certains aspects de la justice climatique et une réflexion sur les modèles de consommation dans sa propre commune ont été d'autres pistes citées.

La quatrième rencontre du réseau a été la dernière avant la finalisation des programmes d'action et l'atelier international en vue de les présenter. C'est pourquoi l'établissement du rapport et la préparation de l'atelier ont été évoqués. L'atelier international marque la conclusion de la coopération intense entre le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW et les communes participant au projet. Toutes les parties concernées ont toutefois manifesté leur intérêt à poursuivre les échanges. Les participant-e-s sont convenus d'organiser chaque année une rencontre du réseau avec les communes de la phase pilote et de mettre en place une newsletter annuelle comportant des informations sur les partenariats pour le climat.

3.3.5 Rencontre du réseau des communes africaines

La rencontre du réseau des communes africaines de la troisième phase du projet s'est déroulée du 3 au 5 mars 2015 à Thiès au Sénégal et elle a été réalisée en coopération avec la Société allemande de coopération internationale (GIZ) du Sénégal et la ville de Thiès. Sept des neuf communes africaines concernées ont participé à la rencontre du réseau. Les participant-e-s ont présenté l'état déjà bien avancé à ce stade de l'élaboration des programmes d'action communs avec leurs partenaires allemands. Ceci a une fois encore révélé la grande diversité des thèmes abordés au sein des partenariats pour le climat dont l'ambition est de relever les défis urgents en unissant leurs expériences et expertises. Les domaines thématiques mentionnés dans les présentations comprennent ainsi notamment le reboisement, la promotion de l'énergie solaire, la gestion des déchets et de l'eau ou l'éducation et la sensibilisation.



Figure 13 : Excursion professionnelle sur le haut plateau de Thiès, Sénégal (Photo : Djibril Diop)

Deux présentations scientifiques ont montré les effets du changement climatique au Sénégal et dans la région de l’Afrique de l’ouest. Lors d’une excursion professionnelle, les acteurs ont pu constater les effets déjà très visibles du changement climatique sur le haut plateau de Thiès où l’eau se fait de plus en plus rare, et de l’érosion des sols qui l’accompagne. Dans le même temps, les acteurs de Thiès ont présenté des possibilités d’adaptation telles que les mesures de protection contre l’érosion ou le reboisement. La station d’épuration et la décharge de la ville de Thiès ont été les autres étapes de cette excursion. La visite de l’entreprise PROPLAST spécialisée dans le recyclage des déchets plastiques a permis aux participant-e-s de se faire une idée de ce que peut être une action économique réussie combinée à une utilité écologique élevée.



Figure 14 : Visite de la station d’épuration de la ville de Thiès, Sénégal (Photo : Djibril Diop)

Les responsables du projet du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW ont informé sur les possibilités de mise en œuvre des programmes d’action et ont également évoqué les différentes offres d’Engagement Global qui avaient aussi été présentées lors de la rencontre du réseau des communes allemandes. L’élaboration commune de demandes de projet en fonction des besoins était au cœur de la démarche.

3.4 Atelier international de présentation des programmes d’action

L’atelier international de présentation des programmes d’action élaborés en commun s’est tenu entre le 13 et le 15 octobre 2015 à Munich. Outre les coordinatrices et coordinateurs, des membres sélectionnés de l’équipe de base et des groupes de pilotage ainsi que de nombreux bourgmestres et maires des neuf partenariats pour le climat étaient représentés.

Le premier jour de l’atelier a été entièrement consacré aux programmes d’action communs. Une exposition d’affiches a livré des impressions de l’échange entre experts au sein des différents partenariats pour le climat et donné un aperçu des axes thématiques. Ces axes ont ensuite été approfondis dans quatre forums spécialisés sur le thème de l’utilisation des sources d’énergie renouvelables, de l’efficacité énergétique, du boisement, de la gestion de l’eau et de l’éducation à l’environnement. Des représentants d’ambassade, des acteurs de la société civile et de la coopération au développement ainsi que des représentantes et représentants des partenariats pour le climat d’autres phases du projet ont profité de l’occasion pour dialoguer avec des acteurs de la troisième phase du projet. Le Prof. Dr. Manfred Fishedick, Vice-président de l’Institut Wuppertal pour le climat, l’environnement et l’énergie a donné dans son exposé un aperçu des dernières connaissances en matière de changement climatique. Fishedick a qualifié de facteur de réussite importante l’échange direct d’expériences entre les communes tel qu’il est pratiqué dans le projet de partenariat pour le climat dans l’optique d’une mise en œuvre accélérée de mesures de protection

du climat. Une réception de la ville de Munich a couronné cette première journée.

Les représentantes et représentants des partenariats pour le climat ont échangé lors des autres journées de l'atelier sur les différentes options pour la poursuite de la coopération bilatérale et discuté ensemble des impulsions possibles pour la mise en œuvre des programmes d'action. Une excursion sur les thèmes de la gestion des eaux de pluie et de la renaturation organisée par la ville de Munich a permis aux acteurs de puiser des inspirations pour leur propre travail dans le domaine de la protection du climat et de l'adaptation aux effets du changement climatique.



Figure 15 : Participant-e-s à l'atelier de clôture à l'exposition d'affiches (Photo Andreas Grasser)

Les expériences pratiques des différents acteurs du réseau étaient au centre de la troisième journée. Différents parrains des thèmes proposés issus du réseau ont partagé leur savoir dans cinq groupes de travail et donné un nouvel élan au travail. La diversité des échanges s'est manifestée une nouvelle fois à cette occasion. Dans l'un des groupes de travail, le modèle d'un four efficace sur le plan énergétique a constitué la base d'une discussion sur la protection des ressources naturelles, tandis qu'à la table voisine, les possibilités de raccordement au réseau électrique des énergies renouvelables étaient étudiées. Les liens entre le travail en partenariat et l'éducation au développement durable étaient au programme d'un autre groupe de travail. Les participant-e-s ont par ailleurs réfléchi ensemble sur la question de savoir dans quelle mesure les femmes et les hommes étaient différemment affectés par le changement

climatique ou sur la façon dont les mesures de protection du climat pouvaient être utilisées pour créer des emplois.

L'atelier de clôture marque dans le même temps le début de la mise en œuvre des programmes d'action pour les partenariats pour le climat. Les acteurs des différents partenariats sur le climat se sont mis d'accord sur une feuille de route pour les une à deux années à venir. Les réunions et visites ont été consignées, tout comme la demande de soutien de certains projets prévue. Les participant-e-s se sont par ailleurs mis d'accord pour maintenir également à l'avenir l'échange sur les progrès des différents partenariats pour le climat par une newsletter annuelle ainsi qu'une rencontre du réseau des communes allemandes.



Figure 16 : Des participant-e-s discutent dans des groupes de travail (Photo : Andreas Grasser)

4. Rapports des partenariats communaux pour le climat

Ce chapitre présente les différents partenariats pour le climat, leurs caractéristiques, contextes, les étapes importantes d'élaboration des programmes d'action ainsi que les axes thématiques principaux et mesures de ces derniers. Les textes ont été rédigés par les acteurs des communes impliquées. Le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW ont parfois soumis des compléments ou ajustements ponctuels et légèrement remanié les contributions mais ils ne sont pas responsables des contenus.

4.1 Geestland – District de Leribe

	Geestland (Allemagne)	District de Leribe (Lesotho)
Nombre d'habitants	30 838	331 117
Superficie	356 km ²	2 828 km ²
Densité de population	87 habitants/km ² env.	117 habitants/km ² env.
Zone climatique	Zone climatique tempérée	Steppe subtropicale
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none">• Intensité des précipitations plus élevées• Recrudescence des tempêtes	<ul style="list-style-type: none">• Fortes chutes de neige• Fortes précipitations qui entraînent des inondations• Vents forts et tornades• Gelées précoces• Hivers plus longs et plus froids• Étés très courts• Sécheresses• Érosion des sols très répandue

Présentation du partenariat pour le climat

La ville de Geestland est née de la fusion entre l'ancienne ville de Langen et de l'ancien regroupement de communes de Bederkesa le 1er janvier 2015. La protection du climat et les économies d'énergie sont les maximes de la ville de Geestland. Ce n'est pas un hasard si elle se nomme une ville 100% LED. La totalité de l'éclairage des rues (env. 4 700 têtes de luminaires) est passé à un éclairage à LED. La ville de Langen a été récompensée à l'époque par le prix Green-Light de la Commission européenne. Il est désormais prévu d'intégrer une commande pour environ 90% de l'éclairage des rues et de construire un parc de l'énergie qui fournira notamment de l'électricité pour l'éclairage des rues.

La décision de briguer un partenariat pour le climat avec le district de Leribe au Lesotho repose sur les relations entre les citoyennes et citoyens des deux communes : de très bons contacts existent depuis de nombreuses années avec le Lesotho, un pays entièrement entouré par l'Afrique du Sud, via le groupe Lesotho de l'église St-Petri de Langen. Nous avons également aussi des partenariats scolaires entre les écoles du bourg de Langen et des écoles du district de Leribe. Geestland estime qu'elle a une responsabilité mondiale. Pratiquer une gestion durable pour l'avenir est l'un des thèmes phares de la ville de Geestland. C'est la raison pour laquelle elle œuvre en permanence à mettre en place des mesures et projets efficaces sur le plan

énergétique. La ville de Geestland est par ailleurs une ville du commerce équitable.

Leribe est un district situé au nord-est du Lesotho qui est dirigé par un conseil de département. Le district se compose de 13 circonscriptions électorales, 15 conseils municipaux et deux arrondissements dirigés par deux Principal Chiefs. Les deux arrondissements sont Leribe et Tsikoane et les deux villes d'Hlotse et Maputsoe, qui disposent de conseils municipaux. Sur le plan des paysages, Leribe présente des hauts plateaux et des plaines ainsi que des vallées et rivières. L'administration du district a accepté sans hésiter la proposition de l'ancienne ville de Langen de créer un partenariat communal pour le climat. Le district est actuellement confronté à de grands défis tels que le déboisement, la pollution des eaux due à une gestion des déchets inexistante et à l'érosion des sols occasionnée par le recul de la végétation, les pluies intenses et les vents forts. Le district de Leribe reprend lentement la voie de la revégétalisation et du développement de méthodes de cuisine alternatives destinées à réduire la production de fumées et d'émissions et à cesser totalement l'abattage des arbres.

Le changement climatique se fait ressentir dans le district de Leribe par des hivers plus rigoureux que par le passé. Les autres saisons se sont également modifiées. Le district doit s'adapter à cette nouvelle situation et faire comprendre cette conversion à ses citoyens. La ville de Geestland dispose de plus vastes connaissances des causes et effets du changement climatique et de l'adaptation au changement climatique et l'administration de Leribe espère donc apprendre et pouvoir transposer beaucoup grâce à l'échange d'expertise. Le district de Leribe disposait par le passé des meilleures terres cultivées du Lesotho. Notre partenariat doit donc avoir aussi pour objectif de préserver les moyens d'existence de l'ensemble de la population qui vit en majorité de l'agriculture et de l'élevage.

Description du processus d'élaboration du programme d'action

L'échange entre les communes partenaires s'est effectué dans le cadre de l'atelier d'ouverture, de trois envois d'experts et de nombreuses conversations par mail. Aucune réticence aux contacts ou entrave ne sont apparues lors des visites réciproques. Tous les entretiens, également avec

les spécialistes respectifs, se sont déroulés dans une atmosphère amicale et constructive et sur un pied d'égalité.

Des groupes de pilotage et équipes de base comprenant des personnes issues de l'administration, de la politique, des entreprises, de la société civile, des institutions publiques et des autorités ainsi que de personnes privées très engagées ont été constitués dans les deux communes. Pour l'élaboration du programme d'action, il était toutefois important que les partenaires puissent respectivement se faire une idée des conditions climatiques et des habitudes de vie de la population sur place. Les diagrammes de Venn élaborés lors de l'atelier d'ouverture et les inventaires dans les deux communes, notamment sur le plan des défis, potentiels, effets et personnes touchées ont permis aux partenaires de se faire une idée concrète de la situation.



Figure 17 : Visite du Deputy Minister of Local Government and Chieftainship à Maseru (Photo : ville de Geestland)

Les différences administratives et politiques entre Geestland et le district de Leribe ont été mises en évidence au cours d'un atelier à la mairie de Langen, réalisé avec l'aimable soutien du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW. Les modes de décisions rapides sont très rares chez le partenaire du Sud. Il y a ainsi d'un côté le système traditionnel (Chiefs) et de l'autre une municipalité avec des conseillers élus. Une réforme en faveur de la décentralisation qui donnera plus de pouvoir de décision et de responsabilité aux districts doit toutefois être réalisée en 2016 au Lesotho. Il s'agit de surmonter la structure hiérarchique centralisée de l'administration publique et l'élaboration des politiques doit se faire là où surgissent les problèmes à résoudre. Les districts seront ainsi dotés de plus de moyens financiers.

Trois axes thématiques ressortent lors de l'envoi d'experts : érosion des sols et gestion de l'eau, reboisement et gestion des déchets. Il est urgent pour les deux communes que la population se sensibilise à la protection du climat, l'adaptation au changement climatique et le changement climatique. Il est ainsi prévu d'initier d'autres partenariats scolaires afin de toucher également les générations qui seront encore plus touchées par les conséquences du changement climatique. À Geestland, le projet de jeu de simulation « Vue du Sud » du groupe de travail LAG 21 NRW, un changement de perspective en matière de politique climatique pour des élèves à partir de leur 9^{ème} année de scolarité, a pu être utilisé dans le cadre du partenariat pour le climat. Un lycée de Geestland poursuivra de manière autonome ce jeu de simulation à l'avenir.

Les envois d'experts et rencontres du réseau ont permis d'entrer en contact avec d'autres organisations et associations (telles que « Ingénieurs sans Frontières » p. ex.) qui collaborent à la mise en œuvre du programme d'action. Les contacts avec les spécialistes et la connaissance des structures de travail sur place constituent d'autres conditions importantes pour la mise en œuvre du projet et une bonne coopération commune basée sur la confiance.



Figure 18 : Finalisation du programme d'action à Leribe
(Photo : ville de Geestland)

Description des mesures centrales du programme d'action

L'enjeu principal de notre programme d'action est de faire avancer ensemble l'adaptation aux effets du changement climatique et de sensibiliser les gens sur place. Le district de

Leribe et Geestland se sont mis d'accord sur les principaux champs d'action suivants qui sont étroitement liés :

- I. Gestion des déchets afin d'améliorer la propreté et l'hygiène dans le district de Leribe et de disposer d'une gestion des déchets qualifiée impliquant les autorités et la population
- II. Reboisement dans le but de revégétaliser le district avec des arbres, des plantes et des herbes indigènes
- III. Endiguer l'érosion des sols et améliorer la gestion de l'eau à Leribe
- IV. Aménager des vergers dans les écoles du district de Leribe et de Geestland dans une optique d'éducation à l'environnement et d'approvisionnement des élèves en fruits frais
- V. Renforcer la sensibilisation de la population dans le district de Leribe et à Geestland

I. Gestion des déchets

La ville de Leribe ne dispose pas d'une gestion suffisante des déchets. Il y a bien des poubelles dans les rues mais elles ne sont vidées que très irrégulièrement en raison du manque de moyens financiers de l'administration du district. C'est pourquoi les déchets s'accumulent dans les rues. Le ramassage des déchets est confié à des entreprises privées. Les ménages ne disposent pas de poubelles de sorte que les gens brûlent leurs déchets. Les décharges existantes ne sont pas gérées correctement. Les déchetteries sont parfois situées près des fleuves, ce qui augmente les risques de maladies. Les vents forts fréquents dispersent les substances légères des décharges dans la nature. Des actions de nettoyage communes devront permettre de renforcer la sensibilisation de la population à un environnement propre et à la protection contre les maladies. Parallèlement, un site adapté pour une décharge sera recherché en tenant compte de la protection de l'environnement. En contrepartie, il est prévu d'instaurer une fois par mois dans la ville de Geestland une journée sans plastique. Il s'agit d'inciter la population de Geestland à ne pas utiliser de sacs plastiques ce jour-là tandis qu'il sera demandé aux commerçants sur place de ne pas donner de sacs plastiques.

II. Reboisement

La revégétalisation du district de Leribe sera une priorité. L'arrachage des arbres plantés pour protéger de l'érosion est la principale cause de désertification croissante dans le district. La pénurie d'eau et l'érosion des sols en sont les conséquences. Il s'agira de replanter, principalement dans les régions montagneuses, des arbres fruitiers, des arbres et arbustes ainsi que des herbes indigènes. C'est là que se trouvent les zones humides nécessaires qui doivent être protégées. Les arbres non indigènes à l'origine, et en particulier les eucalyptus, commencent déjà à être abattus dans le cadre de la revégétalisation. La ville de Geestland récoltera des fonds pour de nouvelles plantations d'espèces indigènes, notamment par des campagnes de dons telles que « A Tree for Leribe ».

III. Érosion des sols et gestion de l'eau



Figure 19 : Visite d'un fossé d'érosion (Photo : ville de Geestland)

L'érosion des sols est visible partout dans le pays. L'abatage des arbres, le surpâturage, le pâturage en bordure des talus et les pratiques agricoles mal adaptées au climat sont les principales causes d'érosion. La culture du maïs qui est majoritairement pratiquée dans le district de Leribe est considérée comme l'une des cultures favorisant le plus l'érosion. Le manque de maturité technique dans l'établissement et l'entretien des systèmes de drainage est également source de problèmes supplémentaires. Des manifestations avec la population, les agriculteurs et les autorités gouvernementales et non gouvernementales concernées sont prévues. Un projet modèle mettant en œuvre des plantations adéquates (herbes aux racines profondes, arbres ou arbustes indigènes poussant rapidement) et des travaux de construction sur des

fossés d'érosion particulièrement importants doit par ailleurs être transposé en impliquant les acteurs susmentionnés. L'objectif est de réduire le débit de l'eau de pluie, de la récupérer et de l'utiliser. De bonnes pratiques existent déjà.

IV. Planting meadow orchards in schools

L'aménagement de vergers ne contribue pas uniquement à protéger le climat, il présente aussi d'autres avantages. Les élèves contribuent à protéger l'environnement et la nature, l'acceptation des produits indigènes est renforcée par l'entretien et la récolte des plantations. Dans le district de Leribe, l'érosion des sols est en outre réduite grâce à la plantation d'arbres et les élèves sont approvisionnés en fruits frais. Les partenariats déjà en place entre les écoles du district de Leribe et de Geestland constituent une bonne base qui devra être étendue. L'aménagement des vergers doit commencer en 2015.

V. Sensibilisation de la population

Pour assurer la réussite des champs d'action prévus, il est important de sensibiliser la population de Geestland et du district de Leribe à la protection de l'environnement et du climat par des ateliers, expositions, soirées d'information, campagnes et des programmes d'enseignement. Les générations futures devront encore plus supporter les conséquences du changement climatique. Les campagnes correspondantes débiteront en 2015.

4.2 Horb am Neckar – Belo

	Horb am Neckar (Allemagne)	Belo (Cameroun)
Nombre d'habitants	24 500	80 000 env.
Superficie	120 km ²	346 km ²
Densité de population	204 habitants/km ²	231 habitants/km ²
Zone climatique	Zone tempérée	Zone tropicale
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • L'augmentation des précipitations extrêmes avec grêle et pluie occasionnent des dégâts résultant d'inondations et surchargent les canalisations • Périodes de sécheresse plus longues au printemps et en été • Pertes de récoltes dues à une sécheresse prolongée • Recul de la production d'énergie des centrales au fil de l'eau locales en raison d'un débit faible • 	<ul style="list-style-type: none"> • Élévation des températures moyennes • Assèchement des eaux de surface • Réduction du débit des fleuves • Perte sur le plan esthétique de la beauté de l'environnement urbain • Décalage de la saison sèche et de la saison des pluies

Présentation du partenariat pour le climat

La ville d'Horb am Neckar s'est donné pour objectif à l'automne 2010 de devenir climatiquement neutre d'ici 2050 dans le cadre d'un concours du Land de Bade-Wurtemberg. À cet effet, un concept de protection du climat intégré a été élaboré avec des citoyen-ne-s engagé-e-s et des institutions régionales. Au cours de l'une des trois conférences sur le changement climatique de la ville, la table thématique « sensibilisation » s'est emparée du programme « 50 partenariats communaux pour le climat » et une commune partenaire, Belo au Cameroun, aux structures similaires a été trouvée.

Les deux communes sont rurales et très décentralisées. La ville d'Horb se compose d'une ville principale et de 17 autres

quartiers. Belo, située dans la région nord-ouest du Cameroun dans le département de Boyo, est une commune relativement jeune qui n'a été regroupée en une unité administrative dans sa forme actuelle qu'en 1993. 29 localités font partie de Belo et comme à Horb, les zones forestières et surfaces agricoles qui s'étendent sur plusieurs vallées caractérisent la région.

Le changement climatique constitue un défi nouveau pour l'agriculture et la sylviculture dans les deux communes, même si cela se manifeste de manière différente. C'est la raison pour laquelle les deux villes de Belo et Horb ont officiellement créé leur partenariat pour le climat par la signature du protocole d'accord en mars 2014 et convenu de relever ensemble les défis que posent la protection du climat et les adaptations

au changement climatique et de se soutenir mutuellement et en partenariat dans ce domaine. Le programme d'action commun prévoit une coopération dans les domaines thématiques de la sensibilisation, de l'approvisionnement durable en eau potable et de la gestion des forêts ainsi que dans celui des installations de production d'énergies renouvelables.



Figure 20: Signature des protocoles d'accord entre le SKE et les dirigeants des villes de Belo et Horb (Photo : Stephen Williams)

Les saisons de pluie de plus en plus irrégulières dans la région montagneuse de Belo sont sources de problèmes croissants pour l'agriculture, ce qui s'est déjà traduit par des pertes de récoltes considérables. L'érosion croissante des sols est un autre thème également lié au changement climatique.

Dans la zone urbaine d'Horb, un changement de climat apparaît également. De longues périodes de sécheresse, qui commencent parfois dès le printemps et entraînent également des pertes de récoltes mais menacent aussi la forêt dans sa structure actuelle sont des indicateurs de ce changement. C'est la raison pour laquelle la ville d'Horb souhaite surtout contribuer au niveau local à la protection du climat par une réduction du dioxyde de carbone en mettant en place les énergies renouvelables, une efficacité énergétique plus élevée et des économies d'énergie. Le partenariat pour le climat devra surtout sensibiliser les citoyens des deux villes partenaires au fait que le changement climatique a de nombreuses causes, ne connaît pas de frontières et nécessite une action locale partout dans le monde.

Description du processus d'élaboration du programme d'action

Des représentants des deux communes partenaires se sont rencontrés pour la première fois au printemps 2014 à l'occasion de l'atelier d'ouverture international de la 3ème phase de projet du programme « 50 partenariats communaux pour le climat » au Cap afin de désigner mutuellement les thèmes centraux et acteurs locaux possibles susceptibles de participer à ce projet. Lors d'un premier échange avec le maire de Belo, le coordinateur responsable du projet à Belo et un représentant de l'organisme à but non lucratif RUDEC à Horb à l'été 2014, les domaines de l'approvisionnement énergétique, en eau potable et de la protection du climat et de l'environnement ont été examinés de plus près à partir d'exemples pratiques. Ce premier échange était principalement centré sur les contacts personnels et une meilleure connaissance mutuelle des citoyen-ne-s engagé-e-s et des institutions locales à Horb. Lors d'un autre atelier durant cet échange, les principaux domaines thématiques envisageables pour des programmes d'action ont été identifiés plus concrètement. Ces thèmes centraux ont ensuite été approfondis à l'automne 2014 au cours du voyage d'une délégation d'Horb à Belo. Outre le bourgmestre d'Horb, le coordinateur du projet ainsi qu'un représentant de la coopérative d'énergie œcuménique ont participé à cet échange. Plusieurs rencontres avec le comité de direction de Belo ont eu lieu afin de définir les objectifs généraux du partenariat pour le climat, de désigner des mesures concrètes et de développer un programme d'action commun. Dans le cadre des projets communs futurs, une attention particulière est accordée aux facteurs locaux qui doivent être pris en compte et qui ont été expliqués et discutés par les participants.



Figure 21 : Envoi d'experts à Belo (Photo : Ville d'Horb am Neckar)

Dans le comité de direction de Belo, des représentants de l'administration locale et des organisations de la société civile, mais aussi des représentants des autorités gouvernementales y ont participé. Dans le domaine de l'approvisionnement énergétique en particulier, mais aussi de la sylviculture, il faut tenir compte des prescriptions légales dans le programme d'action. C'est pourquoi les acteurs se sont mis d'accord pour réaliser dans un premier projet pilote une mesure de reboisement sur un terrain communal en intégrant la population locale et des mesures de sensibilisation.

Description des mesures centrales du programme d'action

Le programme d'action commun du partenariat pour le climat Belo – Horb prévoit des activités dans quatre domaines thématiques différents. Le territoire prioritaire pour la mise en œuvre des mesures sera Belo car les défis que représente le changement climatique là-bas s'accompagnent d'une forte vulnérabilité qui engendre un besoin d'action urgent. Horb synchronisera les activités du programme d'action commun avec le concept de protection du climat communal intégré décidé et s'appuiera en particulier sur le soutien des partenaires dans le domaine de la sensibilisation.

Le premier champ d'action prévoit un approvisionnement en énergies renouvelables avantageux couvrant tout le territoire. Les villes partenaires doivent se soutenir mutuellement à cet effet et avoir un échange intense sur les différentes mesures. Il est prévu d'équiper dans un premier temps cinq bâtiments municipaux d'installations photovoltaïques dans les différents quartiers mal desservis de Belo et de former du personnel pour assurer leur entretien et leur exploitation. L'assurance et l'extension de l'approvisionnement durable en eau potable représente un autre objectif général du programme d'action. Il s'agit de sécuriser les captages de sources en place et d'équiper de nouveaux captages d'un système de conduites afin de desservir les différents bourgs. Des gardiens de l'eau devront être formés et des comités locaux constitués pour surveiller et entretenir ces installations d'approvisionnement en eau potable.

La protection du climat constitue un objectif général essentiel du programme d'action commun, son objectif est le développement durable de l'agriculture et de la sylviculture. Compte tenu de la population croissante, il convient de trouver un

équilibre entre la quantité de bois de chauffage et de bois de construction nécessaire à prélever des forêts régionales et la croissance naturelle du bois. Une sensibilisation de la population à cet objectif constitue un facteur de réussite essentiel. La sauvegarde du patrimoine forestier en particulier doit être le préalable d'une sauvegarde à long terme des ressources en eau potable. Les captages de sources doivent en outre être mieux protégés par des arbres adaptés au site. Le quatrième objectif général comprend une gestion des déchets respectueuse de l'environnement comportant une part aussi importante que possible de recyclage des matières recyclables collectées. Jusqu'à présent, Belo collecte uniquement les déchets. Il manque également un site adapté pour une décharge qui permette aussi de traiter le thème du recyclage des matières recyclables. Un site approprié devra être trouvé dans le cadre du programme d'action commun. La prévention de la production de déchets doit également faire partie intégrante de la gestion des déchets.



Figure 22 : Enlèvement des déchets à Belo
(Photo : Ville d'Horb am Neckar)

Durant les différentes rencontres de travail, les participants sont convenus que la sensibilisation devait prendre une place importante de tous les objectifs cités et devait être prise en compte en tant que tâche transversale dans toutes les mesures afin de permettre un équilibre entre la durabilité écologique et le développement d'un bon niveau de vie de la population.

4.3 Ludwigsburg – Kongoussi

	Ludwigsburg (Allemagne)	Kongoussi (Burkina Faso)
Nombre d'habitants	91 920 (état : juillet 2015)	70 840
Superficie	43,33 km ²	799 km ²
Densité de population	2 122 habitants/km ² (état : juillet 2015)	89 habitants/km ²
Zone climatique	Zone tempérée	Climat subtropical, zone soudano-sahélienne
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Températures de plus en plus élevées : en moyenne, étés plus chauds et hivers plus chauds • Recrudescence des fortes pluies, de la grêle et des tempêtes • Migration d'insectes et de petits animaux aimant la chaleur (pas uniquement des animaux utiles) • 	<p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroissement de la mortalité due à la chaleur • Variations dans la répartition et la transmission saisonnière des maladies à vecteurs (rougeole, rubéole, paludisme, méningite) • Persistance de la malnutrition • Accroissement de la transmission des maladies hydriques • Apparition de nouvelles maladies <p>Ressources en eau</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contamination de l'eau douce (forages, puits) • Diminution et dégradation de la ressource (nappe phréatique, lacs) • Augmentation de la demande en eau pour la boisson, pour l'irrigation, pour la construction • Ensablement et assèchement du lac Bam <p>Agriculture</p> <ul style="list-style-type: none"> • Baisse de la fertilité des sols • Réduction des terres cultivables • Baisse des rendements agricoles • Changements des types, de l'emplacement et de l'intensité des parasites et des maladies liées aux cultures • Diminution des aires de pâture • Baisse de l'alimentation du bétail • Baisse de la productivité animale (viande, lait). Propagation des épizooties • Mortalité des animaux

		<p>Environnement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de l'emplacement des zones de croissance optimales pour certaines essences • Disparition de certaines espèces végétales et animales • Changements du type, du lieu ou de l'intensité des épidémies ou des invasions de parasites • Modifications des fonctionnements des écosystèmes • Succession d'inondations et de sécheresses
--	--	--

Présentation du partenariat pour le climat

La ville de Ludwigsburg, grand chef-lieu de 92 000 habitants du Bade-Wurtemberg, a été récompensée en 2015 par le prix allemand du développement durable. Elle avait auparavant reçu le 2^{ème} prix du concours « Notre commune fait bouger le monde » et la médaille d'or du prix « energy award ». Ces prix attestent du fait que Ludwigsburg prend ses responsabilités et contribue de manière décisive à un développement durable. Cette réussite repose sur le concept de développement urbain « opportunités pour Ludwigsburg » grâce auquel Ludwigsburg s'est mise sur la voie d'une ville durable avec une large participation des citoyens, du secteur politique et administratif et a élaboré un programme d'avenir en constante évolution.

C'est aussi la raison pour laquelle Ludwigsburg s'engage depuis près de dix ans au Burkina Faso, contribution dans un esprit de responsabilité partagée en matière de développement durable. Ville du commerce équitable, Ludwigsburg a à cœur de partager avec d'autres ses connaissances et expériences : ainsi, Ludwigsburg et Montbéliard, premières villes jumelées franco-allemandes d'Europe, ont lancé conjointement avec Kongoussi, Burkina Faso, des projets divers depuis 2006.

Le Burkina Faso est l'un des pays les plus pauvres du monde. Une grande partie de la valeur ajoutée issue de l'agriculture, de l'élevage et de l'énergie dépend directement des ressources naturelles. Le taux d'analphabètes dépasse les 70%. Une eau trop rare et de mauvaise qualité ainsi qu'une situation précaire en matière d'alimentation et de santé constituent les plus grands défis pour la population.

Kongoussi et les 58 villages qui y sont rattachés est située dans la région Centre-Nord dans la province du Bam. Elle compte environ 71 000 habitants, et la population explose. Le taux de croissance de la population au Burkina Faso est d'environ 3% et l'on prévoit que la population aura doublé dans 25 ans. Aujourd'hui déjà, près de la moitié de la population totale a moins de 15 ans.

Une école primaire de trois classes a été créée grâce aux dons de Ludwigsburg en 2007. Montbéliard a créé des projets de maraîchage comportant des installations d'irrigation pour 160 femmes. En 2012, une école professionnelle destinée à former des mécaniciens pour les deux-roues et les pompes financée par des dons récoltés par l'association de soutien au Burkina Faso a ouvert ses portes. En 2013, un atelier de couture a vu le jour dans cette école suite à une initiative privée.



Figure 23 : Système d'irrigation à Kongoussi
(Photo : Ville de Ludwigsburg)

En 2014, Kongoussi et Ludwigsburg ont commencé à établir une coopération sur des projets au niveau communal en mettant sur pied un partenariat pour le climat. Plus que toute autre chose, les changements climatiques au Burkina Faso représentent une menace sérieuse. Cela signifie un grave manque d'eau et une forte diminution des récoltes (allant jusqu'à 40% actuellement), une perte de cheptel et un ensablement des plans d'eau naturels. À Kongoussi, ceci concerne tout particulièrement le lac Bam qui est une ressource naturelle en eau principalement utilisée par une grande partie de la population pour des activités agricoles et pastorales. Ces conséquences renforcent la pauvreté de la population qui vit en milieu rural et tire ses moyens d'existence des ressources naturelles. C'est elle qui est la plus affectée par les changements climatiques.

Description du processus d'élaboration du programme d'action

La mise en place du partenariat pour le climat entre Kongoussi et Ludwigsburg couvre la période comprise entre mars 2014 et octobre 2015. Selon les informations indiquées dans la manifestation d'intérêt, des structures de travail appropriées ont été établies au sein des administrations. Y participent des acteurs du secteur administratif, politique et de la société civile : ainsi, le groupe de pilotage de Ludwigsburg est constitué du maire, du président de l'association de soutien au Burkina Faso ainsi que de collaboratrices et collaborateurs de l'administration disposant de compétences professionnelles correspondantes. À Kongoussi, il s'agit du préfet et du secrétaire général ainsi que d'un représentant de l'ONG Zood Nooma. Par ailleurs, des représentantes de coopératives de femmes et la radio locale ainsi que des employés des services administratifs travaillent dans l'équipe de base à Kongoussi.

La conférence d'ouverture du Cap et la première phase d'envoi d'experts en particulier ont fait figure de phase d'orientation : des représentant-e-s de Kongoussi ont visité pour la première fois Ludwigsburg en juillet 2014. Dans le cadre de l'inventaire commun, des données fondamentales ont été collectées, des défis identifiés et des discussions sur les premiers axes d'action ont été menées. Les participants ont eu l'occasion de découvrir les nouvelles réalités et de comprendre d'autres aspects du changement climatique. Dans la phase d'élaboration qui a suivi à partir de septembre

2014, les acteurs ont effectué une analyse plus approfondie des défis des deux villes en termes de changement climatique. Le plan de développement communal de la ville de Kongoussi, son concept de protection du climat ainsi que des thèmes inscrits dans le concept intégré de protection du climat et énergétique de Ludwigsburg en particulier ont été pris en compte dans la discussion. Au cours de deux autres rencontres communes à Kongoussi (janvier et juillet 2015), un travail intense sur les axes thématiques, les objectifs et les mesures a été mené. L'attention a tout particulièrement porté sur les besoins de la population et ses valeurs culturelles.

Il existe ainsi pour le programme d'action une base vérifiée qui définit ce qui doit être mis en œuvre, dans quel objectif, par qui, dans quels délais et avec quels moyens. Les objectifs et les mesures qui en découlent font en particulier l'objet d'une large discussion et ils sont formulés en commun, de sorte que le programme d'action est le résultat d'un travail commun.



Figure 24 : Visite d'une installation solaire à Ludwigsburg (Photo : Ville de Ludwigsburg)

Pour Kongoussi, la visite à Ludwigsburg a constitué une étape importante. Elle a en effet permis de profiter pleinement des expériences dans le domaine de l'eau, de l'énergie et de l'environnement. La vérification de l'adéquation des idées élaborées dans l'équipe de base avec les besoins de la population a en outre constitué un autre moment essentiel dans le processus. À cet effet, la ville de Ludwigsburg a eu recours dans la troisième phase d'envoi d'experts à deux experts de l'ONG « Ingénieurs sans frontières ». Les discussions communes ont porté sur l'efficacité et l'utilité

des mesures pour la population. Les visites de différents villages et les contacts avec des ONG locales et des acteurs clés de la société civile ont été très instructifs : un besoin de soutien a été exprimé dans le cadre de l'amélioration de l'approvisionnement en eau, de la situation alimentaire et sanitaire.

Description des mesures centrales du programme d'action

Les deux villes souhaitent que le programme d'action ait le plus grand impact possible. Il est basé sur les besoins exprimés par les intéressés. Lors des phases de travail communes, l'amélioration des conditions de vie des personnes affectées par les conséquences du changement climatique a été un thème récurrent dans les discussions et finalement fixé comme étant l'objectif général.

Le manque d'eau a été décrit par tous les intéressés et les personnes participant au projet comme étant le défi le plus urgent. L'approvisionnement en eau insuffisant représente une grande menace pour la santé et entraîne une situation alimentaire précaire. Trois domaines cibles ont été identifiés à partir du besoin défini : l'amélioration de l'approvisionnement en eau, de la situation alimentaire et de la situation sanitaire. La gestion énergétique et environnementale représente un domaine cible supplémentaire. Ce domaine thématique fait également partie du concept de développement urbain « opportunités pour Ludwigsburg ». Il s'agit en l'occurrence d'atteindre une utilisation et un approvisionnement durables en l'énergie sur le long terme dans le contexte des dérèglements climatiques. Le plan directeur énergétique définit comme objectif stratégique un concept intégré de protection du climat et énergétique. Il comprend les principes et conditions des économies d'énergie possibles, de l'utilisation des énergies renouvelables et de la réduction du dioxyde de carbone. Des mesures dans le domaine de l'électricité, de la chaleur, de la mobilité, des énergies renouvelables ainsi que des mesures transversales telles que les activités de sensibilisation du public ont été élaborées avec une vaste participation des citoyens et des parties intéressées. À partir de ces mesures, des scénarios concernant le bilan des émissions de dioxyde de carbone d'ici 2050 ont été élaborés. La première étape qui peut être atteinte par une transposition des mesures recommandées est une réduction des émissions à cinq tonnes par habitant

et par an d'ici 2020. Cela représente une diminution d'environ 25% par rapport à 1990. L'objectif de la ville de Ludwigsburg à long terme est de devenir climatiquement neutre d'ici 2050, c'est-à-dire d'émettre au maximum deux tonnes par habitant et par an.

Les activités de coopération au développement doivent s'orienter non seulement sur l'impact, mais surtout sur les besoins objectifs des gens. Dans le projet en cours, les « gens » sont tous ceux qui sont touchés par les effets du changement climatique, c'est-à-dire l'ensemble de la population. À partir de cette conception fondamentale, des entretiens entre les équipes de base et avec des représentants politiques, ONG, personnalités de la vie publique et villageois-e-s ont été menés lors des envois d'experts et des mesures permettant d'en tirer le meilleur profit ont été définies.

Le manque d'eau est le plus grand défi qui a été mentionné. Alors que dans un village, il manque surtout de l'eau pour l'élevage et l'agriculture, d'autres villages ont souligné le manque d'eau potable ou la mauvaise qualité de l'eau. L'approvisionnement en eau insuffisant représente une grande menace pour la santé et entraîne une situation alimentaire précaire. Les ressources en eau limitées sont prioritairement consommées, de sorte que les quantités d'eau destinées à l'hygiène, à l'élevage ou à l'agriculture ainsi qu'à des activités telles que le brassage de la bière de mil (source de revenus) sont insuffisantes. Ceci est aggravé par le fait que l'eau est souvent tirée des puits ouverts ou de trous d'eau existants. Par conséquent, la santé des utilisatrices et des utilisateurs est directement menacée et des cas de maladies liées à l'eau ont été rapportés dans de nombreux villages et dispensaires. Ce mauvais approvisionnement en eau entraîne pour la population une situation alimentaire précaire puisque les rendements agricoles ne suffisent plus à la nourrir.

Selon la population, la disponibilité du bois de chauffage et du charbon a en outre considérablement baissé. Les alternatives qui ménagent les ressources telles que les fours performants ne sont pas répandues sur tout le territoire. En raison des possibilités de revenus réduites et des pertes de revenu supplémentaires, les dépenses nécessaires à

l'éducation scolaire des enfants sont difficiles à couvrir selon les dires des gens.

Outre l'approvisionnement en eau, les discussions ont porté sur l'insuffisance du système d'assainissement et des conditions d'hygiène qui en résultent. La défécation en plein air est une pratique courante dans de nombreuses parties de la commune. En raison de l'absence de latrines, une grande partie de la population n'a cependant pas d'autre choix. Le degré de sensibilisation élevé de la population à cet égard est remarquable. Tant les femmes que les hommes ont pointé le manque d'intimité. L'énergie solaire a constitué un autre thème de discussion dans différents contextes. Des exemples de réalisation à Kongoussi révèlent toutefois que les projets solaires doivent être mûrement réfléchis et qu'ils ne peuvent pas se révéler durables sans un concept d'exploitation et de maintenance correspondant. À cet effet, il convient de procéder à une analyse de la chaîne de valeur locale afin de pouvoir acquérir tous les matériaux nécessaires au niveau local, régional ou national.

Tout commence par l'eau

Sur la base des besoins formulés et vérifiés, la priorité a été donnée aux projets dans le domaine de l'eau. Une amélioration de l'approvisionnement en eau permettra d'améliorer également la situation sanitaire de la population. Et s'il y a suffisamment d'eau, les gens pourront l'utiliser non seulement pour leur usage personnel mais il sera également possible d'assurer un approvisionnement en eau industrielle pour l'agriculture et l'élevage. Ceci a un impact direct sur la situation alimentaire et donc sur la situation sanitaire. Ces effets de synergie se reflètent justement dans le programme d'action.

Il est important pour les deux villes de se concentrer sur le contexte afin de pouvoir transposer le programme de façon durable et efficace. Mettre en œuvre des projets individuels n'a de sens que s'ils peuvent être intégrés dans la structure d'objectifs élaborée. Étant donné que l'approvisionnement en eau revêt une importance considérable pour la population, il convient d'approvisionner d'abord en eau les villages les plus mal desservis avant d'augmenter progressivement la capacité dans les autres villages. Il s'agira ensuite de mieux répartir l'eau disponible.



Figure 25 : Inondations à Kongoussi (Photo : Ville de Ludwigsburg)

4.4 Munich - Le Cap

	Munich (Allemagne)	Le Cap (Afrique du Sud)
Nombre d'habitants	1 500 560 (état au 31 mai 2015)	3 740 025 (recensement de 2011)
Superficie	311 km ²	2 460 km ²
Densité de population	4 840 habitants/km ²	1 520 habitants/km ²
Zone climatique	Climat chaud tempéré	Zone subtropicale tempérée
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Fréquence supérieure à la moyenne de températures très élevées en été (stress thermique, augmentation de la pollution aux particules fines et à l'ozone dans les périodes de grosse chaleur) • Réduction des précipitations en été (dégradations de la végétation consécutives à des périodes de sécheresse plus longues), augmentation en hiver • Augmentation des précipitations intenses (dommages dus à la tempête, inondations de rues et de caves) 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des précipitations durant les derniers mois de l'été, diminution dans les premiers mois d'hiver (pénurie d'eau croissante, fréquence des incendies) • Augmentation des précipitations intenses (crues, inondations, obstruction des systèmes d'évacuation en été en raison des dépôts et du sable, et en automne des feuilles mortes) • Élévation du niveau de la mer (érosion des côtes, salinisation des nappes phréatiques) •

Présentation du partenariat pour le climat

Le Cap et Munich doivent faire face à de grands défis. Les deux villes connaissent une croissance importante de leur population et sont donc confrontées à de grands défis sociaux, économiques et écologiques. La croissance de la population est en majorité due à l'immigration.

Les projections pour l'année 2030 prévoient une population de 1,723 millions d'habitants à Munich, ce qui correspond à une croissance d'environ 15% par rapport à 2015. La ville se trouve confrontée à une pénurie de logements et à de moins en moins de terrains à bâtir disponibles, mais aussi à un système de transport ayant atteint ses limites. Outre la

croissance de la population et la pénurie de logements, il existe toujours au Cap d'importantes disparités entre riches et pauvres. Par ailleurs, l'approvisionnement énergétique, et en particulier en courant représente un grand défi. L'approvisionnement se caractérise par une pénurie et des prix de l'électricité en forte hausse. Les deux villes se signalent par de fortes émissions de dioxyde de carbone par habitant qui sont de 7,8 tonnes par an au Cap et de 7,9 tonnes par an à Munich. En raison de cette situation, les villes du Cap et de Munich se sont mobilisé tôt en faveur de la protection du climat. Elles font depuis longtemps partie de réseaux internationaux qui s'occupent du changement climatique et de ses défis au niveau communal (Le Cap : ICLEI, C40

Cities – Global Leadership on Climate Change ; Munich : EURO CITIES, Klimabündnis).

Munich tout autant que le Cap ont mis en place des programmes de protection du climat et pris des initiatives diverses. Avec son programme « Moving Mountains – Cape Town’s Action Plan for Energy and Climate Change », le Cap fait figure de modèle, et ce pas uniquement en Afrique. Il en va de même pour Munich et son « programme d’action intégré pour la protection du climat à Munich », son « alliance pour la protection du climat », le centre de la construction municipale et son engagement à réduire ses émissions de dioxyde de carbone par habitant de 50% d’ici 2030 par rapport à 1990.

Les deux villes souhaitent améliorer l’efficacité de leurs activités en matière de protection du climat et sont convaincues qu’une coopération sur un pied d’égalité peut contribuer à se rapprocher de cet objectif. Le programme d’action commun doit également exploiter le potentiel existant, notamment en matière d’économies d’énergie et d’efficacité énergétique et contribuer à assurer que la croissance prévue soit respectueuse de l’environnement et du climat. Si le Cap réussit à mettre en œuvre une politique énergétique durable, elle pourra non seulement faire figure de précurseur en Afrique du Sud mais aussi jouer un rôle clé dans le domaine de l’efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans toute l’Afrique.

Description du processus d’élaboration du programme d’action

Les services de l’environnement des deux villes, qui pratiquent depuis quelques années déjà un échange informel sur leurs activités en matière de changement climatique, sont les initiateurs et organismes d’exécution importants du partenariat pour le climat. Le souhait mutuel d’approfondir cet échange et de coopérer également sur des projets concrets a conduit à la création du partenariat pour le climat. Ce partenariat a été dès le départ accompagné des deux côtés par des ONG sélectionnées ayant également une expérience de la coopération internationale. Plus tard, après que les domaines thématiques concrets de la coopération aient été définis, d’autres services municipaux, des universités ainsi que des organisations spécialisées et des entreprises externes ont été impliqués, qui ont ensuite

pris la responsabilité de certains domaines thématiques et idées de projet.

Lors de l’atelier d’ouverture international de mars 2014 au Cap, nous avons été en mesure de rapprocher déjà très concrètement les activités, défis et besoins des deux villes sur la base des échanges d’information et d’expériences précédents. Nous avons ainsi identifié les contours des domaines thématiques de notre coopération future. Les deux villes se sont par ailleurs mises d’accord sur les principes de base du partenariat, à savoir l’utilisation efficace des ressources, la parité, la prise en compte de mesures génératrices de revenus ainsi que sur le principe de trois niveaux de coopération :

Niveau 1 : Approches stratégiques

Niveau 2 : Sensibilisation et participation citoyenne

Niveau 3 : Projets concrets

Lors des envois d’experts qui ont suivi (novembre 2014 au Cap, juin 2015 à Munich, août 2015 au Cap) et auxquels ont participé des représentant-e-s des services spécialisés et organismes partenaires concernés, les domaines de coopération ont été concrétisés, des idées et projets de coopération future ont été développés et les premières étapes de leur mise en œuvre ont été convenues. La visite supplémentaire d’une représentante d’ONG du Cap à Munich en octobre 2014 a été très utile pour renforcer la participation des acteurs de la société civile. Les contacts avec le gouvernement de la province du Cap-Occidental et le gouvernement bavarois qui entretiennent un partenariat depuis déjà 20 ans a également été un élément important des envois d’experts.

Description des mesures centrales du programme d’action

Nous avons adopté une devise commune, élaboré une vision et déterminé cinq champs d’action pour le partenariat.

La devise : « Let’s face climate change together. » (Faisons face ensemble au changement climatique)

La vision : « Nous souhaitons que nos villes soient plus économes en ressources, agréables à vivre et solidaires. »

Les champs d'action :

- Efficacité énergétique et construction
Objectifs : soutenir un développement urbain durable par l'information, la communication, l'éducation et la mise en réseau.
- Énergies renouvelables :
Objectifs : augmenter la part d'énergies renouvelables produites localement, diminuer la pénurie d'énergie au Cap par des solutions durables et socialement responsables.
- Transports
Objectifs : encourager les moyens de transport non motorisés dans les deux villes.
- Adaptation au changement climatique
Objectifs : améliorer la protection contre les inondations et préserver la biodiversité.
- Marchés publics et consommation
Objectifs : Tenir compte des aspects environnementaux et sociaux dans l'approvisionnement municipal.

Smart Building and Living Centre au Cap

Le projet central du programme d'action porte sur la création d'un « Smart Building and Living Centre » au Cap. La ville du Cap a prévu de longue date d'édifier un tel centre qui devra être un centre d'expertise en matière de modes de vie durables et de construction à haut rendement énergétique. Ces plans ont acquis une nouvelle importance avec les discussions menées avec Munich. En effet, le *Bauzentrum* (Centre de la Construction) de Munich, qui propose déjà un vaste programme pour les projets de construction et de rénovation énergétique, souhaite continuer de développer son offre et s'intéresse de près à une coopération avec Le Cap. Il s'agit dans un premier temps de créer une plateforme commune d'information, d'apprentissage et de communication numérique. Les deux villes souhaitent toutefois également coopérer en vue de concevoir le « Smart Building and Living Centre » réel au Cap et de trouver un financement pour sa mise en œuvre. Le but recherché est un échange à long terme entre les deux centres qui devra représenter l'élément central du partenariat pour le climat.

Partenariat cycliste Munich - Le Cap

En tant que « capitale du vélo », Munich souhaite continuer d'augmenter la part des cyclistes dans le trafic routier. Le Cap vise également ce titre. Il s'agit en particulier d'améliorer l'image du vélo en tant que mode de déplacement en ville ou pour se rendre sur le lieu de travail car pour le moment, les vélos sont principalement utilisés au Cap comme équipement de sport pour les loisirs. Le partenariat cycliste prévoit des actions communes destinées au public. Pour donner le bon exemple, les deux villes veulent également étendre leur programme de vélos de service. Un échange professionnel sur les stratégies en faveur du trafic cycliste et la planification et l'aménagement du réseau de pistes cyclables a par ailleurs été convenu.



Figure 26 : Piste cyclable au Cap (Photo : Bruce Sutherland)

Transformation durable de systèmes fluviaux

Munich dispose d'une grande expérience actuelle de la transformation d'un système fluvial en raison de la renaturation de l'Isar, alors que la ville du Cap doit faire face à plusieurs défis majeurs concernant certains fleuves. Un grand projet est prévu : Le système du fleuve Sand doit être transformé en espace de détente et couloir pour la circulation des piétons et des cyclistes en prêtant une attention toute particulière à la protection contre les inondations et la préservation de la biodiversité. Le Cap souhaite profiter de l'expertise munichoise et des expériences accumulées dans ce domaine pour mettre en œuvre ce projet complexe. Il s'agit en outre de sensibiliser la population des deux villes à un traitement respectueux de leurs fleuves.



Figure 27 : Prospection de la piste cyclable de l'Isar par Cheryl Walters, conseillère déléguée à l'urbanisme de la ville et Mark Pinder, responsable de la planification des transports (Photo : ville de Munich)

Un approvisionnement énergétique respectueux de l'environnement, diversifié et sûr

L'objectif de cette coopération est d'augmenter la part totale des énergies renouvelables. Il s'agit d'établir au Cap un approvisionnement énergétique respectueux de l'environnement, diversifié et sûr qui soit également accessible aux couches de la population aux revenus les plus modestes. Dans ce domaine, il est prévu d'instaurer un échange sur les questions techniques ainsi que sur les modes de financement alternatifs tels que des installations solaires collectives ou des modèles coopératifs et sur les possibilités d'améliorer les conditions juridiques générales (en particulier concernant l'alimentation du réseau électrique). À moyen terme, une installation de production d'énergies renouvelables financée par des participations ou des dons des citoyens ou entreprises des deux villes devra être construite au Cap en tant que projet de partenariat.



Figure 28: Projet Kuyasa de rénovation énergétique de 2 300 maisons (Photo : Sustainable Energy Africa)

Marchés public durables

Le Cap et Munich s'interrogent déjà de manière intense sur la façon d'effectuer les achats municipaux en tenant compte des critères écologiques et sociaux. Les deux villes ont déjà instauré avec succès pour plusieurs produits des critères d'attribution durables et endossé un rôle de précurseur dans leurs pays respectifs. Les services spécialisés des municipalités sont convenus d'échanger régulièrement leurs expériences, de se soutenir mutuellement dans l'actualisation des critères d'attribution et d'élaborer ensemble des directives techniques pour tous les domaines d'achats pertinents.

4.5 Neumarkt in der Oberpfalz – Drakenstein

	Neumarkt in der Oberpfalz (Allemagne)	Drakenstein (Afrique du Sud)
Nombre d'habitants	39 011	251 262
Superficie	79 km ²	1 539 km ²
Densité de population	494 habitants/km ²	163 habitants/km ²
Zone climatique	Climat océanique tempéré	Climat méditerranéen
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • D'ici 2050 : Élévation des températures moyennes en été de 1,25 à 1,5 °C et élévation des températures moyennes en hiver de 2,0 °C d'ici 2050. • Augmentation des périodes de sécheresse en été, et parallèlement augmentation des cas de fortes pluies en été. • Diminution des récoltes en raison des périodes de sécheresse et des dommages causés par les tempêtes. • Augmentation des besoins énergétiques à des fins de refroidissement. 	<p>Projections du changement climatique pour la province du Cap-Occidental :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des températures annuelles moyennes plus élevées peuvent entraîner une évaporation plus élevée et une réduction du régime des eaux. • Des températures maximales plus élevées peuvent engendrer du stress pour les hommes et le bétail, de moindres récoltes et une productivité moindre des pâturages. • Des températures minimales plus élevées peuvent constituer un risque plus élevé pour certaines cultures telles que les fruits d'arbres feuillus qui nécessitent une phase de refroidissement à l'automne. • Des pluies plus intenses peuvent entraîner des inondations et des pressions accrues sur les systèmes d'eau de pluie et une érosion renforcée des sols.

Présentation du partenariat pour le climat

La ville de Neumarkt in der Oberpfalz a rejoint l'Alliance pour le climat en mars 2008, créé le Forum pour le climat en mai 2008 et signé en février 2009 la Convention européenne des Maires. Elle a fait ainsi de la protection du climat une préoccupation centrale de sa politique. Les principaux axes définis sont notamment la sensibilisation, la baisse de la consommation d'énergie, la promotion des énergies renouvelables et un plus grand soutien à la construction et à la rénovation efficaces sur le plan énergétique. Parallèlement, la ville a développé son propre programme de soutien, « Construction et rénovation énergétiques – facteur 10 ».

En 2012/2013, le « Plan directeur pour une protection du climat à 100% » a été établi dans le cadre d'un programme soutenu par l'État fédéral. Afin de soutenir son élaboration et sa mise en œuvre, la ville de Neumarkt a instauré au sein de la municipalité des structures institutionnalisées pour la gestion de la protection du climat. En matière d'objectifs de lutte contre le changement climatique, l'on s'est mis d'accord pour que la ville de Neumarkt in der Oberpfalz s'efforce à atteindre d'ici 2050 un bilan énergétique et carbonique qui permette de réduire de 95% les émissions de gaz à effet de serre de dioxyde de carbone et de 50% la consommation d'énergie.

Le gouvernement de la province du Cap-Occidental a créé l'Initiative Verte 110% qui s'entend comme un appel adressé à toutes les organisations pour concilier l'économie et l'écologie. La campagne souhaite faire figure de catalyseur et déployer une masse critique d'activités pour faire de la province du Cap-Occidental le centre économique vert de l'Afrique. La première ministre de la province du Cap-Occidental a remis à la commune de Drakenstein le label « Green Award » à 110% pour le projet « valorisation énergétique des déchets » (Waste-to-Energy Project) qu'elle a proposé. Le gouvernement de la province du Cap-Occidental et le Land de Bavière, Allemagne, ont adopté en septembre 2010 un plan d'action de deux ans faisant partie de leur contrat de coopération de 20 ans afin d'encourager leurs relations importantes et réciproquement appréciées. La promotion de la coopération entre les communes et d'autres organismes du secteur public faisait partie de ce contrat de coopération. Le protocole d'accord sur la coopération dans le cadre du partenariat pour le climat entre les communes de Neumarkt et de Drakenstein a été signé dans le cadre de cet accord plus vaste entre le gouvernement de la province du Cap-Occidental et le Land de Bavière.

Avant la signature du protocole d'accord portant sur le partenariat pour le climat, il n'existait pas de partenariat ou de coopération décentralisée entre Neumarkt et Drakenstein. Le contact entre Neumarkt et Drakenstein qui a abouti à un partenariat pour le climat repose sur une recommandation du réseau « Eine Welt Netzwerk Bayern e. V. » et du coordinateur du partenariat entre la Bavière et la province du Cap-Occidental. Au préalable, une rencontre informelle a eu lieu le 1er octobre 2013 au centre des citoyens de Paarl (commune de Drakenstein), au cours de laquelle des représentants des deux communes se sont rencontrés pour la première fois. Au cours des deux mois suivants jusque fin décembre 2013, les deux villes ont discuté du projet de « partenariat pour le climat ». Finalement, la maire de Drakenstein, Gesie van Deventer et le bourgmestre de Neumarkt, Thomas Thumann ont signé le protocole d'accord le 25 mars 2014 lors de l'atelier de lancement de Somerset West.

Description du processus d'élaboration du programme d'action

Compte tenu du fait qu'il n'y avait pas de contact entre les deux communes avant le projet de partenariat pour le

climat, il était important de faire d'abord connaissance et de mettre en place une base pour le partenariat. Il a donc été très profitable que la première visite d'une délégation de Neumarkt à Drakenstein ait lieu les 28 et 29 mars 2014, juste après l'atelier d'ouverture.

La délégation de Neumarkt était constituée du bourgmestre Thomas Thumann, de la maire Ruth Dorner et du directeur du bureau de la promotion de la durabilité Ralf Mützel. De nombreuses excursions dans plusieurs endroits de Drakenstein ont contribué à donner à la délégation un aperçu de la structure écologique, sociale et économique. Il était aussi important pour cette première rencontre d'intégrer le partenariat pour le climat dans le plan d'action pour la coopération entre le gouvernement de la province du Cap-Occidental et le Land de Bavière à l'occasion de la visite de la ministre de Bavière Mme Beate Merk qui avait lieu en même temps.



Figure 29 : Première rencontre des partenaires à Drakenstein en mars 2014 (Photo : ville de Neumarkt)

Dans le cadre de la poursuite du projet, la première visite d'une délégation de Drakenstein à Neumarkt a eu lieu du 6 au 13 août 2014. Cette délégation était composée de l'adjoint au maire, Conrad Poole, du conseiller municipal et responsable de l'urbanisme et du développement économique, Thys Smith, et du chef du service de l'urbanisme et du développement économique Ashraf Adam. Le programme consistait principalement en des excursions, notamment la visite d'infrastructures et d'entreprises du secteur des technologies environnementales (12 installations au total, dont la station d'épuration de la ville, des entreprises de distribution municipales, la décharge). Par

ailleurs, plusieurs rencontres de travail ont eu lieu afin de définir des mesures pour le programme d'action commun.

Ont participé à la deuxième visite de la délégation de Neumarkt à Drakenstein du 24 au 28 novembre 2014 Franz Hunner, directeur technique de la régie municipale, Werner Schütt, chef du service de l'environnement, et Ralf Mützel. Cette visite de la délégation a permis d'approfondir la compréhension des défis et chances en matière sociale, économique et écologique à Drakenstein. Les participants se sont familiarisés au contexte stratégique (plan de développement intégré p. ex.) et à l'infrastructure dans le domaine de l'énergie, du climat, de l'eau et de l'environnement (la station d'épuration et la station de traitement de l'eau p. ex.). Des rencontres avec 31 responsables, membres du conseil municipal et parties prenantes ont eu lieu. Enfin, un groupe de travail a élaboré un projet de programme d'action commun.



Figure 30 : Visite en vélo électrique des partenaires à Neumarkt (Photo : ville de Neumarkt)

Une troisième délégation de Drakenstein a visité Neumarkt du 25 juin au 5 juillet 2015. Elle était composée de l'adjoint au maire Conrad Poole et de Lourens du Toit, conseiller municipal et responsable de l'environnement. Plusieurs rencontres d'experts se rapportant aux principaux champs d'action définis au cours du processus ont eu lieu, elles ont été complétées par des excursions. Enfin, le partenariat pour le climat a été présenté lors du festival de solidarité internationale et à la salle des fêtes de Neumarkt ainsi que dans le cadre de la participation à la conférence sur le changement climatique de la métropole de Nuremberg. L'accord de partenariat pour le climat a ainsi été encore approfondi.

Description des mesures centrales du programme d'action

Si le programme d'action commun a été développé conformément à l'axe prioritaire du changement climatique, il doit néanmoins être ancré dans le contexte socio-économique. C'est la raison pour laquelle le programme d'action commun ne comprend pas uniquement des mesures dans le domaine de l'énergie et de l'eau p. ex., mais aussi dans celui de l'éducation, de la création d'emplois et du commerce équitable.

L'objectif est en outre d'établir un partenariat général entre les deux communes dans le cadre du partenariat officiel entre le Land de Bavière et le gouvernement de la province du Cap-Occidental.

Les principaux champs d'action ou objectifs sont l'éducation au développement durable, l'amélioration de la formation professionnelle des jeunes, le soutien des projets de commerce équitable et les projets de création d'emplois, l'utilisation d'énergies renouvelables, et enfin le « Bergriver Improvement Project » (projet de renaturation de cours d'eau), instrument destiné à renforcer la sensibilisation de la population au changement climatique.

Le programme d'action commun comprend six champs d'action principaux. Sa composition spécifique reflète les objectifs généraux fixés, à savoir définir dans un premier temps des mesures réalisables à court terme, puis ancrer le thème de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique dans un contexte socio-économique, et enfin poursuivre le partenariat à un plus large niveau.

Les principaux champs d'action sont les suivants :

1. Établissement d'un partenariat à long terme au niveau communal dans le cadre du partenariat entre la province du Cap-Occidental et le Land de Bavière :
Dans une perspective à long terme, le partenariat ne doit pas uniquement être limité au « niveau administratif », il doit également impliquer les citoyen-ne-s. Lors du festival de solidarité internationale de Neumarkt, le partenariat a déjà été présenté. Il est également prévu de présenter Drakenstein lors du salon des loisirs de Nuremberg comme une destination de vacances « verte et responsable sur le

plan environnemental ». Un premier voyage de formation de Neumarkt à Drakenstein sera effectué en mars 2016. Et enfin, il est prévu de créer un comité de jumelage.

2. Engagement dans le programme d'action mondial « éducation au développement durable (EDD) » de l'UNESCO :

Les deux communes sont déjà actives dans le domaine de l'EDD, et ceci est dans le même temps une contribution au programme d'action mondial « éducation au développement durable » de l'UNESCO. Des mesures déjà en place telles que la « Water week » dans des écoles de Drakenstein ou les « journées d'action en faveur du commerce équitable » dans des écoles de Neumarkt peuvent prendre de l'importance si elles se situent dans le contexte de l'UNESCO. D'autres mesures nouvelles sont également prévues, telles que la création de forums pour une utilisation durable de l'eau (« Water friends ») qui utilisent les nouveaux médias pour communiquer sur le thème des économies d'eau p. ex. Le projet « Climate Change Youth Challenge Team – keystones for sustainable development » (financé par le programme ASA-Kommunal) pourra en outre être mis en œuvre en 2016.

3. « Apprentissage pour la vie » (« Learning for Life ») - Promotion et amélioration de l'éducation des jeunes :

« Apprentissage pour la vie » est destiné à offrir des possibilités supplémentaires d'acquisition de qualifications pour la vie professionnelle. Pour les jeunes de Drakenstein, de préférence des apprentis, des entreprises de Neumarkt pouvant éventuellement proposer des programmes de stage seront approchées. Pour les jeunes de Neumarkt, de préférence des étudiants, des projets sociaux d'ONG dans lesquels ils pourraient travailler en tant que volontaires seront sélectionnés. Des programmes tels que WELTWÄRTS seront utilisés à cet effet. Un projet à long terme pourrait consister à établir à Drakenstein un centre d'apprentissage en tant qu'entreprise sociale sous la responsabilité de la fondation BOOKBRIDGE qui est implantée à Neumarkt.

4. Amélioration de la qualité de vie des communautés à Drakenstein par le commerce équitable et le soutien de « projets créateurs d'emplois » :

L'axe prioritaire de la mise en œuvre est d'exporter des produits du commerce équitable tels que du vin, des produits

artistiques ou artisanaux de Drakenstein à Neumarkt. L'objectif est de soutenir les produits du commerce équitable ainsi que les initiatives qui s'engagent en faveur de l'éducation et de l'emploi (ENZA - Empowering Women p. ex.) La vente de produits de Drakenstein a d'ores et déjà commencé dans le Magasin du Monde de Neumarkt.

5. Mettre en avant le fleuve Berg comme artère vitale de Drakenstein et utiliser le processus de renaturation comme instrument pour renforcer la sensibilisation de la population aux questions liées au changement climatique :

Le « Bergriver improvement project » comprend plusieurs mesures. Son objectif est d'améliorer la qualité de l'eau, d'évincer les espèces non indigènes, de planter des végétaux indigènes (fynbos), de diminuer l'impact des inondations, mais aussi d'informer la population. Il est également prévu de créer des espaces pour de nouvelles activités de loisirs naturelles sur les berges du fleuve Berg. Il existe déjà un concept de « Re-vegetating the banks of the Berg River » (revégétalisation des berges du fleuve Berg) qui doit être soumis pour une demande de financement dans le cadre du programme Nakopa.



Figure 31 : Le fleuve Berg à Drakenstein (Photo : ville de Neumarkt)

6. Accroître l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les deux communes:

L'objectif commun d'accroître l'utilisation des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique doit être soutenu par un échange d'expériences, un transfert de savoir-faire et un échange d'experts. Les thèmes centraux à l'heure actuelle sont notamment le gaspillage d'énergie, la mobilité électrique et un éclairage des rues à faible consommation d'énergie.

4.6 Oldenburg – Municipalité métropo

	Oldenburg (Allemagne)	Municipalité métropolitaine de Buffalo City (Afrique du Sud)
Nombre d'habitants	159 610 (au 31 décembre 2013)	1 million
Superficie	103 km ²	2 200 km ²
Densité de population	1 549 habitants/km ²	454 habitants/km ²
Zone climatique	Zone tempérée	Températures moyennes en été: 25 degrés Celsius, en hiver: 20 degrés Celsius ; précipitations: 16 mm en hiver et 79 mm en été ; saison des pluies: été
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Fortes pluies et inondations dans la ville d'Oldenburg • Besoin croissant en eau potable • Concurrence accrue pour les ressources en eau (irrigation des champs !) • Baisse du niveau de la nappe phréatique et des eaux de surface 	<ul style="list-style-type: none"> • Élévation du niveau de la mer • Inondations en hiver • Humidité de l'air accrue • Modifications du régime des précipitations ; précipitations différées avec des périodes de sécheresse plus longues et plus accentuées •

Présentation du partenariat pour le climat

Avec ses 160 000 habitants, Oldenburg est la troisième ville de Basse-Saxe. En 1995, la Basse-Saxe a établi un partenariat avec la province du Cap-Oriental en Afrique du Sud. La municipalité métropolitaine de Buffalo City est située sur la côte Est de l'Afrique du Sud et comprend la ville d'East London, l'ancienne ville de garnison King William's Town et la capitale législative Bhisho. La municipalité métropolitaine de Buffalo City est également connue pour abriter le deuxième township d'Afrique du Sud, Mdantsane. Environ un million d'habitants vivent dans cette ville. Le partenariat entre la municipalité métropolitaine de Buffalo City et la ville d'Oldenburg a été mis en place en 2011 suite à une visite de l'ancien premier ministre de la province du Cap-Oriental, Noxolo Kiviet, en Basse-Saxe. En novembre 2012, un accord de partenariat en vue d'une coopération a été signé. Les deux communes ont entrepris au préalable et

durant cette période toute une série d'activités communes qui ont permis de favoriser la connaissance mutuelle, l'échange et les relations avec les partenaires.

Rencontres d'Afrique du Sud

Suite à la visite de l'ancien maire d'Oldenburg, le Prof. Dr. Gerd Schwandner, dans la municipalité métropolitaine de Buffalo City en 2011, la municipalité métropolitaine de Buffalo City a participé en septembre 2012 au programme de « rencontres d'Afrique du Sud » d'Oldenburg. Elles comprenaient également la visite d'une délégation de haut rang conduite par l'ancien membre du comité exécutif de l'administration communale et des affaires traditionnelles (MEC, *Member of the Executive Committee for Local Government and Traditional Affairs*) de la province du Cap Oriental, Mlibo Qoboshiyane, et du maire de la municipalité métropolitaine de Buffalo City. Cette semaine était placée

sous le signe de discussions et activités exploratoires en vue d'identifier les domaines communs pour une coopération. En voici quelques exemples :

- Échange de connaissances avec Next Energy, un centre de recherche sur les technologies énergétiques ;
- Voyage d'étude au Centre fédéral des technologies dans les domaines de l'électrotechnique et des technologies de l'information (*Bundestechnologiezentrum für Elektro- und Informationstechnik, BFE*) pour la formation professionnelle ;
- Visite d'installations d'énergie éolienne/d'installations solaires et de biomasse ;
- Participation à un petit-déjeuner d'affaires au salon de l'Afrique de Brême ;
- Visite du JadeWeserPort à Wilhelmshaven ;
- Participation à l'atelier « Énergies renouvelables » ;
- Exposition de vêtements traditionnels et en Shweshwe au défilé de mode « Oldenburger Modeherbst » dans la ville et
- Participation au Business Day avec des représentants d'entreprises d'Oldenburg.

Cap-Oriental – Conférence sur les énergies renouvelables de l'Union Européenne

- La ville d'Oldenburg a également participé à la conférence sur les énergies renouvelables de l'Union européenne et de la province du Cap-Oriental qui s'est tenue du 27 au 30 novembre 2012 dans la municipalité métropolitaine de Buffalo City.
- Le Professeur Agert de Next Energy à Oldenburg a présenté un document de réflexion lors de cette conférence.

Projet Nakopa et de partenariat pour le climat

- Durant le voyage d'échange de la ville d'Oldenburg dans la municipalité métropolitaine de Buffalo City du 27 au 30 novembre 2013, la possibilité d'un projet Nakopa a été évoquée et des ateliers se sont tenus dans la ville avec différentes parties prenantes. Les discussions ont porté sur la réalisation d'un projet pilote de construction à haute efficacité énergétique avec le soutien de la municipalité métropolitaine de Buffalo City, de la ville d'Oldenburg et d'autres parties prenantes.

- Une demande formelle de partenariat communal pour le climat soutenue par toutes les parties prenantes a été déposée. Le protocole d'accord du projet « 50 Partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » a été signé le 29 novembre 2013 par les deux maires de la municipalité métropolitaine de Buffalo City et de la ville d'Oldenburg.

Atelier sur le changement climatique en mars 2014 au Cap

- La première rencontre des participant-e-s au partenariat pour le climat a été l'atelier de lancement du projet « 50 Partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » qui s'est tenu du 24 au 27 mars 2014. Des experts techniques de la municipalité métropolitaine de Buffalo City et de la ville d'Oldenburg étaient représentés dans la délégation. L'atelier a permis aux spécialistes de faire connaissance, de procéder à un inventaire commun, de créer et/ou d'étendre les structures de travail, d'évoquer les plus importants secteurs de coopération dans le cadre du programme de partenariat communal pour le climat et de faire avancer le processus de planification du programme d'action commun.
- À l'issue de l'atelier sur le climat du Cap en mars 2014, il a été convenu que les communes informeraient les acteurs pertinents, créeraient les structures de travail du partenariat communal pour le climat et procéderaient à un inventaire dans leur commune respective (analyse des données climatiques, des stratégies et des projets et activités déjà en place). Suite à l'atelier de lancement, une première rencontre a eu lieu à East London. Au cours d'entretiens entre tous les acteurs, des thèmes possibles pour le programme d'action commun ont été déterminés.

Description du processus d'élaboration du programme d'action

Activités d'échange en octobre 2014, premier envoi d'experts, Oldenburg

- Le but principal était d'informer sur les objectifs du concept de protection du climat communal et d'impliquer un large éventail d'acteurs dès le début du projet.
- Le conseil municipal de la municipalité métropolitaine de Buffalo City a par ailleurs été invité à créer les

structures de travail du projet de partenariat pour le climat, et notamment les groupes de travail techniques et un comité de pilotage.

- L'inventaire a été concrétisé davantage.

Activités d'échange en janvier 2015, deuxième envoi d'experts, East London

- L'inventaire des deux communes a été achevé et les principaux champs d'action ainsi que les premières idées de projet ont été évoqués. Par ailleurs, d'autres rencontres avec différents acteurs des deux communes ont eu lieu afin de renforcer les relations de travail dans la perspective de ce programme.

Activités d'échange en mars 2015

- Une rencontre du réseau des communes africaines a eu lieu au Sénégal.
- L'objectif de la rencontre était un échange entre les parties prenantes des communes impliquées sur les progrès et défis des autres partenariats communaux.
- De nouvelles connaissances ont été acquises et d'autres idées ont été développées pour élaborer le programme d'action commun dans le domaine de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique.

Activités d'échange en mai 2015, troisième envoi d'experts, East London

- Des projets ont été définis.
- Un programme d'action commun a été conçu puis parachevé dans les mois suivants.
- Une conférence sur le changement climatique a eu lieu.

Description des mesures centrales du programme d'action

On sait que l'Afrique du Sud est un pays où les ressources en eau sont rares. Il est prévu que la situation s'aggrave car l'eau douce est une ressource naturelle menacée en Afrique du Sud. Pour pouvoir préserver l'eau pour les générations futures, la gestion de l'eau a été identifiée comme étant un champ d'action décisif afin d'atténuer les effets du changement climatique.

Le changement climatique est une réalité et dans la municipalité métropolitaine de Buffalo City, la commune ressent déjà les effets du phénomène d'élévation du niveau de la

mer. Des jours plus chauds, des canicules, des précipitations plus fortes et la modification des précipitations annuelles sont autant de signes de ce changement. Les effets du changement climatiques ont clairement des conséquences désastreuses pour notre commune aujourd'hui, mais aussi pour toutes les générations futures. La commune devra donc s'efforcer de mettre en place des stratégies de protection du climat et d'adaptation au changement climatique.

Mais l'Allemagne est aussi déjà touchée par le changement climatique. À Oldenburg, les inondations et les fortes pluies sont désormais plus fréquentes que par le passé. Dans le même temps, les besoins en eau augmentent et le niveau de la nappe phréatique baisse. La gestion de l'eau est donc un sujet considéré par les deux communes comme étant particulièrement important dans la perspective des effets du changement climatique.

Le programme d'action commun est un plan d'action qui aidera les deux villes à mettre en œuvre des stratégies de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de réaliser des projets intégrés avec les acteurs des deux villes afin d'atténuer les effets du changement climatique et/ou de s'adapter au changement climatique. Les projets doivent contribuer à mieux préparer les communes, à réduire les coûts et les risques et à sensibiliser la population des deux villes au changement climatique. Les principaux champs d'action suivants ont été identifiés pour le partenariat pour le climat Oldenburg - Municipalité métropolitaine de Buffalo :

a) Gestion de l'eau compte tenu du fait que l'eau est une ressource rare et menacée en raison du changement climatique ;

b) Énergie compte tenu du fait que le besoin actuel n'est pas couvert et qu'il est nécessaire d'examiner des solutions plus respectueuses de l'environnement, plus « vertes » ;

c) Gestion des déchets, tant dans la perspective des défis généraux de la gestion des déchets que sur les plan des effets négatifs de la pratique actuelle pour un environnement sûr et sain ; et

d) Éducation à l'environnement pour un développement durable nécessaire dans les domaines de l'eau, de l'énergie et de la gestion des déchets afin de changer la mentalité de la population en ce qui concerne le changement climatique et l'environnement. Ceci pourrait entraîner une action positive. En voici quelques exemple : tri sélectif des déchets afin que moins de matériaux recyclables ne se retrouvent à la décharge, moins de gaspillage de l'eau et des déperditions d'eau plus faibles, utilisation de l'énergie solaire et éolienne afin d'utiliser moins de combustibles fossiles.



Figure 32: Presentation of solar panels (photo: STOL)



Figure 33: A stage in the 'sun, wind & water' learning unit (photo: Makinwa Media Management, Gary Horlor)

Nous envisageons pour 2016 un projet visant à créer dans la municipalité métropolitaine de Buffalo City une infrastructure d'éducation à l'environnement. Il s'agira notamment de renforcer les capacités, de construire un sentier didactique pour des projets dans le domaine de l'eau et de se procurer des matériels didactiques et des ouvrages.

Afin de soutenir le projet susmentionné de mise en place d'une infrastructure d'éducation à l'environnement dans la municipalité métropolitaine de Buffalo City, une demande dans le cadre du programme de base ASA-Kommunal a été soumise. Dans le cadre du projet principal, deux étudiants formés par l'équipe du centre régional d'éducation à l'environnement d'Oldenburg soutiendront pendant trois mois les responsables de la municipalité métropolitaine de Buffalo City.

Une mesure centrale du programme d'action commun a déjà été mise en œuvre. Le « projet modèle de construction publique à haut rendement énergétique » sera financé par le projet Nakopa du SKEW.

En 2025, les gens ressentiront encore plus fortement qu'aujourd'hui le changement climatique et il constituera un défi encore plus important pour tous les pays. C'est pourquoi tout un chacun nécessite une forme particulière d'autonomisation, l'aptitude à agir de manière responsable et autonome : une « éducation au développement durable » permet de promouvoir l'aptitude à créer un avenir durable, à surmonter la vie quotidienne et à reconnaître les problèmes, erreurs et déficits afin de trouver des solutions meilleures. Le partenariat pour le climat a pour objectif d'instaurer et de consolider un cadre pour l'éducation au développement durable, tant dans la municipalité métropolitaine de Buffalo City qu'à Oldenburg.

Le centre régional d'éducation à l'environnement multisectoriel de la ville d'Oldenburg peut être impliqué dans les quatre thèmes principaux du programme d'action commun. Dispenser aux élèves et aux enfants une éducation adéquate contribuera à les sensibiliser aux problèmes ayant trait au changement climatique tant en Afrique du Sud qu'en Allemagne. La création d'un centre régional d'éducation à l'environnement dans la municipalité métropolitaine de Buffalo City pourrait être financée par la fondation pour l'environnement de Basse-Saxe ou le gouvernement de Basse-Saxe. Des ateliers de formation d'enseignants à l'utilisation des matériels pratiques pourraient être réalisés par une participation au programme ASA-Kommunal

Dans la Basse-Saxe et dans la province du Cap-Oriental, les fortes pluies qui entraînent un engorgement des réseaux

d'assainissement et une inondation des centres urbains sont de plus en plus fréquentes. Il n'est pas possible d'un point de vue financier de construire des réseaux d'assainissement capables de contenir les énormes quantités d'eau de surface lors des pluies torrentielles. Il est donc nécessaire de développer des systèmes de prévision et de vérifier s'il serait possible d'améliorer l'infiltration et l'écoulement de l'eau de surface dans les zones urbaines. Le programme d'action commun comporte des mesures qui seront mises en œuvre à Oldenburg puis transposées à East London. Étant donné que les effets du changement climatique seront probablement plus graves en Afrique du Sud qu'en Allemagne, l'application des systèmes développés à Oldenburg constituera un test de résistance quant à son aptitude.

Le besoin en eau potable augmentera dans les périodes de sécheresse, probablement plus en Afrique du Sud qu'en Allemagne. Les systèmes d'approvisionnement arriveront à saturation. Les solutions techniques ne seront pas suffisantes. Il faudra redéfinir le concept d'économie de l'eau.

4.7 Rastatt – Saint-Louis

	Rastatt (Allemagne)	Saint-Louis (Sénégal)
Nombre d'habitants	47 110 (au 31 décembre 2013)	210 000
Superficie	59,02 km ²	46,50 km ²
Densité de population	796 habitants/km ²	4 516 habitants/km ²
Zone climatique	Zone tempérée ; Température annuelle moyenne : 10°C env. ; Pluviométrie moyenne : 913 mm/m ³	Zone du Sahel avec deux saisons : une saison des pluies (de juin à octobre avec une pluviométrie moyenne de 330 mm/m ³ par an) et une saison sèche
	<ul style="list-style-type: none"> • La température annuelle moyenne a augmenté de 1°C environ depuis 1900. La température moyenne s'élèvera très probablement de 0,8 à 1,7 °C supplémentaires d'ici le milieu du siècle ; d'ici la fin du siècle, une élévation de la température de 3,3 à 4,5 °C est prévue. • Effets sur la santé humaine : Les températures extrêmes vont augmenter selon les prévisions et scénarios. Cela entraînera obligatoirement une élévation du risque pour la santé dû à la chaleur. • Effets sur les eaux : Les précipitations durant les mois d'hiver augmenteront. Il est à craindre que les inondations se multiplient. • Effets sur l'agriculture : es périodes de sécheresse plus longues durant les mois d'été peuvent affecter sensiblement le rendement et la qualité de la récolte. • Effets sur les forêts et la sylviculture : Le stress hydrique influencera le développement futur des forêts. 	<ul style="list-style-type: none"> • Fortes chaleurs • Élévation du niveau de la mer • Érosion du littoral • Disparition des mangroves • Salinisation croissante des eaux • Vulnérabilité économique • Perte de terres arables • Recul des stocks de poissons • Réapparition de maladies (bilharziose et paludisme) • Crues, inondations et raz-de-marée dans le Langue de Barbarie •

Présentation du partenariat pour le climat

Créée en 1659 et devenue commune autonome conformément à la législation française en 1872, la ville de Saint-Louis a été tour à tour capitale de l'ex Afrique Occidentale Française, de la Mauritanie et du Sénégal.

Elle affirme aujourd'hui une identité forte, singulière, fondée à la fois sur une culture riche et authentique et sur la puissance et la beauté du site naturel remarquable dans lequel elle s'est développée. Saint-Louis est une ville archipel avec un espace urbain fragmenté constitué de trois parties :

- Sor est la partie la plus récemment urbanisée. Elle offre toutes les caractéristiques des villes contemporaines d'Afrique de l'Ouest. Elle présente un réseau viaire de génération spontanée au gré d'extensions urbaines non maîtrisées et une densité de population faible.
- L'île de Saint-Louis, d'une longueur de 2,5 kilomètres et d'une largeur de 300 mètres en moyenne, est reliée à Sor par le pont Faidherbe. Cette île a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 2 décembre 2000. Elle est composée de 1 900 constructions réparties en 1 344 unités architecturales, 185 îlots et 65 rues.
- La Langue de Barbarie, une flèche sableuse entre le fleuve et l'Océan Atlantique. Sa population quasi homogène est constituée de pêcheurs qui vivent dans des quartiers surpeuplés où l'espace public fait l'objet d'une appropriation communautaire.

La population de Saint-Louis est estimée à 210 000 habitants repartis sur 33 quartiers qui couvrent un territoire de 46,59 km².

La vision de la ville est un développement durable ancré dans le concept de développement urbain « Saint-Louis, horizon 2030 » dont les principaux axes sont :

- la gestion et la protection du site de Saint-Louis ;
- l'aménagement urbain et le cadre de vie ;
- le développement de l'économie urbaine et la promotion de l'intercommunalité ;
- la redynamisation des réseaux de transports ;
- la démocratie participative, la citoyenneté, la culture et les loisirs.

En raison de sa morphologie et de son écosystème fragile, la ville de Saint-Louis est soumise à des effets multiples et parfois contradictoires du changement climatique. Dans ce contexte, les composantes climatiques sont prises en compte tant dans l'aménagement urbain que dans la coopération décentralisée.

Sous ce rapport, sa participation au projet « 50 partenariats communaux pour le climat d'ici 2050 » rendue possible suite à un rapprochement avec la ville de Rastatt facilité par l'Association Sénégalaise de Amis de la Nature constitue une opportunité pour développer des projets concernant le changement climatique et la protection du climat.

La ville de Rastatt, chef-lieu de l'arrondissement du même nom, est située entre la Forêt-Noire et le Rhin au cœur du pays de Bade et compte environ 47 000 habitants. Elle se caractérise par des monuments baroques, des monuments modernes et des paysages naturels uniques. Environ un quart de la zone urbaine est classée site naturel protégé et 27% supplémentaires sont des paysages protégés. Les plaines alluviales du Rhin près de Rastatt, zones inondables du Rhin riches en espèces, sont un véritable joyau. Grâce au soutien de la ville, elles sont une réserve naturelle depuis 1984. C'est d'ailleurs l'une des plus belles et des plus grandes du Bade-Wurtemberg.

La ville de Rastatt s'investit depuis longtemps en faveur du climat et de l'environnement. Rastatt a rejoint en 1992 l'Alliance pour le Climat des villes européennes dont l'objectif est de protéger le climat mondial. Il s'est ainsi créé un groupe de travail interne à l'administration qui s'occupe de la réduction du dioxyde de carbone et de l'énergie. Un concept de protection du climat communal assorti d'un vaste catalogue de mesures a été élaboré en 1994. Son objectif : limiter les émissions de dioxyde de carbone. Les différentes mesures ont été systématiquement traitées au cours des années suivantes.

La ville de Rastatt a reçu plusieurs récompenses pour son engagement dans le domaine de la protection du climat :

- Le prix de l'environnement du Land de Bade-Wurtemberg pour la station écologique de Rastatt, une installation pour l'éducation en matière d'environnement et de nature,
- 1^{ère} place du concours national « commune économe en énergie » de l'Aide allemande à l'environnement (*Deutsche Umwelthilfe*) dans la catégorie des villes de 20 001 à 100 000 habitants (2005),
- 1^{ère} place du concours national « capitale fédérale de la protection du climat » dans la catégorie des villes de 20 001 à 100 000 habitants (2006),
- Prix pour le projet « Le modèle de Rastatt – un projet d'économie d'énergie Fifty-Fifty pour les écoles de Rastatt » dans le cadre du concours « Efficacité énergétique dans les communes – Les bons exemples en 2011 » en tant que modèle d'efficacité énergétique et de réduction de la consommation d'énergie finale.

Il n'est donc pas étonnant que Rastatt continue de s'engager en faveur de la protection du climat. La suggestion de participer au projet « 50 Partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » est venue du cercle d'études « Énergie et Climat » de l'agenda 21 local et de la section locale des Amis de la Nature (*Naturfreunde*) de Rastatt. Les Amis de la Nature entretiennent depuis 2009 déjà un partenariat Nord-Sud avec les Amis de la Nature de Saint-Louis. Il paraissait donc naturel de conclure un partenariat pour le climat avec la ville sénégalaise. En janvier 2014, le conseil municipal de Rastatt a décidé de reprendre cette suggestion. Le partenariat pour le climat était né. Dans l'année et demie qui a suivi, les partenaires pour le climat ont enfin développé un programme d'action commun.

Description du processus d'élaboration du programme d'action

L'élaboration du programme d'action a débuté lors de la conférence d'ouverture de mars 2014 au Cap. C'est ici que se sont rencontrés pour la première fois les futurs partenaires pour le climat de Rastatt et Saint-Louis. Durant cet événement, les principes du partenariat ainsi que les premiers jalons du partenariat pour le climat sous forme d'une planification thématique et organisationnelle ont été posés. Un groupe de coordination, une équipe administrative de base et un groupe de pilotage ont été mis en place dans les deux communes.

En octobre 2014, le premier envoi d'un groupe d'experts de la ville de Saint-Louis à Rastatt a été organisé ; il était composé d'une élue locale, d'un technicien et d'une représentante de la société civile. Cet échange a permis aux acteurs des deux communes d'une part d'apprendre à mieux se connaître et d'autre part de coordonner leurs activités et d'échanger leurs expériences respectives dans la lutte contre le changement climatique.



Figure 34 : Accueil de la délégation de Saint-Louis par le maire M. Pütsch à Rastatt (Photo: ville de Rastatt)

Cet échange a permis d'évoquer d'importantes questions touchant à la protection du climat. Lors de la rencontre, des axes thématiques possibles pour le partenariat pour le climat Rastatt – Saint-Louis sont d'ores et déjà ressortis.

Durant la deuxième phase d'envoi d'experts en janvier 2015 à Saint-Louis, les membres de la délégation de Rastatt ont eu un aperçu révélateur de la situation, des problèmes écologiques, mais aussi de l'infrastructure et des conditions de vie de la population. De nombreux contacts personnels ont été noués et le travail commun sur le programme d'action a été poursuivi de manière intense dans des ateliers bien remplis.

Directement après la deuxième phase d'envoi, la communication par mail et la réalisation de conférences hebdomadaires sur skype ont été renforcés afin de préparer la troisième phase d'envoi.

Au cours de la troisième phase d'envoi, les partenaires allemands et sénégalais ont élaboré durant une semaine de travail intense des mesures très concrètes à Saint-Louis et

Rastatt et ont terminé le programme d'action. Les délégations de Rastatt et de Saint-Louis ont mené de nombreux entretiens avec des responsables du projet et la société civile locale.

Le séjour des délégations de Rastatt au Sénégal a été l'occasion de s'entretenir avec le ministre de l'énergie, l'ambassade d'Allemagne, la Société allemande de coopération internationale (GIZ) et avec la SENELEC qui est responsable de la fourniture et de la distribution d'électricité.



Figure 35 : Participants à l'envoi d'experts à Saint-Louis
(Photo : ville de Rastatt)

Le plus important objectif de cette rencontre était d'échanger au préalable sur les conditions de mise en œuvre des différents projets du partenariat et de leur durabilité.

Description des mesures centrales du programme d'action

Le programme d'action commun a trois axes thématiques :

1. Végétalisation et boisement,
2. promotion et développement des énergies renouvelables,
3. Sensibilisation, information et éducation à l'environnement.

Les mesures concrètes envisagées sont les suivantes :

1) Végétalisation des axes urbains

Il n'y a à l'heure actuelle que très peu d'arbres pour agrémenter les rues et les places de Saint-Louis, en raison de la chaleur, de la sécheresse et de la nature du sol qui est à certains endroits sableux et salin. Pour améliorer le bioclimat

de Saint-Louis, il est urgent d'augmenter le nombre d'arbres plantés. Les arbres élèvent l'humidité relative de l'air, baissent la température ambiante et stockent le dioxyde de carbone, gaz à effet de serre. Il s'agira tout d'abord de planter des arbres dans certaines rues. Afin d'assurer une durabilité suffisante, des parrainages d'arbres seront initiés et la population sera sensibilisée afin d'expliquer combien les plantes sont importantes pour les hommes, la nature et le climat.

2) Reboisement de mangroves

Les mangroves sont des forêts intertidales adaptées à la salinité. Elles font partie des écosystèmes les plus productifs de la planète. Elles sont particulièrement précieuses pour protéger les côtes car elles réduisent l'intensité des vagues et protègent les côtes et estuaires de l'érosion. De nombreuses mangroves des côtes de Saint-Louis ont été victimes du déboisement par la population. Conséquences : un recul considérable des ressources halieutiques. Les gens qui vivent de la pêche n'ont pratiquement plus aucun moyen de subsistance. En outre, la ville n'est plus protégée contre les crues et les inondations. C'est pourquoi il est prévu de planter une forêt de mangrove afin de reboiser la zone de Sor Diagne. La durabilité de cette mesure est assurée par une politique de communication et des échanges intenses avec la population par le biais des conseils de district et de l'office des forêts.

3) Équipement de bâtiments publics en installations photovoltaïques



Figure 36 : Visite d'une installation photovoltaïque à Rastatt
(Photo : ville de Rastatt)

Saint-Louis est souvent touchée par des coupures de courant. Certains bâtiments de la ville - trois plus précisément - sont équipés d'installations photovoltaïques. Néanmoins, la ville ne dispose pas de personnel qualifié pour assurer la maintenance. Ces installations sont exposées à des pannes qui ont également pu être confirmées par les membres de la délégation de Rastatt lors de leur dernière visite à Saint-Louis au cours de tests. Des calculs sur place ont très clairement montré que des installations photovoltaïques se prêteraient particulièrement bien à la production d'énergie solaire en raison des conditions climatiques, ce qui réduirait en outre les émissions de dioxyde de carbone. À titre expérimental, il est prévu d'installer d'abord une installation pilote sur le toit de la mairie et de rendre de nouveau opérationnels les équipements existants. Si le projet test est convaincant, il sera possible d'envisager d'installer d'autres équipements.

4) Équipement en lampes solaires LED

Les lampes LED combinées à l'énergie solaire présentent des avantages décisifs. Elles réduisent la consommation de courant, apportent un approvisionnement énergétique économique et durable et ne nécessitent pas de travaux importants pour le raccordement au réseau. En raison des souhaits exprimés par les femmes du site de transformation de poissons de Guet Ndar, qui travaillent dans des conditions difficiles sur leur poste de travail en raison de l'absence d'éclairage public, il est prévu de remplacer les lampes conventionnelles, qui ne fonctionnent plus depuis déjà bien longtemps, par des lampes solaires LED qui garantissent une alimentation ininterrompue. Les femmes du centre de transformation de poissons, qui travaillent uniquement à la lumière du jour, pourraient ainsi prolonger leur temps de travail. Ceci augmenterait donc leurs revenus.

5) Partenariats scolaires

Les partenariats scolaires constituent un bon moyen d'apprendre les uns des autres et d'échanger. Certaines écoles de Saint-Louis enseignent l'allemand, deux écoles de Saint-Louis ont mis en place des partenariats avec des écoles allemandes. Trois écoles de Saint-Louis et deux écoles de Rastatt sont actuellement intéressées par un partenariat. Des contacts sont initiés. D'autres écoles suivront.

6) Éducation à l'environnement

Saint-Louis est une ville jeune qui compte beaucoup d'enfants et de jeunes : l'éducation et la formation doivent commencer ici. Pour garantir une mise en œuvre durable des mesures de protection du climat, l'éducation à l'environnement des enfants, mais aussi des adultes, est indispensable et importante. Un projet pilote dans le domaine de l'éducation à l'environnement dans les quartiers a déjà eu lieu à Saint-Louis et devrait être étendu à d'autres domaines. Dans le cadre des mesures à prendre, des séances d'information sont prévues tous les ans dans chacun des 20 arrondissements de la ville de Saint-Louis afin de parler de thèmes tels que la protection de l'environnement, le changement climatique, l'adaptation au changement climatique, et d'engendrer surtout un changement des mentalités et une modification des comportements personnels. En complément, des matériaux tels que flyers, panneaux publicitaires ou émissions de radio sur l'éducation à l'environnement devront être réalisés.

Parallèlement à la sensibilisation des conseils de quartier et du conseil municipal des enfants et des jeunes, les Amis de la Nature de Saint-Louis développeront des projets d'éducation à l'environnement pour les écoles publiques de la ville.

Le partenariat pour le climat a un caractère de réciprocité, c'est pourquoi une mesure adéquate à Rastatt est prévue pour chaque mesure à Saint-Louis. Ainsi par exemple, en contrepartie de la végétalisation du centre-ville de Saint-Louis, une analyse climatique doit déterminer les couloirs d'air frais et les lieux de formation d'air froid pertinents pour l'aération de la ville.

4.8 Solingen – Thiès

	Solingen (Allemagne)	Thiès (Sénégal)
Nombre d'habitants	160 800 env.	285 300 env. Thiès se compose des communes d'arrondissement de Thiès Ville, Thiès Nord, Thiès Est et Thiès Ouest
Superficie	89,45 km ²	68,82 km ²
Densité de population	1 798 habitants/km ²	4 145 habitants/km ²
Zone climatique	Zone tempérée	Zone climatique subtropicale avec un climat semi-aride
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes (fortes pluies, tempêtes, canicules) et de leurs conséquences • Modification insidieuse de la flore et de la faune • Recrudescence de parasites • 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse des précipitations moyennes d'environ un tiers depuis 1960 et durant la même période, augmentation de 1,7 degrés Celsius de la température moyenne déjà élevée • Augmentation des pluies torrentielles -> Conséquence : inondations et érosion des sols • Assèchement et salinisation des sols (renforcés par les engrais chimiques) • Perte de terres agricoles et forestières -> conditions de vie plus difficiles • Perte d'habitats naturels et de leurs fonctions de protection (forêts p. ex.)

Présentation du partenariat pour le climat

Solingen est située au centre de l'Allemagne de l'Ouest dans une zone climatique tempérée. Avec ses 160 800 habitants, c'est une ville de taille moyenne connue au niveau international pour son industrie de la coutellerie.

Thiès compte environ 285 300 habitants, c'est la deuxième ville du Sénégal située à 70 kilomètres à l'Est de la capitale Dakar, c'est une place industrielle et économique importante, un axe de transport, mais elle a aussi un caractère agricole en-dehors du centre-ville.

Solingen et Thiès sont officiellement liées par un pacte d'amitié depuis 1990/1991. Dès 1985, l'association « Freundschaft mit Thiès e. V. » à Solingen et l'association partenaire « Amitié Solingen – Thiès » de Thiès ont

été créées. Depuis, de nombreux échanges scolaires et voyages dans la ville partenaire ont eu lieu. Divers projets humanitaires ont également été soutenus.

En décembre 2013 le pacte d'amitié a été réaffirmé lors de la visite d'une délégation du conseil à Thiès et à cette occasion, la coopération en matière de protection du climat a été intégrée pour la première fois dans l'accord de principe. Le projet « 50 partenariats communaux pour le climat » a permis de créer ensuite une bonne base pour une coopération spécifique sur un pied d'égalité.

À Solingen, les phénomènes météorologiques extrêmes sont de plus en plus fréquents, de même que de nombreuses modifications insidieuses sont le signe du changement climatique. Les modes de vie et systèmes

économiques entraînent (comme dans tous les pays industrialisés) des consommations de ressources et émissions de gaz à effet de serre élevées. La réduction des gaz à effet de serre est donc à Solingen au centre de longues années d'activités de protection du climat engagées : ceci se manifeste actuellement notamment dans la mise en œuvre du concept intégré de protection du climat qui comprend de nombreuses mesures individuelles, dans l'application de la procédure de gestion énergétique et de certification « European Energy Award » ainsi que dans des démarches pour le développement des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique. Le processus de développement durable de Solingen (programme d'action « développement durable ») ainsi que les activités en tant que « ville de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable » sont d'autres axes d'un travail de longue date en faveur d'un développement durable.



Figure 37 : Dommages causés par des inondations à Thiès
(Photo : ville de Solingen)

À Thiès, les effets du changement climatique sont très visibles. Les précipitations moyennes ont fortement baissé, les pluies torrentielles augmentent et les températures moyennes déjà élevées ont continué d'augmenter. Les conditions de vie difficiles souvent marquées par la pauvreté (qui entraîne notamment une surexploitation des forêts qui se traduit quant à elle par une érosion des sols, des inondations, etc.) n'en sont que plus précaires. Les problèmes sociaux et écologiques se renforcent mutuellement. La priorité consiste donc à mettre en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique afin d'améliorer les conditions de vie des gens. L'expertise et les expériences

de mise en œuvre de mesures adaptées aux besoins locaux sont multiples, mais les moyens financiers font souvent défaut. Une coopération étroite entre les organisations publiques et de la société civile et une forte participation de la population permettent une mise en œuvre réussie des mesures de lutte contre le changement climatique.

Description du processus d'élaboration du programme d'action

Des structures de travail ont été créées dans les deux villes en lien étroit avec les dirigeants de la ville pour mettre en œuvre le projet.

Les acteurs suivants sont représentés dans le groupe de travail du projet de Solingen : le service municipal de l'intégration (coordination du projet), le bureau du maire (coopérations décentralisées/pactes d'amitié), le service municipal Nature et Environnement (avec le secrétariat de l'agenda 21 local/développement durable et gestion de la protection du climat), les services techniques et l'association de promotion de l'amitié avec Thiès.

Le lien politique s'effectue par un organe regroupant plusieurs partis, l'équipe Agenda (comité de direction du processus de développement durable). Composé de représentants des groupes du Conseil, de la société civile et du conseil municipal de la jeunesse, il informe sur les progrès du partenariat pour le climat et coordonne l'action (groupe de pilotage du projet).

À Thiès, une « Équipe administrative de base » (en tant que groupe de travail du projet) comprenant des acteurs de différents organes spécialisés tels que le bureau du maire (coordination du projet), les unités Développement urbain et Planification, Services techniques, Communication et Information, a été mise en place dans la collectivité locale.

Par ailleurs, un groupe de pilotage qui regroupe tous les maires des communes de Thiès, de nombreux représentants des pouvoirs locaux et régionaux, des institutions et l'université ainsi que des associations et initiatives de la société civile (dont l'association « Amitié Solingen-Thiès » a été constitué. Il a mené une analyse précise de la situation ainsi que des forces et des faiblesses et débattu des objectifs et mesures.

La mise en œuvre du projet « 50 partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » a comporté les phases de travail communes suivantes :

- **Ouverture et prise de connaissance de la situation à Thiès** : après la conférence d'ouverture du Cap fin mars 2014, le premier échange d'experts à Thiès (août 2014) a permis aux acteurs de Solingen de se faire une idée des besoins et des solutions envisagées à Thiès. La visite de différents lieux, projets et institutions ainsi que les discussions animées ont modifié les points de vue des acteurs de Solingen mais aussi de Thiès sur le changement climatique et le développement durable.
- **Prise de connaissance de la situation à Solingen et échange international** : l'échange d'experts de novembre 2014 s'est effectué dans le cadre du forum international pour le développement de Solingen. Outre les partenaires de Thiès, des représentants de la ville de Jinotega / Nicaragua (avec laquelle Solingen a également un pacte d'amitié) ainsi que d'autres communes européennes (liées à Thiès ou Jinotega) ont participé à ce dialogue de quatre jours sur les stratégies et mesures de lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, des associations, initiatives et des personnes individuelles de Solingen ont également apporté leur contribution. Les excursions à Solingen et dans les environs (sur les thèmes de l'eau, de l'agriculture et de la sylviculture, des énergies renouvelables, de la consommation et des déchets) ont stimulé les échanges sur les solutions possibles.
- **Travail sur le programme d'action** : Durant l'échange d'experts de juin 2015 à Thiès, un travail intense sur le programme d'action a été effectué, de sorte qu'il a été possible de se mettre d'accord sur les objectifs, sous-objectifs et objectifs du projet communs et de se concerter sur leur finalisation.



Figure 38 : Participants à l'élaboration du programme d'action à Thiès (Photo: Ville de Thiès)

Description des mesures centrales du programme d'action

Dans le programme d'action du partenariat pour le climat, les acteurs se sont mis d'accord sur des objectifs généraux et des sous-objectifs communs qui représentent le cadre des objectifs du projet et mesures au niveau local. Les objectifs généraux suivants ont été convenus :

1. Améliorer les conditions de vie de la population par des concepts et mesures de protection du climat et des ressources et d'adaptation au changement climatique ; ceci comprend notamment les domaines thématiques et sous-objectifs suivants : soutien d'une utilisation économe de l'énergie - soutien de modes de construction et d'aménagement des espaces libres adaptés - traitement des ordures ménagères - assainissement - gestion des eaux pluviales - protection des quartiers contre les inondations - soutien d'une mobilité durable - développement de stratégies/programmes - intégration des acteurs
2. Renforcer l'utilisation (individuelle et collective) des énergies renouvelables
3. Augmenter la valeur ajoutée locale et encourager les innovations en mettant en œuvre des mesures de protection de l'environnement et d'adaptation au changement climatique
4. Protéger et régénérer les ressources naturelles (notamment les sols, l'eau, l'air, la flore et la faune)
5. Faire mieux comprendre aux acteurs le changement climatique

6. Créer des structures organisationnelles et des processus de dialogue et de participation sur la protection du climat, l'adaptation au changement climatique et le développement durable
7. Intensifier l'échange et les partenariats sur la protection du climat et le développement durable entre les deux communes et les autres communes partenaires respectives

À ces objectifs correspondent - pour Thiès comme pour Solingen - des projets et mesures.

Reconstitution et restauration des espaces verts dans la ville de Thiès

L'une des préoccupations majeures de la ville de Thiès consiste à éviter les inondations dans la ville par la rétention des eaux pluviales ainsi que la collecte et l'évacuation des eaux pluviales. La végétalisation de quartiers (arbres d'ombrage, axes verts, parcs, plates-bandes surélevées pour la culture de légumes et de fruits) doit permettre d'améliorer les conditions de vie de la population.

Concrètement, il s'agit d'aménager des espaces et des axes verts et de les entretenir, d'atténuer les effets des fortes pluies sur les quartiers résidentiels (affouillement des maisons notamment) par des mesures de protection contre l'érosion (murets de pierres/plantations), de transmettre des savoirs et techniques à la population (pour la protection et la régénération des sols ainsi que sur l'utilisation des ressources naturelles, de soutenir la biodiversité et de promouvoir une utilisation économe du bois (en utilisant des techniques de cuisson efficaces p. ex.)



Figure 39 : Premières réussites dans le cadre de la renaturation du plateau de Thiès (Photo : Ville de Solingen)

Amélioration de la situation écologique et climatique sur le plateau de Thiès

Thiès est située dans une plaine entourée de collines dont les arbres et les buissons sont extrêmement décimés en raison d'une forte surexploitation (notamment par la coupe du bois de chauffage et l'abrutissement du bétail). Une érosion des sols considérable (causée par l'endommagement des biotopes et la recrudescence des pluies torrentielles) et la salinisation des sols (due à une fertilisation excessive et à l'assèchement) détruisent des terres arables fertiles. L'installation de citernes d'eau pluviale, des reboisements ciblés avec la participation active de la population, la stimulation de l'auto-régénération (par des mesures d'amélioration des sols notamment) et la protection des terres (des animaux en liberté et de la coupe de bois) sont les mesures centrales sur le plateau et les versants latéraux. Des systèmes écologiques stabilisés permettront de réduire à moyen et à long terme les conséquences des inondations pour les terres arables et pour les quartiers résidentiels et d'améliorer le microclimat local.

D'autres projets et mesures s'occupent

- de la collecte, du recyclage et de l'évacuation des déchets (au moyen de déchetteries décentralisées p. ex.)
- de la mise en place de techniques permettant d'économiser l'énergie et les ressources (dans la construction d'habitations et chez les ménages p. ex.)
- de l'application des normes écologiques dans les entreprises industrielles
- du développement des énergies renouvelables et
- de la sensibilisation et de la participation de la population (éducation à la protection du climat et des ressources)

Mise en œuvre des mesures de protection du climat à Solingen

La ville de Solingen apporte au programme d'action ses processus, concepts et projets qui ont actuellement lieu dans le cadre du concept intégré de protection du climat, de la procédure de gestion énergétique et de certification « European Energy Award », du développement des énergies renouvelables et de l'adaptation au changement

climatique. Par son engagement supplémentaire dans des projets de partenariat avec des communes du Sud (Thiès tout comme Jinotega, Nicaragua), Solingen relève les défis mondiaux (également grâce à l'immense engagement des associations de l'amitié) dans l'objectif de tirer les enseignements de ces communes partenaires et de les soutenir dans leurs mesures de protection du climat et d'adaptation au changement climatique.

Éducation au développement durable à Solingen et Thiès et mise en place de processus de dialogue et de participation

Il s'agit dans les deux communes d'inciter les gens à adopter des comportements durables en leur expliquant les conséquences de leurs propres actes sur les générations futures ou sur les populations d'autres régions du monde. La coopération dans le partenariat offre ici de grandes possibilités pour promouvoir des styles de vie mondialement responsables. Ceci a déjà commencé, notamment dans les écoles et les structures destinées aux jeunes. Des mesures de mise en œuvre concrètes voient également le jour dans le cadre d'échanges scolaires et de voyages dans la ville partenaire.

4.9 Unterschleißheim – Ho

	Unterschleißheim (Allemagne)	Ho (Ghana)
Nombre d'habitants	28 237	177 281
Superficie	14,93 km ²	2 361 km ²
Densité de population	1 891 habitants/km ²	75 habitants/km ²
Zone climatique	Zone tempérée	Zone tropicale
Effets possibles ou déjà perceptibles du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> • Décalage des saisons • Températures estivales plus élevées • Températures hivernales plus chaudes • Pluies torrentielles ou tempêtes de grêle violentes en été • Vents plus forts toute l'année • Les tempêtes sont de plus en plus fréquentes tout au long de l'année • Pertes de récoltes dues à des sécheresses et températures très élevées 	<ul style="list-style-type: none"> • Températures élevées • Pluies torrentielles violentes • Longues périodes de sécheresse • Pertes de récoltes • Cycles végétatifs imprévisibles • Érosion des côtes • Baisse du niveau de la nappe phréatique •

Présentation du partenariat pour le climat

Ho se trouve dans la partie Sud de la région de la Volta et la ville de Ho est la capitale de la région de la Volta. La commune a une superficie totale de 2 361 km². Le relief est divers, c'est-à-dire que l'on trouve à la fois des hauts plateaux et des plaines. Les hauts plateaux se trouvent principalement dans la partie Nord et Nord-Est, les plaines dans la partie Sud de la commune. Les cours d'eau s'écoulent généralement vers le Sud, telles les rivières Tsawe et Kalakpa qui se jettent dans la Basse-Volta et la lagune d'Avu. Ces rivières sont saisonnières et n'offrent donc pas un approvisionnement en eau fiable aux communautés riveraines toute l'année, et pas non plus à des fins d'irrigation.

Les températures dans la commune sont généralement élevées et se situent entre 16,5 °C et 37,8 °C. Les précipitations se caractérisent par deux saisons des pluies appelées « major season » et « minor season ». La « major season » va de mars à juin et la « minor season » de septembre à décembre. Les zones de végétation de la commune se divisent en deux catégories principales. Les forêts humides d'arbres à feuilles semi-persistantes se trouvent surtout sur les hauts plateaux tandis que le reste de la commune est couvert de forêts de savane.

La ville d'Unterschleißheim jouxte la ville de Munich au Nord et fait partie des 29 communes du district de Munich. C'est la plus grande commune du district. Cette situation

particulière résulte de la croissance rapide de la métropole de Munich qui attire de la main-d'œuvre très qualifiée de toute l'Allemagne et de l'étranger. Unterschleißheim est un emplacement prisé par les entreprises internationales, le commerce, l'industrie et les prestataires de services. La ville se situe à proximité de l'aéroport de Munich et des principaux axes de transport. L'agriculture et la sylviculture y jouent un rôle négligeable.

Le partenariat entre Ho et Unterschleißheim a été établi en 2013 par l'intermédiaire du bureau de la Société allemande de coopération internationale (GIZ) à Accra. Après les premières négociations sur le fond, un protocole d'accord a été signé. La première rencontre personnelle entre les partenaires a eu lieu en mars 2014 à l'occasion de l'atelier d'ouverture du Cap en Afrique du Sud.

L'objectif général du partenariat est un développement durable. Le partenariat devra sensibiliser le public aux questions du changement climatique et en particulier de la protection du climat et de l'adaptation au changement climatique. Il comprend un échange d'expertise et de technologie en la matière. Ho s'intéresse tout particulièrement aux économies d'énergie, à la gestion des déchets, aux énergies renouvelables, à la protection de l'eau, à la gestion de l'eau et à la protection de l'environnement. L'échange culturel doit s'opérer dans les deux sens.

La ville d'Unterschleißheim a établi un « concept intégré sur l'énergie et la protection du climat ». Ce concept doit permettre de réduire l'empreinte carbone de la commune par une série de mesures. Le document mentionne notamment comme activité le dialogue Nord-Sud. Les deux communes ont fait de la protection

Description du processus d'élaboration du programme d'action

Peu après la signature du protocole d'accord, les structures de travail ont été élaborées. Les représentantes et représentants des unités, organismes et groupes suivants ont été choisis en tant que membres du groupe de pilotage :

Ho	Unterschleißheim
<ul style="list-style-type: none"> • Administration • Membres du conseil • Société civile • Agence de protection de l'environnement • Office des forêts • Office national de gestion des catastrophes • Ministère de l'alimentation et de l'agriculture • Service éducatif du Ghana • Unité éducative d'information sur la santé • Pompiers • Autorités traditionnelles • Communautés religieuses 	<ul style="list-style-type: none"> • Administration • Membres du conseil • Public intéressé • Équipe de l'agenda 21 • Groupe de pilotage du commerce équitable • Ghanéens vivant à Unterschleißheim •

L'office de la planification communale d'Ho, qui entretient de bonnes relations avec les différents services spécialisés de la commune, est responsable du partenariat pour le climat de la ville d'Ho. L'administration d'Ho forme avec l'agence de protection de l'environnement et le « Religious Bodies Network on Climate Change » l'équipe de base. À Unterschleißheim, c'est l'unité interdépartementale de « gestion communale de la protection du climat » et l'unité « relations publiques » du service de la construction et de la planification qui assument la responsabilité du projet.

En mars 2014, les deux communes partenaires ont participé à l'atelier international du projet « 50 partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » en Afrique du Sud où elles se sont rencontrées personnellement pour la première fois. Dès le départ, elles ont échangé des informations sur les thèmes liés au projet et ont défini des domaines d'intérêt communs prioritaires.

En juin 2014, une délégation de la commune d'Ho a visité Unterschleißheim. La date avait été choisie de façon à ce que les partenaires africains puissent également rencontrer

les représentantes et représentants de la ville jumelée française qui étaient également en visite. Des visites de sites de production d'énergie renouvelable (énergie solaire, énergie hydraulique, énergie éolienne, énergie géothermique), de centres d'éducation à l'environnement et d'une école de commerce équitable ont eu lieu à Unterschleißheim. Durant le séjour, trois domaines d'intérêt principaux ont été présentés : les énergies renouvelables, la gestion des déchets et la prise de conscience/sensibilisation aux questions du changement climatique.



Figure 40 : Café équitable à Unterschleißheim avec le maire Christoph Böck, les conseillers municipaux et représentant-e-s du groupe de pilotage « commerce équitable (Photo : ville d'Unterschleißheim)

En octobre 2014, une délégation d'Unterschleißheim à laquelle s'était également joint le maire de la ville s'est rendue au Ghana. Les participantes et participants ont d'abord eu l'occasion de découvrir les structures communales en place à Ho et constaté que contrairement à ce qui est le cas dans les communes allemandes, les relations avec les ministères régionaux étaient ici très fortes. C'est pourquoi les ministères sont représentés dans l'équipe de base et le groupe de pilotage.

Comme il a pu être constaté sur différents sites de la région d'Ho et le long de la côte, le changement climatique se fait ressentir au Ghana. Vers la fin de la saison des pluies, le barrage de la volta (source principale d'énergie électrique du Ghana) était pratiquement vide, ce qui occasionnait de longues périodes de coupures d'électricité. L'élévation du niveau de la mer et la multiplication des ouragans entraînent l'érosion des zones côtières. Des ouvrages de protection des côtes coûteux doivent être installés le long du littoral de Keta.

En août 2015, le troisième adjoint au maire d'Unterschleißheim, un membre du conseil et un membre du groupe de pilotage ont visité une nouvelle fois Ho et les deux partenaires ont une nouvelle fois affirmé les trois axes de leur coopération.

En étroite coopération avec l'Église évangélique presbytérienne du Ghana, le conseil municipal d'Ho a entamé la création de 12 Eco-Clubs à Ho. Dans le cadre du programme d'action commun, le besoin de créer des Eco-Clubs dans les établissements d'enseignement afin de sensibiliser aux questions du changement climatique a été identifié. Ces clubs souhaitent faire progresser la prise de conscience des élèves ou étudiant-e-s et de diverses communautés par des séminaires, symposiums et débats. Les directeurs d'écoles doivent parrainer ces clubs. Deux ou trois tuteurs spécialisés dans l'environnement ou intéressés par ce thème doivent faire office de promoteurs des clubs. Une directive officielle pour la création d'Eco-Clubs dans les établissements d'enseignement a été établie.

La gestion des déchets est un thème important à Ho. Une nouvelle décharge a été prévue et l'administration a l'intention de mettre en œuvre une mesure pilote de tri sélectif des déchets. Après sa mise en service, la décharge devra récupérer le méthane et le convertir en électricité qui pourra ensuite être utilisée sur place. Un nouvel abattoir qui comporte également une installation de biogaz destinée à convertir le gaz en électricité est construit.

Au cours d'une excursion à Keta, l'ancien chef de communauté qui exploite désormais une ferme en utilisant des énergies renouvelables (biogaz, énergie solaire et éolienne) a été présenté à la délégation.

Description des principaux axes du programme d'action

Les trois principaux axes thématiques du programme d'action commun d'Ho et de la ville d'Unterschleißheim sont les suivants :

- énergies renouvelables
- gestion des déchets
- prise de conscience

Dans le domaine des énergies renouvelables, la première mesure d'Ho consistera à remplacer la totalité des ampoules par des lampes à faible consommation d'énergie (CFL). À Unterschleißheim, la mise en place ultérieure de la technique LED dans les bâtiments municipaux a déjà commencé et sera poursuivie. La réduction des émissions de dioxyde de carbone est considérable. À l'heure actuelle, la technique LED n'est pas disponible au Ghana. Ho devra néanmoins profiter des expériences faites à Unterschleißheim.

L'électricité achetée pour la totalité des bâtiments municipaux est produite à 100% à partir de sources d'énergie renouvelables. Le service municipal de distribution d'énergie a mis en place sur plusieurs toits des installations photovoltaïques dont la production de courant est raccordée au réseau. Il est prévu à l'avenir de produire plus d'électricité à partir de sources renouvelables pour les besoins propres de la commune.

Dans le cadre du programme d'action commun, les partenaires démarrent l'achat et l'installation de panneaux solaires sur des bâtiments municipaux sélectionnés et un abattoir à Ho. Actuellement, l'utilisation de panneaux solaires au Ghana n'est pas répandue. Signe des temps, le partenariat pour le climat jouera donc un rôle de chef de file en la matière.



Figure 41 : Point de collecte de ferraille à Ho
(Photo : ville d'Unterschleißheim)

L'achat et l'installation de réverbères fonctionnant à l'énergie solaire, dont il existe très peu d'exemplaires dans le pays, est une autre mesure envisagée à Ho. Ils se trouvent le long des principaux axes de transport.

Le principal domaine d'intérêt d'Ho est la gestion des déchets, et de nombreuses expériences faites à Unterschleißheim en la

matière pourront être partagées. Une nouvelle décharge a été récemment prévue, principalement afin d'y aménager une unité de gestion des déchets. À l'heure actuelle, les déchets sont brûlés dans l'environnement domestique ou aux endroits prévus à cet effet, sans que l'énergie accumulée dans les « déchets » soit utilisée. Les déchets en plastique en particulier, qui polluent énormément l'environnement, sont devenus problématiques. La commune a introduit le tri sélectif des déchets dans une mesure pilote et mettra à la disposition de tous les ménages des poubelles. La collecte des ordures n'est pas très répandue au Ghana. Par conséquent, identifier des prestataires de services privés constituera un défi.



Figure 42 : Recyclage de sac en plastique à l'école Adaklu Waya d'Ho. Les élèves fabriquent des filets de volley-ball à partir de sachets d'eau potable en plastique
(Photo : Ville d'Unterschleißheim)

La sensibilisation du public et l'établissement d'une stratégie de communication adéquate, y compris la publication de matériels d'information, qui représente un enjeu clé, revêt une importance capitale. En ce qui concerne le développement des compétences, le personnel spécialisé, tant dans l'administration que dans la décharge, devra être formé.

Le troisième axe thématique est la prise de conscience ou la sensibilisation aux questions du changement climatique. À Ho, un effort particulier est consacré aux étudiantes et étudiants et aux élèves ainsi qu'aux agriculteurs. Unterschleißheim vise par contre des campagnes de sensibilisation à tous les niveaux de l'éducation, y compris les universités populaires. En coopération avec l'Église évangélique presbytérienne, Ho assume un rôle clé dans la création d'Eco-Clubs. L'éducation publique se fait par le biais des stations de radio locales, et les agriculteurs sont formés par les organisations paysannes sur place.

5. Conclusions

Dix communes allemandes et leurs partenaires du Burkina Faso, du Ghana, du Cameroun, du Lesotho, de Tunisie, du Sénégal et d'Afrique du Sud ont participé à la 3^{ème} phase du projet de partenariat pour le climat afin de relever les défis du changement climatique par des activités communes. Tant du côté allemand que du côté africain, il s'agissait de grandes villes et de villes moyennes mais aussi de communes rurales présentant des problématiques très différentes.

Toutes ces communes ont en commun d'être déjà touchées plus ou moins fortement par les conséquences du changement climatique. Les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les pluies torrentielles, les tempêtes ou des périodes de sécheresse inhabituelles, des températures plus élevées et un décalage des saisons ou de la saison des pluies et de la saison sèche sont les phénomènes les plus fréquemment décrits, les inondations en étant l'une des répercussions majeures. Ces changements ont par ailleurs un effet négatif sur la production agricole, l'infrastructure, l'approvisionnement en eau et la qualité de vie générale de la population. Dans certains cas extrêmes, des vies humaines sont en danger. Il faut craindre par ailleurs la perte de la biodiversité.

Les zones de végétation donnent une indication sur les thèmes particulièrement pertinents pour les partenariats pour le climat concernant les communes du Sud. Les communes des zones arides telles que Kongoussi, Thiès, Saint-Louis, Sfax ou Ho, villes partenaires de Ludwigsburg, Solingen, Rastatt, Marburg et Unterschleißheim, sont particulièrement touchées par une pénurie d'eau croissante. Le manque d'infrastructures d'adaptation aux effets du changement climatique ou de mise en place d'un approvisionnement en énergies renouvelables dans les régions rurales accompagnent le travail à Leribe, sur le haut plateau du Lesotho ou dans la forêt tropicale de la commune de Belo et leurs partenaires de Geestland et d'Horb am Neckar. Le développement des énergies renouvelables, les mesures de rénovation énergétique ou les questions d'une mobilité durable préoccupent tout particulièrement les villes sud-africaines de la municipalité métropolitaine de Buffalo City, Drakenstein et du Cap et leurs partenaires allemands Oldenburg, Neumarkt in der Oberpfalz et Munich.

Parmi les partenariats communaux de la 3^{ème} phase de projet, trois ont déjà une histoire assez longue. Il existait ainsi depuis plusieurs années une coopération décentralisée réelle entre Kongoussi et Ludwigsburg, Thiès et Solingen ainsi que Marburg et Sfax qui se caractérisent notamment par un engagement fort de la société civile. Il est toutefois particulièrement intéressant de noter que sept nouveaux partenariats se sont trouvés grâce au travail commun sur la protection du climat et l'adaptation aux effets du changement climatique et souhaitent coopérer à long terme à l'avenir. Ici également, il a souvent été possible de s'appuyer sur des contacts existants dans la société civile. Ainsi par exemple, les Amis de la Nature (Naturfreunde) de Rastatt ont pu apporter leurs contacts de longue date avec les Amis de la Nature du Sénégal dans l'instauration du partenariat pour le climat entre Rastatt et Saint-Louis au Sénégal. Le lien entre les partenariats communaux et les coopérations au niveau des Länder constitue une autre particularité. Ainsi, le Land de Bavière entretient un partenariat avec la province du Cap-Occidental en Afrique du Sud. Ces partenariats régionaux ont été développés et renforcés davantage par la coopération locale des partenariats pour le climat entre Munich et le Cap et Neumarkt in der Oberpfalz et Drakenstein. Oldenburg place également ses activités communes avec la municipalité métropolitaine de Buffalo City dans le contexte du partenariat régional entre la Basse-Saxe et la province du Cap-Oriental en Afrique du Sud où se situe également la municipalité métropolitaine de Buffalo City.

L'établissement de structures de travail de part et d'autre afin de pouvoir élaborer les programmes d'action communs et de les mettre en œuvre à long terme constitue l'un des aspects centraux au début d'un partenariat pour le climat. À cet effet, des équipes de base et des groupes de pilotage ont été mis en place dans tous les partenariats pour le climat. Leur composition respective est diverse car elle dépend de la situation spécifique des communes. Dans presque toutes les communes, différents acteurs du secteur politique, administratif et de la société civile sont représentés dans ces deux organes, ce qui enrichit la teneur des échanges et donne à la coopération une base solide et vaste. Il convient de se féliciter du fait que différents services des administrations sont intégrés dans l'équipe de base, les unités responsables de la protection de l'environnement ou

du climat, des affaires internationales, de la planification ou de l'agenda 21 local p. ex. Les acteurs de la société civile tels que les comités de jumelage et d'autres ONG jouent également un rôle important. Ils disposent souvent de plusieurs années d'expérience dans le domaine du changement climatique ou de la coopération internationale, ce qui leur permet d'apporter des contributions importantes et ils sont en mesure d'apporter un soutien sur le plan de la coordination et de la communication entre les partenaires. Il convient toutefois de noter que la notion de société civile a une acceptation différente dans les différents pays impliqués et que les règles de coopération entre les acteurs de la société civile et les communes sont également diverses. Alors que dans les communes allemandes, les associations, écoles ou paroisses sont généralement intégrées, dans les communes partenaires africaines, les groupes communautaires locaux (community-based organizations) ou d'autres autorités traditionnelles peuvent également jouer un rôle important à côté des ONG. En fonction des axes thématiques choisis, plusieurs partenariats pour le climat ont également intégré au premier plan des régies communales et entreprises privées (principalement dans le secteur de l'eau et de l'énergie) ainsi que différents experts universitaires au cours du processus. Les écoles représentent aussi des acteurs importants, notamment dans le cadre des partenariats scolaires ou du travail éducatif intergénérationnel.

Afin d'assurer le soutien politique des partenariats pour le climat, les organes politiques ont été régulièrement informés par les coordinateurs et coordinatrices des progrès accomplis. Les visites des communes partenaires à l'occasion des envois d'experts représentent de bonnes occasions à cet égard. Les envois d'experts dans les deux sens et l'atelier d'ouverture international de Somerset West ont également été utilisés pour informer le public sur le partenariat pour le climat et ses contenus, par des communiqués de presse et publications sur les sites internet des communes p. ex. Du point de vue de la coordination du projet, celui-ci a pu être présenté lors de nombreuses manifestations, et notamment lors du congrès du réseau 21 de 2014 à Munich, du symposium sur la justice climatique de Bremerhaven en novembre 2014 ainsi que de la conférence « Resilient Cities » organisée par le Conseil international pour les initiatives écologiques locales (ICLEI) en mai 2015

ou du forum français de politique de développement territorial de juillet 2015 à Paris.



Figure 43 : La ville de Munich présente ses partenariats pour le climat avec le Cap et le peuple indigène des Asháninka lors du congrès du réseau 21 d'octobre 2014 à Munich (Photo : Stephan Rescher)



Figure 44 : La ville de Solingen fait état de son partenariat pour le climat avec Thiès lors du 6ème forum de l'action internationale des collectivités de juin 2015 à Paris (Photo : Anne Wehkamp)

Dans le processus d'élaboration des programmes d'action communs, l'inventaire constitue, parallèlement à la mise en place des structures de travail, une autre étape importante. Ici, les envois d'experts se sont avérés être les moments les plus importants, comme déjà lors de la phase pilote et de la deuxième phase. Ils ont permis de mettre en relief les expériences et succès, mais aussi les problèmes de la commune d'accueil par des visites sur place, de discuter et de s'entretenir directement avec les principaux acteurs. Enfin, ils ont également contribué à mieux faire connaissance et à établir des relations de confiance essentielles pour le travail en partenariat. L'atelier d'ouverture international en Afrique

du Sud avait déjà été largement utilisé pour échanger sur les constellations d'acteurs dans les deux communes mais aussi sur la situation de départ du partenariat pour le climat. Cet échange a été étendu au-delà des envois d'experts par l'envoi de documents importants, des résumés de concepts de protection du climat et autres plans pertinents p. ex. Dès le début, les partenaires ont également évoqué les axes thématiques possibles de la coopération. Les rencontres du réseau des communes allemandes et africaines ont contribué à réfléchir sur ses propres idées et suggestions, à les développer et à trouver de nouvelles inspirations dans le cadre des échanges avec les autres communes et la coordination du projet.

Les rapports succins des différents partenariats pour le climat contenus dans cette documentation font apparaître un gain de connaissances significatif concernant les causes et les effets du changement climatique de part et d'autre. Dans les communes africaines en particulier, le lien entre changement climatique et développement est particulièrement manifeste. L'amélioration des conditions de vie de la population locale est ici la priorité absolue. Les défis à relever par les services d'intérêt général sont encore plus graves et complexes en raison des effets du changement climatique. Ceci est particulièrement manifeste pour l'eau en tant que ressource dont la protection a été mise au centre des activités de plusieurs partenariats pour le climat. Dans les communes allemandes, les effets du changement climatique sont souvent moins visibles. Il s'agit donc ici de sensibiliser la population à l'urgence que représente la protection du climat et à montrer quelles sont les conséquences de nos propres actes pour les populations des régions plus touchées par le changement climatique. Certaines communes utilisent le partenariat pour le climat pour remettre en question et modifier les modèles de consommation, pour réduire leur consommation de plastique ou promouvoir le commerce équitable p. ex.

L'un des défis de la coopération des partenariats réside dans le maintien d'une communication fluide entre les partenaires. Dans la 3ème phase du projet, les partenariats pour le climat ont communiqué dans leurs langues de travail communes, l'anglais et le français. Dans les partenariats pour le climat francophones, le SKEW a parfois soutenu le processus en ayant recours à des interprètes, mais ce

sont surtout les acteurs de la société civile qui ont apporté de très importantes contributions. Dans les communes africaines, cela a également été parfois le cas afin de traduire entre la langue de travail et les langues locales respectives. Ceci revêt aussi une grande importance pour la poursuite de l'échange. Les changements d'interlocuteurs mais aussi les bouleversements politiques qui influencent le projet comme au Burkina Faso ou en Tunisie constituent également un autre aspect. Il convient en outre de tenir compte du fait que le personnel municipal et les acteurs de la société civile impliqués ne disposent que de possibilités relativement limitées en termes de temps en raison de leurs tâches diverses. Il apparaît donc d'autant plus important de répartir la responsabilité sur plusieurs personnes dans l'équipe de base et d'impliquer aussi différents acteurs dans le groupe de pilotage du partenariat pour le climat.

Les programmes d'action élaborés au terme de ce processus intensif qui ont été présentés au chapitre précédent pour les différents partenariats pour le climat sont clairement articulés en raison de leur structure hiérarchique (objectif général-objectif-mesure) et de l'indication des responsabilités, du calendrier, des ressources et indicateurs nécessaires et ils offrent donc une excellente base pour leur mise en œuvre. Le fait que les programmes d'action présentent à la fois des projets importants mobilisant beaucoup de ressources mais aussi des mesures pouvant être élaborées indépendamment d'un financement externe et sur la base des ressources humaines, matérielles et financières disponibles de différents acteurs y contribue également. Outre les mesures qui devront être mises en œuvre dans les une ou deux années à venir se trouvent également des objectifs à moyen terme. Dans tous les cas, divers acteurs doivent être impliqués dans la réalisation des mesures, ce qui améliore d'autant plus les perspectives de mise en œuvre et est bénéfique pour la durabilité du processus. La planification des ressources et les indicateurs sont parfois encore assez généraux et ils seront certainement affinés lorsque l'on disposera d'une planification détaillée du projet pour les mesures correspondantes.

Chaque programme d'action contient plusieurs axes thématiques. Leur composition correspond à la situation spécifique et aux besoins des deux communes partenaires.

Dans la 3ème phase du projet, les domaines suivants ont été le plus souvent retenus :

- Energies renouvelables
- Efficacité énergétique
- Protection contre les inondations et protection des côtes
- Sensibilisation et éducation à l'environnement
- Agriculture et sylviculture durables, boisement
- Approvisionnement en eau et traitement des eaux usées
- Gestion des déchets

La grande majorité des objectifs et mesures concernant la construction ou le développement des infrastructures ou l'utilisation de technologies particulières doit être réalisée dans les communes africaines, les communes allemandes soutenant leurs partenaires au travers de conseils spécifiques et dans la gestion commune des projets (y compris la demande de moyens financiers). Dans les communes allemandes, il s'agit principalement de sensibilisation, de travail d'éducation et d'information. L'intention est ici d'utiliser les conséquences massives du changement climatique dans les communes partenaires pour effectuer un travail de mise en lumière sur les interdépendances mondiales et pour intensifier l'engagement de ses propres citoyens. Des champs d'apprentissage sont également parfaitement concevables, sur le traitement des conséquences du changement climatique p. ex. Dans certains partenariats pour le climat, le commerce équitable joue un rôle important et il est déjà pratiqué.

Dans plusieurs partenariats pour le climat, des premières mesures sont déjà mises en œuvre parallèlement au développement des programmes d'action. Dans ce cadre, des offres de soutien en ressources humaines et financières du SKEW d'Engagement Global sont déjà utilisées par les partenariats communaux. Ainsi, Oldenburg a démarré dès 2014 avec la municipalité métropolitaine de Buffalo City un projet portant sur l'efficacité énergétique financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement dans le cadre du projet « Un développement communal durable grâce aux projets de partenariat » (Nakopa) du SKEW. Deux autres partenariats pour le climat de la 3ème phase du projet ont vu leur projet approuvé

en 2015. Quelques partenariats pour le climat ont déjà présenté des manifestations d'intérêt pour le programme ASA-Kommunal réalisé conjointement par le SKEW et le programme ASA et qui permet à des étudiants des deux communes de mettre en œuvre de petits projets au cours de séjours de trois mois dans les communes partenaires. Ce début précoce d'activités concrètes de mise en œuvre augmente la visibilité du partenariat pour le climat et la motivation de tous les acteurs. C'est la raison pour laquelle les représentants des communes lui ont toujours accordé dès le départ une grande importance. Du point de vue de la direction du projet, il est important de placer les projets individuels dans le contexte plus vaste des programmes d'action. En raison de leur perspective élargie en termes de contenu et de délais, ceci permet de prévoir des projets de suivi au-delà de la mesure individuelle ainsi que des mesures complémentaires dans le même champ d'action ou dans d'autres, ce qui permet de poser les bases d'une poursuite durable du partenariat pour le climat.

6. Perspectives

La réussite de l'élaboration des programmes d'action bilatéraux des partenariats pour le climat constitue une première étape essentielle de la coopération commune de communes d'Allemagne et de différents pays africains. Les communes impliquées ont des objectifs ambitieux, que ce soit d'atteindre la neutralité climatique ou d'assurer un développement communal durable compte tenu de la croissance démographique. Tous les acteurs ont la volonté de rendre leurs communes aptes à faire face à l'avenir tout en agissant de manière responsable au niveau mondial. De nouveaux partenaires de coopération forts qui souhaitent se soutenir mutuellement en vue de se rapprocher de ces objectifs se sont trouvés dans les partenariats pour le climat. Le travail thématique ciblé, l'échange et l'accompagnement par le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW ont permis d'établir au cours de l'année et demie écoulée les bases en termes de contenu et d'organisation qui constituent le fondement de la coopération future tant de coopérations décentralisées existant de longue date que des partenariats pour le climat nouvellement créés. Il importe dès lors de consolider les partenariats pour le climat sur cette base et de mettre en œuvre les objectifs et mesures qu'ils se sont eux-mêmes fixés. Dans ce contexte, il apparaît important que les programmes d'action soient adoptés dans la pratique quotidienne des communes concernées et qu'il soit procédé à un suivi périodique de leur mise en œuvre, des comptes-rendus et une actualisation. À cet effet, un lien avec des instruments de planification en place tels que les concepts de protection du climat communaux ou des plans de développement locaux, voire même une intégration à ces derniers, sont recommandés. Il convient de rapporter continuellement les progrès accomplis et les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre dans la procédure administrative interne mais aussi par une présentation aux organes politiques. Les rapports d'avancement des plans de protection du climat communaux ainsi que les rapports des comités de jumelage représentent des outils adéquats en la matière. Les programmes d'action doivent être considérés comme des documents dynamiques et ils devraient donc être adaptés et perfectionnés dans les rapports.

Les deux communes sont pareillement responsables de la mise en œuvre à court, moyen et long terme des mesures et projets prévus. Des échanges réguliers entre les communes partenaires devraient donc être prévus en vue de pouvoir

mettre à jour les programmes d'action et de compléter continuellement les nouvelles compétences et expertises. Cet échange devrait si possible avoir lieu indépendamment d'un financement externe afin d'assurer la continuité de la coopération. Parallèlement aux activités du programme d'action, il semble judicieux de prévoir quelques activités générales pour organiser ensemble le partenariat telles que des conférences par téléphone régulières ou des voyages de délégations p. ex.

De nombreuses mesures des programmes d'action élaborés nécessitent en outre l'implication d'acteurs externes. C'est la raison pour laquelle plusieurs de ces acteurs sont déjà désignés dans chaque programme d'action. Il sera important à l'avenir de continuer de considérer les groupes de la société civile, les institutions scientifiques mais aussi les entreprises comme des partenaires du succès et d'entretenir donc un contact transparent mais aussi d'élargir continuellement le cercle des acteurs impliqués en fonction de la nature des mesures. Il convient en outre de partager les résultats obtenus et les connaissances acquises par les échanges au sein des partenariats pour le climat afin de sensibiliser le plus de personnes possibles au contexte mondial et aux conséquences locales du changement climatique. À cet effet, une coopération avec des établissements d'enseignement telle qu'elle est recherchée dans plusieurs partenariats pour le climat est judicieuse. Les actions d'une grande visibilité telles que des présentations scientifiques à l'occasion de visites de la commune partenaire, des expositions de photos ou des plantations d'arbres permettent d'attirer l'attention d'une part aussi large que possible de la population sur son partenariat pour le climat. Il est également possible de prévoir pour ce faire des échéances régulières au sein de la commune telles que des journées d'action en faveur de la protection de l'environnement ou un travail de solidarité internationale.

Il est également possible de thématiser le changement climatique dans d'autres coopérations décentralisées ou de relier directement le partenariat pour le climat à d'autres partenariats communaux. La ville de Solingen a organisé à cet effet en novembre 2014 une conférence à laquelle ont participé plusieurs villes partenaires de différents pays. D'autres communes ont notamment invité des acteurs de

leurs villes partenaires françaises à une rencontre avec les acteurs du partenariat pour le climat.

La question des ressources continuera de se poser dans les partenariats pour le climat pour la réalisation des objectifs communs. Un grand nombre des projets décrits dans les programmes d'action sont ambitieux et coûteux, d'autres peuvent être mis en œuvre par un engagement personnel et une intégration innovante de partenaires. Le calendrier prévu pour les mesures correspond à un premier établissement de priorités et fournit des orientations importantes pour une réalisation progressive. Dans certains cas, la mise en œuvre a déjà débuté. Étant donné qu'un grand nombre d'activités se concentrent sur les une à deux années à venir, les deux partenaires devraient continuer de se concerter afin de déterminer selon quelle priorité et dans quels délais les différents projets peuvent être réalisés afin d'éviter toute sollicitation excessive d'un côté ou de l'autre.

Les suggestions de haut niveau développées avec de grandes compétences documentées dans le programme d'action sur la protection du climat, les mesures préventives pour éviter ou atténuer les conséquences du changement climatique mais aussi sur les projets éducatifs constituent de très bons préalables pour effectuer une demande de fonds d'organismes d'aide publics ou privés. Elles reposent sur une analyse commune, un profil des forces et faiblesses et des objectifs communs concrets. Le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW ont mis à disposition des informations sur les possibilités de financement dès le début du projet et ils continueront de soutenir à l'avenir la recherche de sources de financement en vue de mettre en œuvre les mesures.

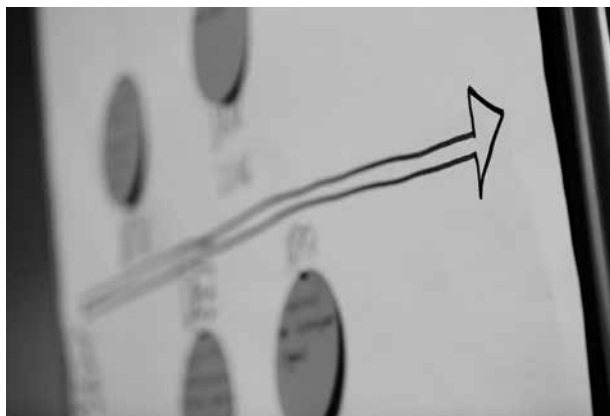


Figure 45 : Regard sur l'avenir (photo : Andreas Grasser)

Le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW souhaitent renforcer les acteurs impliqués dans leur engagement et encourager d'autres acteurs à participer. Nous suivrons avec un grand intérêt la poursuite des partenariats communaux pour le climat et nous leur apporterons des conseils et un soutien pratique également au-delà de l'aspect du financement. Grâce au vaste soutien et financement de la part du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, notamment dans le cadre de la ligne budgétaire consacrée à la politique de développement communale, le SKEW en tant que pôle de compétence de la politique de développement communale et Engagement Global en tant qu'organisme de coordination disposant de nombreux autres programmes pertinents peuvent proposer aux acteurs communaux et de la société civile différentes prestations de conseil et de soutien. Ceci profite également aux partenariats pour le climat. Les communes allemandes impliquées se sont familiarisées aux différentes offres à l'occasion des rencontres du réseau et elles peuvent désormais les utiliser pour développer leurs partenariats communaux pour le climat. Il s'agit notamment des possibilités de soutien financier proposées par les programmes de soutien « Un développement communal durable grâce aux projets de partenariat » (Nakopa), des projets communaux de protection du climat et d'adaptation au changement climatique (FKKP) ainsi que des conseils concernant les programmes de soutien de l'UE dispensés par Bengo. Dans le domaine de l'échange de personnel, il convient de signaler le programme ASA Kommunal, le projet de coopération « des experts intégrés pour les communes du monde (IFKW) » entre le Centre International pour la Migration et le SKEW, et le service d'experts seniors SES. En 2016, le SKEW a par ailleurs lancé plusieurs nouvelles offres de renforcement de la politique de développement communale dans les communes allemandes. Ainsi, des activités dans des communes allemandes peuvent être soutenues par le nouveau fonds de soutien aux microprojets de politique de développement communale. Un autre projet propose un renforcement des capacités en ressources humaines dans le domaine de la politique de développement. Il existe également des points de convergence concrets et d'importantes possibilités de synergies avec d'autres thèmes d'avenir du SKEW, le commerce équitable/les achats éthiques, la migration et le développement et la commune globalement durable. Comme dans le processus d'élaboration des

programmes d'action, les échanges d'informations dans le réseau des partenariats pour le climat peuvent fortement contribuer à leur mise en œuvre et à la poursuite du développement des partenariats. C'est pourquoi le SKEW et le groupe de travail LAG 21 NRW continueront de soutenir dans le cadre de leurs possibilités la mise en réseau des communes.

Le projet « 50 partenariats communaux pour le climat d'ici 2015 » s'est fixé pour objectif que d'ici 2015, 50 communes allemandes constituent des partenariats communaux pour le climat avec des partenaires du Sud. À cet effet, le projet sera étendu en différentes phases. En 2014 a débuté la 4ème phase du projet concernant dix communes allemandes et sud-américaines du Brésil, du Costa Rica, de Colombie, de l'Équateur et du Nicaragua. La 5ème phase du projet a débuté en décembre 2015 par la première rencontre du réseau des communes allemandes intéressées ; cette phase du projet est centrée sur des partenariats avec des communes d'Asie du Sud ou du Sud-Est. Au début de la 5ème phase du projet, il compte environ 50 partenariats communaux pour le climat. Les communes intéressées peuvent par ailleurs également s'informer à tout moment auprès du SKEW et du groupe de travail LAG 21 NRW sur les possibilités de mise en place d'un partenariat pour le climat.

ENGAGEMENT GLOBAL

Service für Entwicklungsinitiativen



ENGAGEMENT GLOBAL gGmbH – Service pour les initiatives de développement est l’interlocuteur allemand en matière d’engagement en faveur du développement au niveau national et international. Depuis le 1er janvier 2012, Engagement Global réunit sous son nom des initiatives et programmes qui s’engagent activement dans le travail de développement pour une coexistence mondiale juste.

Avec Engagement Global, l’Allemagne dispose pour la première fois d’un point de contact central de la diversité de l’engagement en faveur du développement mais aussi du travail d’information et de formation.

Engagement Global informe sur les projets et initiatives actuels en Allemagne et dans le reste du monde, conseille les personnes et les groupes en matière de projets de développement et soutient financièrement ces derniers. Le service qualifie en fonction des besoins, met en relation des personnes et des institutions, soutient l’engagement de la société civile et des communes, les organismes et établissements privés.

Les citoyen-ne-s, associations et ONG, les entreprises et communes, les professeurs et les élèves pourront y trouver

- Informations
- Conseils
- Formation continue
- Soutien
- Réseaux

Engagement Global travaille pour le compte Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et est financé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement. Engagement Global partage avec le Ministère l’objectif de convaincre plus de citoyen-ne-s à s’engager dans le domaine du développement.

Engagement Global est une société sans but lucratif à responsabilité limitée allemande (gGmbH). Son siège est

à Bonn. Elle est également implantée à Berlin, Düsseldorf, Hambourg, Leipzig, Mayence et Stuttgart.

ENGAGEMENT GLOBAL gGmbH
Service für Entwicklungsinitiativen
Tulpenfeld 7
53113 Bonn
Téléphone +49 228 20 717-0
Télécopie +49 228 20 717-150

info@engagement-global.de
www.engagement-global.de
www.facebook.com/engagement-global
www.twitter.com/EngGlobal

Ligne téléphonique d’information 0800 188 7 188



ENGAGEMENT GLOBAL gGmbH
Service für Entwicklungsinitiativen
Service Agency Communities in One World
Tulpenfeld 7, 53113 Bonn • +49 228 20717-0

Le monde commence localement

La vie des individus dans notre monde uni et solidaire est liée de multiples manières. Apprendre les uns des autres, trouver des solutions, avoir un cheminement commun, tels sont les besoins pour promouvoir un développement mondial durable. Vos décisions et votre engagement de commune ont un impact. Votre avenir social, écologique et économique devient plus divers, imaginatif et réussi grâce à votre engagement dans le développement.

Vous souhaitez faire face aux défis mondiaux tout en contribuant à des conditions de vie dignes dans d'autres régions du monde ?

Améliorez le profil international de votre commune grâce à une compétence interculturelle et un engagement à nos côtés.

Le Service pour les Communes du Monde vous épaula sur toutes les questions de politique communale de développement.

Nous vous offrons notre expérience, notre compétence, des projets réussis, des résultats durables et des informations très fournies.

Nous sommes

au sein d'Engagement Global gGmbH :

- Un pôle de compétence et un centre de service pour les communes allemandes s'intéressant à la politique de développement
- Un partenaire de la politique de développement communale pour atteindre les objectifs de développement internationaux et un développement urbain durable et participatif
- Un facilitateur de l'échange de savoir-faire international avec les experts communaux des pays en développement et des pays émergents
- Des experts des actions communales de jumelage et de solidarité internationale
- Des conseillers pour une action informative et pédagogique efficace des communes allemandes.

Nous travaillons

pour le compte du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement sur des thèmes d'avenir. C'est pourquoi :

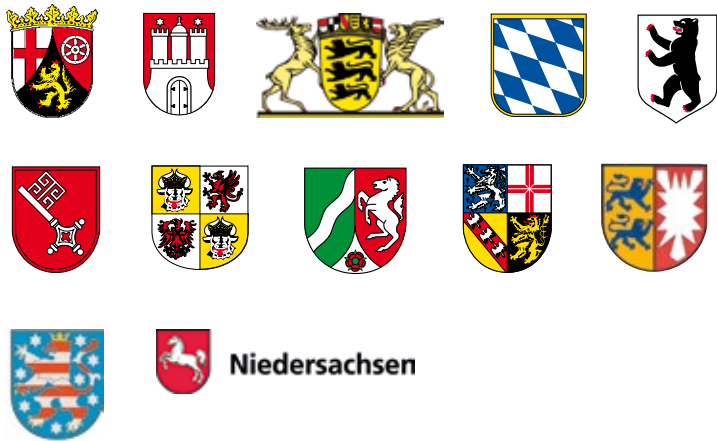
- nous aidons à la création et au développement de partenariats communaux avec les pays en développement et émergents, nos priorités actuelles étant le climat, les budgets participatifs et le développement urbain durable.
- nous soutenons la mise en réseau des acteurs au niveau local et renforçons la politique de développement communale en intégrant les migrant-e-s.
- nous encourageons des achats publics éthiques pour promouvoir le commerce équitable.
- nous conseillons les communes qui souhaitent ancrer la politique communale de développement et de durabilité dans l'agenda 2030 de développement durable.

Nous proposons

- Des ateliers, congrès, conférences et des concours
- L'encadrement et le soutien de réseaux thématiques
- Des ressources humaines et financières pour les partenariats
- Un conseil personnalisé gratuit, également sur place
- Un guide de financement en ligne
- D'importantes publications, des études et recherches sur des thèmes d'actualité
- Les sites www.service-eine-welt.de ou www.buergerhaushalt.org
- La newsletter mensuelle « Eine Welt Nachrichten »
- Des conseils pour les communes sur les prestations proposées par Engagement Global gGmbH.

Nous vous aidons à réaliser vos idées et à trouver des solutions. S'engager en faveur du développement au niveau communal, c'est inventer un avenir responsable et durable dans un monde uni et solidaire.

Faites partie de l'aventure !



Niedersachsen



Le Service pour les Communes du Monde d'Engagement Global gGmbH est soutenu financièrement par des fonds du Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement et des Länder de Bade-Wurtemberg, Brême, Hambourg, Rhénanie-du-Nord-Westphalie et Rhénanie-Palatinat. Nous impliquons nos soutiens et partenaires de coopération dans le développement du Service pour les Communes du Monde via nos organes que sont le comité consultatif des programmes et la commission des programmes.

Avec le concours de : Land de Bavière, Land de Berlin, Land de Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Land de Basse-Saxe, Sarre, Land de Schleswig-Holstein, Land de Thüringen, Commune d'Aidlingen, Ministère des Affaires étrangères, Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire, Ville fédérale de Bonn, Fédération allemande des agents du service public (DBB), Confédération de la Politique de développement du Bade-Wurtemberg (DEAB), Société allemande pour la coopération internationale GmbH, Commission allemande pour l'UNESCO, Fédération des syndicats allemands, Association des cercles allemands (Deutscher Landkreistag), Association des villes allemandes (Deutscher Städtetag), Fédération allemande des villes et des communes (Deutscher Städte- und Gemeindebund), Institut Allemand de Développement, Conseil diocésain de l'église catholique, Forum des cultures de Stuttgart, Ville de Fribourg, Ville de Jena, Ville de Karlsruhe, Ville de Cologne, Ville de Munich, Ville de Nuremberg, Conseil des Communes et Régions d'Europe, Conseil pour le développement durable, District de Steinfurt, Association des ONG allemandes se consacrant à la politique de développement.